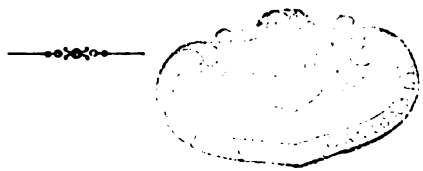


COURS  
DE  
RELIGION  
CHRÉTIENNE

PAR  
[Charles Babut] *Charles Babut*  
C. E. BABUT

Pasteur de l'Eglise réformée de Nîmes.

✓  
6632



PARIS  
LIBRAIRIE DE CH. MEYRUEIS  
ÉDITEUR  
Rue des Saints-Pères, 43-45  
(Près la Charité).

NIMES  
IMPRIMERIE ROGER et LAPORTE  
Place Saint-Paul, 5.

1869

TOUS DROITS RÉSERVÉS.

## AVERTISSEMENT

---

Nous avons évité, dans ce Cours de religion, la forme traditionnelle du catéchisme, qui a le double inconvénient de donner lieu à une mémorisation mécanique et de rompre à chaque pas la marche de la pensée. Cependant il nous a paru utile de joindre à chaque chapitre des *questions* qui permettront à tout catéchumène attentif de s'assurer aisément s'il a vraiment appris et compris. Il sera bon que le plus grand nom-

bre des catéchumènes mettent par écrit une courte réponse à chacune de ces questions. Les plus avancés peuvent être dispensés de ce travail, pour eux trop facile, et invités à faire des extraits, soit sur l'ensemble du sujet traité dans un chapitre, soit sur telle ou telle partie du sujet à laquelle le catéchiste, dans son développement oral, se sera plus particulièrement attaché. Quant aux versets de l'Écriture sainte indiqués dans le Cours, tous devront être cherchés et lus par le catéchumène ; le catéchiste pourra en choisir et en désigner un certain nombre qui seront transcrits et appris par cœur.

Ce qu'on demande à bon droit à un traité de ce genre, c'est une exposition de la vérité chrétienne qui soit à la fois courte et suffisamment complète,—intelligible (avec le secours d'un bon catéchiste) à ceux de nos catéchumènes qui n'ont reçu qu'une instruction élémentaire et instructive pour les plus cultivés d'entre eux,—fidèle à l'enseignement de l'Écriture sainte et appropriée aux besoins et aux lumières du temps pré-

sent. Tel a été notre but; puissions-nous en avoir assez approché, pour qu'après tant de catéchismes anciens ou récents, la présente publication ait son utilité et son excuse!

---

# COURS

DE

## RELIGION CHRÉTIENNE

---

### INTRODUCTION

**De la Religion et des Religions.— Religion chrétienne.  
Religion réformée. — But de ce cours de religion.**

---

La *Religion* est ce qui unit ou *relie* l'homme à Dieu. Elle consiste à connaître, à aimer et à servir Dieu. Elle comprend des vérités qu'il faut savoir et croire, et des devoirs qu'il faut pratiquer, une *doctrine* et une *morale*.

Il y a sur la terre plusieurs religions, correspondant à autant d'idées différentes de la divinité et de la manière dont elle s'est révélée aux hommes. La plus importante différence est celle des religions *polythéistes*, reposant sur la croyance à une pluralité de dieux, et des religions *monothéistes*, reposant sur la croyance à

l'unité de Dieu. Toutes les religions *païennes* sont polythéistes ; les religions *juive, chrétienne* et *mahométane* sont monothéistes.

Un coup d'œil sur l'état actuel du monde et la situation respective des différentes religions suffit à montrer la supériorité de la religion chrétienne, la seule qui soit en voie de progrès et de conquête, la seule qui élève et civilise les peuples, la seule qui sanctifie les âmes.

Notre religion est appelée *chrétienne* parce que *Jésus de Nazareth*, appelé le *Christ*, en est le *fondeur*, comme l'ayant révélée aux hommes de la part de Dieu (Jean XVIII, 37), et aussi parce qu'il en est l'*objet*, comme étant le seul *Médiateur* entre Dieu et les hommes (I Tim. II, 5). La doctrine chrétienne est tout ensemble une doctrine *de Jésus-Christ* et une doctrine *touchant Jésus-Christ*.

Notre religion est en outre appelée la religion *évangélique, protestante* ou *réformée*, parce qu'à l'exemple des Réformateurs du seizième siècle, nous remontons à la source même de la révélation chrétienne, et nous recueillons la vérité de la bouche même de Jésus-Christ et de ses apôtres, refusant de nous soumettre sans contrôle aux décisions d'une église, d'une tradition ou d'un pouvoir quelconque prétendu infallible.

Ce Cours a donc pour but d'exposer les principales vérités et les principaux devoirs de la religion chrétienne. La doctrine et la morale chrétiennes peuvent et doivent être enseignées

(Ps. xxxiv, 12) ; mais Dieu seul peut les graver dans les cœurs (Ps. Lxxxvi, 11).

QUESTIONS.

1. Qu'est-ce que la Religion ?
  2. Quelles sont les deux parties principales de toute religion ?
  3. Y a-t-il une ou plusieurs religions ?
  4. Comment peut-on classer les différentes religions qu'il y a sur la terre ?
  5. Quelles sont les religions monothéistes ?
  6. Qu'est-ce qui prouve la supériorité de la religion chrétienne ?
  7. Pourquoi notre religion est-elle appelée chrétienne ?
  8. Pourquoi notre religion est-elle appelée évangélique ou protestante ?
  9. Quel est le but de ce Cours de religion ?
  10. La doctrine et la morale chrétiennes peuvent-elles s'enseigner ?
-

## PREMIÈRE SECTION

### DIEU ET L'HOMME

---

#### CHAPITRE PREMIER

##### DE L'EXISTENCE DE DIEU.

---

L'homme religieux n'a pas besoin que l'existence de Dieu lui soit démontrée par le raisonnement. Il se sent tout ensemble dépendant absolument de Dieu et attiré vers Dieu, et c'est dans les moments les meilleurs et les plus sérieux de sa vie que ce double sentiment a le plus de force (Act. xvii, 27-28).

Toutefois, si notre cœur sent la *réalité* de l'existence de Dieu, notre esprit à son tour en aperçoit clairement la *nécessité*. En effet, la raison elle-même nous oblige à supposer une cause à tout ce qui arrive, à tout ce qui existe, en nous ou hors de nous (principe de *causalité*).



Or, 1° le monde existe et n'a pu se faire tout seul (Hébr. iii, 4; Jérém. x, 12). Ni les corps, ni les esprits finis n'ont en eux-mêmes la raison de leur être; ils sont donc l'effet d'une cause qui leur est antérieure et supérieure.

En particulier, la science établit avec certitude que l'*humanité* a commencé, que la *vie* même a commencé sur la terre; l'une et l'autre ne peuvent être que l'ouvrage d'un Etre vivant et intelligent (Ps. c, 3).

L'existence du monde suppose donc l'existence d'un *premier Etre*, cause de Lui-même et de tout le reste. Ce premier Etre, c'est Dieu.

2° Nous remarquons dans le monde, et dans chaque partie du monde, depuis l'astre jusqu'à l'insecte, un ordre, une beauté, une merveilleuse disposition de chaque être et de chaque organe en vue de sa fin spéciale, une harmonie des êtres, un équilibre des forces, qui ne peuvent être que le fruit d'un dessein arrêté et admirablement conçu (Ps. xix, 1; Rom. i, 20).

L'*ordre* du monde prouve donc l'existence d'un *Ouvrier* ou d'un *Artiste* suprême, dont la sagesse égale la puissance. Cet ouvrier ou cet artiste, c'est Dieu.

3° Descendant dans nos consciences, nous y entendons comme une voix intérieure qui nous commande de faire le bien et de fuir le mal. Cette *loi morale*, comme on l'appelle, étant supérieure à nous, ne vient pas de nous, et ne peut exprimer que la pensée et la volonté, plus ou

moins clairement manifestée, d'un Etre infiniment plus grand et meilleur que nous. Cet auteur de la loi est aussi le seul qui puisse la *sanc-tionner*, comme l'exige encore notre conscience, en rendant à chacun selon ses œuvres (Deut. xxx, 14, 15).

Ce *Législateur* et ce *Juge des esprits*, dont notre conscience atteste l'existence, c'est encore Dieu.

4° Tous les peuples, même les plus sauvages, ont une religion quelconque (Act. xvii, 23). Ce fait est une confirmation puissante de notre foi à l'existence de Dieu. Car il en résulte qu'il est naturel et essentiel à l'homme de croire en Dieu, et que l'*athéisme* (la négation de Dieu) est une exception monstrueuse et une maladie de l'âme (Ps. xiv, 1).

#### QUESTIONS.

1. L'existence de Dieu *a-t-elle* besoin d'être démontrée ?
2. L'existence de Dieu *peut-elle* être démontrée ?
3. Quel est le principe sur lequel reposent les preuves de l'existence de Dieu ?
4. Le monde existe-t-il *par lui-même* ?
5. N'y a-t-il pas dans le monde certains êtres qui, par leur nature et par leur origine, attestent avec une évidence spéciale l'existence de Dieu ?
6. Le monde, tel qu'il existe aujourd'hui, peut-il être l'ouvrage d'un aveugle hasard ?

7. Qu'est-ce que la loi morale ?
  8. D'où vient la loi morale ?
  9. Que faut-il, pour que la loi morale reçoive la sanction qu'elle réclame ?
  10. Que peut-on conclure de ce fait, que tous les peuples ont une religion ?
- 

## CHAPITRE II

### DE LA MANIFESTATION DE DIEU DANS LA NATURE ET DANS LA CONSCIENCE DE L'HOMME.

---

En réfléchissant sur les preuves par lesquelles nous avons établi l'existence de Dieu, nous reconnaissons que nous possédons naturellement deux moyens de connaître Dieu.

1<sup>o</sup> Le premier moyen de connaître Dieu est *la contemplation de ses œuvres*. S'il y a quelque bonté, quelque force, quelque excellence dans les êtres créés, tout cela se trouve à plus forte raison et infiniment plus en celui qui a fait toutes choses (Ps. xcvi, 9; Jacq. i, 17). Ainsi l'existence du monde atteste l'*existence* et la *puissance* de Dieu; l'ordre du monde manifeste la *sagesse* de Dieu;

l'harmonie des diverses parties du monde doit faire pressentir l'*unité* de Dieu; l'arrangement de toutes choses pour le bien de l'homme montre la *bonté* de Dieu (Ps. viii, 5 à 7).

2° Le second moyen de connaître Dieu est d'interroger *notre conscience*. Cette voix de Dieu en nous nous avertit que Dieu aime le bien et bénit celui qui le fait, qu'Il hait et punit le mal : elle nous révèle donc la *sainteté* et la *justice* de Dieu (I Pierre i, 16; Rom. ii, 6).

Ces deux sources de connaissance religieuse sont précieuses, mais insuffisantes, car

1° La souffrance, la mort et le mal, qui règnent dans le monde malgré l'ordre admirable dont nous avons parlé, nous portent à douter de la sagesse et de la bonté de Dieu (Ps. lxxiii, 10, 11).

2° Obscurcie et faussée sur bien des points par le péché, la conscience de l'homme ne lui fournit pas une connaissance pure et complète de la volonté de Dieu (Ephés. iv, 18).

3° Elle (la conscience) ne communique pas à l'homme la force de faire cette portion de la volonté de Dieu qu'elle lui apprend à connaître (Rom. vii, 19).

4° Quand l'homme a transgressé la loi de Dieu, sa conscience ne lui enseigne pas par elle-même le moyen d'obtenir le pardon de sa faute ni de vaincre la puissance du mal qui l'asservit.

L'homme donc, ou du moins l'homme pécheur, n'est pas capable, par les seules lumières et les seules ressources de sa nature, de parvenir

à connaître, à aimer et à servir Dieu, ou à posséder la vraie religion. C'est ce que prouve abondamment l'histoire des peuples païens (Rom. I, 21 à 25).

### QUESTIONS.

1. Quels sont les deux moyens de connaître Dieu que l'homme possède naturellement ?
2. Peut-on dire que toutes les qualités de la créature se trouvent nécessairement dans le Créateur ?
3. Quelles sont les perfections de Dieu que nous manifeste la contemplation de ses œuvres ?
4. Quelles sont les perfections de Dieu que nous révèle notre conscience ?
5. La nature et notre conscience, jointes ensemble, nous fournissent-elles une connaissance suffisante de Dieu ?
6. Que manque-t-il à la manifestation de Dieu dans la nature ?
7. Que manque-t-il à la manifestation de Dieu dans notre conscience ?
8. Quelle cause rend l'homme incapable de parvenir par lui-même à la vraie connaissance de Dieu ?
9. Quelle preuve de fait établit que l'homme est en effet incapable de trouver, par ses seules lumières et ses seules forces, la vraie religion ?

### CHAPITRE III

#### DE LA RÉVÉLATION.

---

Dieu, avons-nous dit, se manifeste dans ses œuvres et dans la conscience de l'homme ; mais cette double manifestation est insuffisante pour l'homme pécheur : car d'un côté elle est obscurcie par le péché, d'un autre côté elle fait entrevoir à l'homme son état de péché, et par conséquent d'éloignement de Dieu, sans lui en montrer, ni toute la gravité, ni surtout le remède (Rom III, 20 ; I Cor. I, 21).

Dieu donc, par un libre mouvement de sa miséricorde, *s'est révélé* aux hommes.

La manifestation de Dieu dans ses œuvres étant devenue insuffisante et obscure, Dieu y supplée par des actes qui, dépassant les forces de la nature et celles de l'homme, montrent avec évidence la puissance et le dessein de Dieu : on les nomme *miracles* (Matth. ix, 8).

La manifestation de Dieu dans la conscience humaine étant devenue insuffisante et obscure, Dieu y supplée par une action toute particulière de son Esprit sur le cœur de l'homme, où Il fait

naitre des pensées et des sentiments que celui-ci n'aurait jamais tirés de son propre fonds : **C'est** ce que l'on nomme *inspiration* (2 Pierre I, 21).

Le miracle et l'inspiration sont donc les deux formes principales de la Révélation. Elles sont étroitement liées l'une à l'autre. L'inspiration explique le but et le sens du miracle (Act. III, 12, 13); le miracle est destiné à préparer et à ouvrir à la parole divine le cœur de l'homme inspiré lui-même (Exode III, 2) et les cœurs de ceux vers lesquels il est envoyé (Hébr. II, 4).

Ainsi Dieu se manifeste, comme l'esprit de l'homme, par des actions et des paroles : dans le miracle, Il *agit*; dans l'inspiration, Il *parle*.

Il y a des miracles où l'action de Dieu paraît seule, sans qu'Il se soit servi d'aucun instrument humain (résurrection de Jésus-Christ); mais Dieu a opéré la plupart de ses miracles par le moyen d'hommes qui agissaient en son nom et par sa puissance (miracles de Jésus-Christ et des apôtres).

Quant à l'inspiration, elle a été accordée en divers temps et en diverse mesure à quelques hommes saints et choisis de Dieu pour annoncer la vérité à leurs frères (Hébr. I, 1). Dieu la leur a communiquée tantôt à l'aide de moyens extérieurs (voix célestes, visions, apparitions d'anges, etc.), tantôt par une action tout intérieure et cachée de son Esprit (Jean XVI, 13).

QUESTIONS.

1. Pourquoi la double manifestation de Dieu dans ses œuvres et dans la conscience de l'homme était-elle insuffisante ?
  2. Sans la révélation, l'homme pouvait-il connaître toute la gravité de son état moral ?
  3. Quelles sont les deux formes principales de la révélation ?
  4. Qu'est-ce que le miracle ?
  5. Qu'est-ce que l'inspiration ?
  6. Comment le miracle et l'inspiration se prêtent-ils un mutuel secours ?
  7. Quelle ressemblance y a-t-il entre la révélation de Dieu et la manière dont se manifeste l'esprit de l'homme ?
  8. Dieu s'est-il servi d'instruments humains pour accomplir ses miracles ?
  9. De quelle manière Dieu a-t-il fait connaître la vérité aux hommes qu'Il a inspirés ?
- 

CHAPITRE IV

DE LA RÉVÉLATION (*suite*).

---

La révélation est *surnaturelle*, c'est-à-dire que l'homme, réduit aux seules forces et aux seules



lumières de sa nature, est également incapable de produire les actes merveilleux qui l'accompagnent et de découvrir les divines vérités qu'elle manifeste.

La révélation est *religieuse*, c'est-à-dire qu'elle n'a pas pour but d'enseigner à l'homme des vérités qu'il peut atteindre par l'observation et le raisonnement, mais de lui communiquer une connaissance vivante et salutaire de Dieu (I Cor. II, 9).

La révélation est *historique* et *progressive* : c'est une éducation religieuse de l'homme, où Dieu se met à la portée de sa faiblesse et ne lui communique la vérité que par degrés et selon la mesure de ce qu'il peut porter (Marc x, 5).

Aussi faut-il distinguer la révélation *incomplète* et *préparatoire*, qui est celle de l'Ancien Testament, de la révélation *parfaite* et *définitive*, qui est celle du Nouveau Testament (Héb. I, 1,2).

Les faits principaux de la révélation de l'Ancien Testament sont l'alliance traitée avec les patriarches, la vocation d'Abraham, le choix du peuple d'Israël, la direction providentielle et souvent miraculeuse de l'histoire de ce peuple, la législation de Moïse, la prophétie.

Les faits principaux de la révélation du Nouveau Testament sont la naissance, la vie, la mort et la résurrection de Jésus-Christ, puis les lumières et les dons du Saint-Esprit accordés aux apôtres et à l'église chrétienne.

L'auteur de la révélation, c'est Dieu ; la cause de la révélation, c'est la miséricorde de Dieu ;

le but de la révélation, c'est d'éclairer et de sauver l'homme ; l'organe de la révélation, c'est Jésus-Christ, le Fils et la Parole vivante de Dieu (Jean I, 18) ; ce sont aussi, avant ou après lui, mais toujours au-dessous de lui et en vue de lui, les prophètes et les apôtres.

On a souvent contesté la possibilité, la nécessité, la réalité de la révélation. La *possibilité* de la révélation de Dieu en Jésus-Christ repose sur la libre puissance du Dieu vivant ; sa *nécessité* est une conséquence du péché de l'homme ; sa *réalité* est établie par ses effets et par le témoignage de ceux qui en furent les instruments ou les premiers témoins.

#### QUESTIONS.

1. Qu'entendez-vous en disant que la révélation est surnaturelle ?
2. Qu'entendez-vous en disant que la révélation est religieuse ?
3. S'il paraît se rencontrer dans l'Écriture sainte quelque erreur scientifique ou quelque inexactitude historique, ce fait doit-il nous faire douter de la révélation de Dieu qu'elle prétend contenir ?
4. Qu'entendez-vous en disant que la révélation est historique et progressive ?
5. Quelles sont les deux parties principales de la révélation de Dieu ?

6. Quels sont les faits principaux de la révélation contenue dans l'Ancien Testament ?
  7. Quels sont les faits principaux de la révélation contenue dans le Nouveau Testament ?
  8. Quel est l'auteur de la révélation ?
  9. Quelle est la cause de la révélation ?
  10. Quel est le but de la révélation ?
  11. Quel est l'organe principal de la révélation et quels en sont les organes subordonnés ?
  12. Comment établissez-vous la possibilité d'une révélation ?
  13. Comment établissez-vous la nécessité d'une révélation ?
  14. Comment établissez-vous la réalité de la révélation de Dieu en Jésus-Christ ?
- 

## CHAPITRE V

### DES SAINTES ÉCRITURES.

---

La révélation divine n'était pas seulement destinée à ceux qui en furent les premiers témoins : elle avait pour but d'amener à cette vraie et vivante connaissance de Dieu en Jésus-

Christ, qui est la vie éternelle (Jean xvii, 3), les hommes de tous les temps et de tous les lieux. Il a donc plu à Dieu que les vérités révélées, pour être transmises aux générations futures dans leur *pureté* et leur *intégrité*, fussent déposées dans les *saintes Ecritures*, qu'on appelle aussi la Bible, c'est-à-dire le *Livre* par excellence.

Les Ecritures saintes sont donc *le document de la révélation de Dieu* ou, ce qui revient au même, le recueil des livres qui rendent témoignage de ce que Dieu a dit et a fait pour le salut des hommes. Elles contiennent tout à la fois l'histoire de Dieu dans ses rapports avec l'homme et l'histoire de l'homme dans ses rapports avec Dieu.

Elles se divisent en deux parties : l'*Ancien Testament*, ou recueil des livres de l'ancienne alliance, écrits en hébreu, qui racontent la préparation du salut (2 Cor. iii, 14) ; le *Nouveau Testament*, ou recueil des livres de la nouvelle alliance, écrits en grec, qui racontent l'accomplissement du salut (1 Cor. xi, 25).

L'Ancien Testament renferme trois classes de livres :

1° 17 livres *historiques*, savoir : les 5 livres de Moïse ou le *Pentateuque* qui sont : *Genèse* (origines), *Exode* (sortie d'Egypte), *Lévitique* (règlement du culte), *Nombres* (dénombrement), *Deutéronome* (seconde édition de la loi) ; et 12 autres : *Josué*, les *Juges*, *Ruth*. 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> livres de

*Samuel*, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> livres des *Rois*, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> livres des *Chroniques* (ou histoires), *Esdras*, *Néhémie*, *Esther* ;

2<sup>o</sup> 5 livres de *Culte et de morale* (appelés *Hagiographes* ou écrits sacrés), savoir : *Job*, les *Psau-  
mes* ou *Cantiques*, les *Proverbes* ou *Maximes*,  
l'*Ecclésiaste* ou le *Prédicateur*, le *Cantique des  
Cantiques* ;

3<sup>o</sup> 17 livres *prophétiques*, savoir : les 5 livres  
des quatre grands prophètes : *Esaïe*, *Jérémie*, les  
*Lamentations de Jérémie*, *Ezéchiel*, *Daniel* ; les 12  
petits prophètes : *Osée*, *Joël*, *Amos*, *Abdias*, *Jonas*,  
*Michée*, *Nahum*, *Habacuc*, *Sophonie*, *Aggée*, *Zacharie*,  
*Malachie*.

En tout 39 livres de l'Ancien Testament.

On ajoute quelquefois à l'Ancien Testament  
des livres appelés *apocryphes* (ou non reconnus),  
que les Juifs n'ont jamais reçus comme faisant  
partie de leurs saintes Ecritures.

Le Nouveau Testament renferme aussi trois  
classes de livres :

1<sup>o</sup> 5 livres *historiques*, savoir : *Evangiles* (bonne  
nouvelle) *selon Matthieu*, *selon Marc*, *selon Luc*,  
*selon Jean*, *Actes* ou *histoire des Apôtres* ;

2<sup>o</sup> 21 *Épîtres* ou lettres, savoir : 13 épîtres de  
Paul : épître aux *Romains*, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> aux *Corin-  
thiens*, épîtres aux *Galates*, aux *Ephésiens*, aux  
*Philippiens*, aux *Colossiens*, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> aux *Thessa-  
loniciens*, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> à *Timothée*, épître à *Tite*, épître  
à *Philémon* ;



1 Épître sans nom d'auteur : l'Épître aux *Hébreux* ;

7 Épîtres appelées *catholiques* ou universelles, parce qu'elles ne sont adressées à aucune Eglise particulière : Épître de *Jacques*, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> épîtres de *Pierre*, 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> épîtres de *Jean*, épître de *Jude* ;

3<sup>o</sup> 1 livre *prophétique* : l'*Apocalypse* ou Révélation.

En tout 27 livres du Nouveau Testament ; 66 livres de la Bible.

#### QUESTIONS.

1. Pourquoi Dieu nous a-t-il donné les saintes Ecritures ?
2. Ne suffisait-il pas que les vérités révélées fussent transmises de bouche en bouche par la tradition ?
3. Que sont les saintes Ecritures ?
4. Quelle histoire renferment les saintes Ecritures ?
5. Comment se divisent les saintes Ecritures ?
6. Nommez dans leur ordre les livres historiques, — de culte et de morale, — prophétiques de l'Ancien Testament.
7. Qu'est-ce que les livres apocryphes ?
8. Nommez dans leur ordre les livres historiques, — les épîtres, — le livre prophétique du Nouveau Testament.
9. Indiquez le sens de ceux de ces titres qui ont besoin d'explication.

## CHAPITRE VI

### DES SAINTES ECRITURES (*suite*).

---

Les saintes Ecritures sont *vraies*, c'est-à-dire qu'elles rendent un témoignage véritable et digne de foi de Dieu et de ses révélations (Jean xvii, 17).

On peut alléguer en preuve de l'assertion qui précède :

1° Le *fait* que la plupart des écrivains sacrés, ceux du Nouveau Testament surtout, ont vécu près des événements qu'ils racontent et étaient en mesure de les bien connaître (I Jean I, 3; Luc I, 3), et que les principaux d'entre eux (Moïse, les prophètes, les apôtres) étaient non seulement *témoins*, mais *organes* ou instruments des révélations de Dieu (I Cor. II, 12);

2° Le *caractère moral* de ces saints hommes, également éloignés du mensonge et de l'exaltation insensée, et toujours prêts à sceller leur témoignage de leur sang (Act. v, 41);

3° L'*influence* incomparable et salutaire à tous les égards, que les saintes Ecritures ont exercée et exercent encore sur les individus et sur les peuples (2 Tim. III, 16);

4° Le *témoignage de l'Esprit-Saint* dans le cœur du chrétien qui les lit (2 Cor. iv, 2).

On peut citer encore, en faveur de l'Ancien Testament, le respect avec lequel le Seigneur Jésus-Christ en parle et s'appuie sur les passages qu'il en cite comme sur une parole de Dieu (Matth. iv, 4 ; Jean x, 35) ;

En faveur du Nouveau Testament, la promesse faite par Jésus-Christ à ses apôtres que le Saint-Esprit les conduirait dans la vérité (Jean xvi, 13).

Etant l'expression fidèle des pensées de Dieu à l'égard de l'homme, les saintes Ecritures sont justement appelées la *Parole de Dieu* (Hébr. iv, 12).

Sur la vérité des saintes Ecritures repose leur *autorité*, qui les a fait appeler *canoniques* (le mot *canon* signifie *règle*). Nous admettons ou rejetons une doctrine, nous la déclarons chrétienne ou non chrétienne, selon qu'elle est conforme ou contraire à l'enseignement général des saintes Ecritures (I Jean iv, 6).

Les Ecritures saintes sont, en matière de foi, *notre seule autorité*. Nous rejetons l'autorité prétendue infaillible de la tradition et de l'Eglise romaine :

1° Parce qu'on ne sait où elle réside ;

2° Parce qu'elle est sans preuves ;

3° Parce qu'elle enseigne des choses évidemment contraires aux saintes Ecritures (Marc vii, 9).

Il y a *unité* et *diversité* dans l'Ecriture sainte. *Diversité*, parce que chaque écrivain sacré a son



style, son caractère, sa manière de comprendre et de présenter la vérité ; *unité*, parce que tous sont animés d'un même esprit, qui est l'Esprit de Dieu. Entre les différentes parties de la Bible, il n'y a pas uniformité, mais il y a une harmonie semblable à celle qui unit les différentes parties d'un corps organisé ou les divers degrés de développement d'une même vie.

L'Écriture sainte est assez *claire*, sur les points essentiels, pour être comprise par tout esprit droit (Ps. xix, 8). Elle est *suffisante* pour conduire celui qui se laisse diriger par elle, sous la bénédiction de l'Esprit de Dieu, à la connaissance de la vérité, à la sanctification et au salut (2 Tim. iii, 15).

De tout ce qui précède résulte le *droit* et le *devoir* pour chaque chrétien, de lire l'Écriture sainte et de l'étudier selon les moyens dont il dispose (Actes xvii, 11). Mais pour l'étudier avec fruit, il est nécessaire d'apporter à cette étude un esprit d'*humilité* (Actes viii, 31), de *prière* (Ps. cxix, 18), de *foi* (2 Cor. iv, 4), d'*application pratique et personnelle* (2 Sam. xii, 7), d'*examen intelligent* (I Cor. x, 15).

#### QUESTIONS.

1. Qu'entendez-vous en disant que les saintes Écritures sont vraies ?
2. Quelles sont les preuves de la vérité des saintes Écritures ?

3. Que peut-on conclure de la situation où se trouvaient les écrivains sacrés par rapport aux faits qu'ils attestent ?
4. Quelle autorité le caractère moral des écrivains sacrés ajoute-t-il à leur témoignage ?
5. Si l'Écriture sainte ne contenait pas une révélation de Dieu, pourrait-on expliquer raisonnablement le bien qu'elle fait dans le monde ?
6. Quel témoignage est plus efficace que tout autre pour nous convaincre de la vérité de l'Écriture sainte ?
7. Quel témoignage Jésus-Christ a-t-il rendu à l'Ancien Testament ?
8. Quel témoignage Jésus-Christ a-t-il rendu par avance au Nouveau Testament ?
9. Pourquoi appelle-t-on les saintes Écritures la Parole de Dieu ?
10. Que faut-il pour qu'une doctrine soit réputée chrétienne ?
11. Y a-t-il en matière de foi une autre autorité que l'Écriture sainte ?
12. Quelles raisons avez-vous de rejeter la prétendue infailibilité de l'Église romaine ?
13. Quel genre d'unité trouvons-nous dans l'Écriture sainte ?
14. Cette unité de l'Écriture sainte exclut-elle la diversité ?
15. Qu'entendez-vous en disant que l'Écriture est claire ?

16. Qu'entendez-vous en disant que l'Écriture est suffisante ?
  17. Montrez le droit et le devoir, pour chaque chrétien, de lire l'Écriture sainte.
  18. Dans quel esprit faut-il étudier l'Écriture sainte ?
- 

## CHAPITRE VII

### DES ATTRIBUTS OU PERFECTIONS DE DIEU.

---

Considéré en lui-même et indépendamment de ses rapports avec ses créatures,

Dieu est *Absolu* : Il est par lui-même et ne dépend que de lui-même (Exode III, 14).

Il y a un *seul* Dieu (Deutéron VI, 4).

Dieu est *Esprit* : Il a conscience de lui-même ; Il est souverainement intelligent, libre, personnel. Cela implique aussi qu'il est un être invisible, sans corps, ni figure (Jean IV, 24).

Dieu est *Bienheureux* : Il se suffit parfaitement à lui-même et n'a nul besoin de ses créatures. (I Tim VI, 15 ; Actes XVII, 25).

Considéré dans ses rapports avec la création en général,

Dieu est *Infini* et *Présent partout* : Il n'est pas limité par l'espace (Ps. cxxxix, 7; Jérémie xxiii, 24).

Dieu est *Eternel* : Il n'a pas eu de commencement et n'aura point de fin; Il n'est pas limité par le temps (Ps. xc, 2).

Dieu est *Tout-Puissant* : Il a créé le monde par sa libre volonté et Il en est maître souverain (Ps. cxxxv, 6).

Dieu est *Tout-sachant* : Il connaît toutes choses, même nos pensées (Ps. cxxxix, 1-4).

Dieu est *souverainement Sage* : Tout ce qu'Il fait est bien fait (Ps. civ, 24).

Dieu est *souverainement Bon* : Il veut toujours le bien de ses créatures (Ps. cxlv, 9).

Considéré dans ses rapports avec ses créatures libres, coupables et pourtant appelées au salut,

Dieu est *souverainement Saint* : Il aime le bien et hait le mal (Esaïe vi, 3; Habacuc i, 13).

Dieu est *souverainement Juste* : Il récompense le bien et punit le mal (Rom. ii, 6).

Dieu est *souverainement Miséricordieux* : Il veut le salut des pécheurs (Ps. ciii, 8).

Dieu est *parfaitement Fidèle* : Il ne change point, et accomplit tout ce qu'il a dit (Nomb. xxiii, 19; Hébr. x, 23).

Les noms le plus souvent donnés à Dieu dans l'Ancien Testament sont les suivants : *Dieu* (Elohim, le Fort); *Eternel* (Jéhovah, Celui qui est); *Tout-Puissant* (Exode vi, 3); *Dieu* ou *Eternel*

*des armées célestes*, c'est-à-dire des étoiles et peut-être des anges (Ps. LXXXIV, 13); *Seigneur* (Ps. CXXXVI, 3); *Saint d'Israël* (Esaïe XLVII, 4) etc.

Le nom nouveau de Dieu dans le Nouveau Testament est celui de *Père Céleste* (Matth. VI, 9).

L'Écriture sainte contient quatre *définitions* de Dieu : Dieu est *Celui qui est*, Dieu est *Esprit*, Dieu est *Lumière*, c'est-à-dire Sainteté (I Jean I, 5), Dieu est *Amour* (I Jean IV, 8). Ces quatre définitions réunies expriment d'une manière aussi complète que possible l'idée chrétienne de Dieu.

Il convient de nous souvenir, toutes les fois que nous parlons de Dieu, que nos paroles et nos pensées sont nécessairement imparfaites et que Dieu est incompréhensible à l'homme (Job XI, 7-8). Le sentiment de cette vérité est essentiel à l'*adoration*.

*Connaitre* vraiment un tel Dieu, c'est le *craindre*, l'*aimer* et le *servir* (I Cor. VIII, 2-3).

#### QUESTIONS.

1. Comment peut-on classer les attributs ou perfections de Dieu ?
2. Quels sont les principaux attributs de Dieu considéré en lui-même ?
3. Qu'entendez-vous en disant que Dieu est Absolu ?
4. Qu'entendez-vous en disant que Dieu est Esprit ?

5. Qu'entendez-vous en disant que Dieu est Bienheureux?
6. Quels sont les principaux attributs de Dieu dans ses rapports avec la création en général?
7. Qu'entendez-vous en disant que Dieu est Infini et qu'il est Eternel?
8. Pouvez-vous prouver que Dieu sait et peut toutes choses?
9. En quoi consistent la Sagesse et la Bonté de Dieu?
10. Quels sont les principaux attributs de Dieu dans ses rapports avec l'homme pécheur et qu'il veut racheter?
11. En quoi consistent la Sainteté, la Justice, la Miséricorde, la Fidélité de Dieu?
12. Quels sont les principaux noms donnés à Dieu dans l'Ancien Testament?
13. Quel est le nouveau nom donné à Dieu dans le Nouveau Testament?
14. Quelles sont les quatre définitions de Dieu dans l'Écriture sainte?
15. Dieu serait-il Dieu si nous pouvions le comprendre?
16. Quels sentiments doit nous inspirer la connaissance des perfections de Dieu?

## CHAPITRE VIII

### DE LA CRÉATION.

---

Dieu est le *Créateur* de toutes choses, c'est-à-dire l'Auteur unique de leur existence (chap. 1<sup>er</sup>). On dit souvent que Dieu a *fait* le monde *de rien*, ou l'a *tiré du néant*, par où il faut entendre que Dieu a fait le monde par un simple acte de volonté, ou, comme s'exprime l'Écriture sainte, *par sa parole* (Psaume xxxiii, 6), sans se servir d'une matière qui existât indépendamment de lui (Héb. xi, 3). Créer est l'acte de la Toute-Puissance.

Après avoir donné l'existence à ce qui n'était que le noyau informe d'un monde (Gen. i, 2), Dieu introduisit successivement dans ce *chaos* la lumière, l'ordre, la vie végétale, la vie animale, l'intelligence enfin. C'est l'œuvre des six jours, racontée dans le premier chapitre de la Genèse. Dieu dans cet ouvrage a observé la loi du progrès, allant du moins parfait au plus parfait.

« Dieu se reposa le septième jour » (Gen. ii, 2). C'est-à-dire qu'il cessa de produire, au moins sur notre terre, des existences absolument nouvelles. Mais Dieu *conserve* son œuvre (Ps. cXLV,

15-16); Il ne cesse pas *d'agir* dans le monde (Jean v, 17).

Dieu même, à proprement parler, n'a pas cessé de créer. Les miracles, certains miracles surtout, sont des *actes créateurs* (multiplication des pains). La rédemption de l'humanité par Jésus-Christ, le second Adam, la conversion d'une âme à Dieu, sont appelées dans l'Écriture sainte de *nouvelles créations* (2 Cor. v, 17).

On ne peut dire, ni qu'il y aura un temps où Dieu ne créera plus, ni qu'il y a eu un temps où Il n'avait pas encore créé. Si le monde a commencé, le temps a commencé avec le monde (Gen. i, 1).

Dieu n'avait pas besoin du monde : Il l'a créé par un pur effet de *sa bonté*. Il a voulu communiquer ses perfections et sa félicité à d'autres êtres (Ps. cxxxvi, 5). En se communiquant, les perfections de Dieu se manifestent, et cela même est la *gloire de Dieu*. Aussi peut-on dire également que Dieu a fait le monde pour sa gloire (Esaië XLIII, 7).

La foi au Dieu créateur doit nourrir en nous ce sentiment de *dépendance absolue* à l'égard de Dieu, qui est le fond de la piété (1 Cor. iv, 7).

L'homme n'est pas la seule créature spirituelle de Dieu. La considération de ce nombre infini de mondes dont l'espace est peuplé nous persuade, à juste titre, que la terre n'est pas le seul lieu de l'univers qui soit habité par des êtres intelligents. L'Écriture sainte, de son côté, nous



parle d'*anges*, esprits créés qui sont définitivement affermis dans le bien (Ps. ciii, 20), et de *démons*, esprits créés qui se sont volontairement et sans retour abimés dans le mal (Jude, 6).

Ce qu'il y a d'important dans la doctrine des anges, c'est qu'elle nous apprend que nous appartenons, si nous sommes chrétiens, à une vaste famille d'esprits, dont Dieu est le Père (Ephés. iii, 14, 15). Ce qu'il y a d'important dans la doctrine des démons, c'est qu'elle nous montre combien est grande la puissance du mal (Ephés. vi, 12), et combien sont affreuses les conséquences de l'endurcissement dans le péché.

#### QUESTIONS.

1. Que signifie cette expression : « Dieu a créé le monde de rien ? »
2. Quel est l'ordre des créations racontées dans le premier chapitre de la Genèse ?
3. Comment faut-il entendre le repos de Dieu au septième jour ?
4. Dans quels faits, postérieurs au repos du septième jour, signalez-vous surtout l'action créatrice de Dieu ?
5. Y a-t-il eu un temps où Dieu n'avait pas encore commencé de créer ?
6. Quel est le but de Dieu dans la création ?
7. Quel sentiment doit exciter en nous la foi au Dieu Créateur ?

8. Pour quelle raison pensez-vous que l'homme n'est pas la seule créature spirituelle de Dieu?
  9. Qu'est-ce qu'un ange?
  10. Qu'est-ce qu'un démon?
  11. Quelle est l'importance pratique de la doctrine des anges?
  12. Quelle est l'importance pratique de la doctrine des démons?
- 

## CHAPITRE IX

### DE LA NATURE HUMAINE.

---

L'homme est en ce monde la dernière créature que Dieu ait formée, et la plus excellente (Matth. x, 31).

L'homme est composé d'un *corps* tiré de la poussière, et d'un *esprit* qui est le souffle de Dieu. En tant qu'esprit uni à un corps, il est une *âme* vivante (Gen. ii, 7). Aussi l'Écriture sainte, pour désigner l'homme entier, dit-elle tantôt : *l'âme et le corps* (Matth. x, 28), tantôt : *l'esprit, l'âme et le corps* (1 Thess. v, 23).

Par son corps, l'homme est un *animal*, mais il est le premier des animaux terrestres par son attitude droite et la perfection de sa structure (Ps. cxxxix, 14).

Par son esprit, l'homme est *fait à l'image et à la ressemblance de Dieu* (Gen. i, 27); il est de la race de Dieu (Act. xvii, 28).

Cette ressemblance de l'homme avec Dieu paraît consister essentiellement dans les traits suivants :

Dieu est *Intelligence, Volonté, Amour*; l'homme a reçu de Dieu la faculté *de connaître, de vouloir, d'aimer* (Prov. xx, 27).

Dieu est *le Maître* de toutes choses; l'homme est appelé à dominer sur les autres créatures terrestres (Gen. i, 28).

Dieu est *Parfait*, et il a mis dans le cœur de l'homme *l'idée et le désir de la perfection* (Matth. v, 48).

Le péché n'a pas *détruit* en l'homme l'image de Dieu (Gen. ix, 6), mais il l'*obscurcit* et tend à l'effacer. Par la nouvelle naissance et la sanctification, l'homme est affranchi du péché et devient véritablement semblable à Dieu (Ephés. iv, 24).

Les affections et les passions de la vie animale, en tant qu'excessives et opposées à la loi de Dieu, sont ce que le Nouveau Testament appelle la *chair* (Rom. viii, 7). C'est donc entre ces deux principes opposés, la *chair* et l'*esprit*, que l'âme ou la volonté de l'homme est placée, et qu'elle doit choisir. Si l'âme soumet la chair à l'esprit,

elle obtient la *vie éternelle*, et le corps même, en la résurrection, participera à la nature et à la gloire de l'esprit (1 Cor. xv, 44). Si l'âme asservit l'esprit à la chair, elle survit bien à la dissolution du corps, mais pour entrer dans une existence misérable que l'Écriture appelle *une mort* (Gal. vi, 8).

Le premier devoir de l'homme à l'égard de lui-même, et en même temps son suprême intérêt, est donc de préférer toujours les biens et la vie de l'esprit, aux biens et à la vie du corps (Marc viii, 36 ; Rom. viii, 13).

Selon l'Écriture sainte, l'homme est à la fois *grand et misérable* : il convient de nous faire une opinion humble de sa condition présente (Ps. viii, 5), une haute idée de sa vraie nature et de sa destinée éternelle (Apoc. iii, 21).

#### QUESTIONS.

1. Quel rang occupe l'homme dans la création ?
2. De quels éléments se compose la nature humaine ?
3. L'homme n'a-t-il pas, même dans son corps, quelques traits de supériorité sur les autres animaux ?
4. En quoi consiste la ressemblance de l'homme avec Dieu ?

5. Chaque trait de ressemblance entre Dieu et l'homme, n'est-il pas en même temps un contraste ?
  6. Le péché a-t-il détruit en l'homme l'image divine ?
  7. Qu'est-ce que le Nouveau Testament appelle la chair ?
  8. Quels sont les deux principes opposés qui se combattent dans l'homme ?
  9. Quelles sont les conséquences de la victoire de l'esprit ?
  10. Quelles sont les conséquences de la victoire de la chair ?
  11. Quel est donc le premier devoir et le premier intérêt de l'homme à l'égard de lui-même ?
  12. Que faut-il penser de la nature humaine d'après l'Écriture sainte ?
- 

## CHAPITRE X

### DE LA PROVIDENCE DE DIEU.

---

La Providence de Dieu est le *gouvernement divin* du monde ou le *soin que Dieu prend de tou-*

*tes ses créatures* (Ps. CXLV, 15 ; I Sam, II, 6-7).

D'une part, la Providence est la conséquence directe des perfections de Dieu, de sa toute science, sa toute puissance, sa justice, sa sagesse et sa bonté.

D'autre part, la liberté et la faiblesse des créatures intelligentes, et surtout la présence du mal dans le monde, exigent rigoureusement l'intervention et la direction constantes du Créateur, si le monde doit atteindre le but que Dieu s'est proposé en le créant (Comp. ch. VIII).

Aussi la foi en une Providence divine est-elle essentielle à toute religion : elle est l'âme de la prière. La négation de la Providence de Dieu est un véritable athéisme (Ps. x, 4 et 11).

L'Écriture sainte est véritablement le livre de la Providence de Dieu. Ce livre contient les plus sublimes enseignements sur la Providence divine ; surtout il nous montre cette Providence à l'œuvre dans l'histoire du peuple de Dieu et dans la vie de ses serviteurs. La vie, la mort, la résurrection de Jésus-Christ, l'établissement et les progrès de son Église sont la manifestation suprême et comme le triomphe de la Providence de Dieu (Act. IV, 27, 28).

La Providence de Dieu *s'étend à toutes choses*, et même aux moindres incidents de notre vie. Ainsi l'enseigne notre Seigneur Jésus-Christ (Matthieu x, 29-30), et aussi la droite raison ; car il n'y a rien de petit pour Celui qui est Infini, et dans ce monde, les choses que nous nommons petites sont inséparablement liées aux grandes.

La Providence de Dieu *laisse subsister* dans leur intégrité *la liberté et la responsabilité de l'homme* (Jacques I, 13 ; Prov. xvi, 9). Celui qui fait le bien est ouvrier avec Dieu (I Cor. III, 9) ; quant à celui qui fait le mal, tantôt Dieu met obstacle à ses mauvais desseins (Ps. Lxv, 8), tantôt Il se sert des péchés même de l'homme pour l'accomplissement de ses plans éternels (Gen. I, 20).

La Providence de Dieu *dispense* aux hommes *les maux comme les biens* (Esaïe XLV, 7). L'affliction est, de la part de Dieu, pour le pécheur endurci, *une punition* (Ezéch. xviii, 4) ; pour l'homme partagé entre le bien et le mal, un *appel à la repentance* (2 Chron. xxxiii, 12) ; pour le chrétien, un *châtiment paternel* et un *moyen de sanctification* (Hébr. xii, 10).

La Providence de Dieu est souvent *insondable* dans ses voies, mais toujours souverainement sage et adorable (Esaïe Lv, 8 et 9).

La foi en la Providence divine doit nous inspirer la *soumission* (Ps. xxxix, 10), la *confiance* (Rom. viii, 28), l'*esprit de prière* (Philip. iv, 6) et l'*activité dans le service de Dieu* (I Cor. xv, 58).

#### QUESTIONS.

1. Qu'est-ce que la Providence de Dieu ?
2. Un Dieu sans Providence serait-il vraiment Dieu ?

3. Est-il raisonnable de supposer que le monde, une fois créé, peut atteindre son but sans que Dieu intervienne et le gouverne ?
  4. Conçoit-on une religion sans foi en la Providence ?
  5. Comment la doctrine de la Providence est-elle présentée dans l'Écriture sainte ?
  6. La Providence de Dieu s'occupe-t-elle seulement des grandes choses ou aussi des petites ?
  7. La Providence de Dieu annule-t-elle la liberté humaine ?
  8. La liberté humaine fait-elle obstacle à la Providence de Dieu ?
  9. Les maux comme les biens ne procèdent-ils pas de la Providence de Dieu ?
  10. Quelle est l'intention providentielle des afflictions ?
  11. Pouvons-nous toujours comprendre les desseins de la Providence ?
  12. Quels sentiments la foi en la Providence doit-elle nous inspirer ?
-



## DEUXIÈME SECTION

### LE PÉCHÉ

---

#### CHAPITRE PREMIER

##### DE L'ORIGINE DU PÉCHÉ OU DE LA CHUTE.

---

Nous avons déjà dû faire fréquemment allusion à l'existence du *mal* dans le monde. Le *mal moral*, c'est-à-dire tout ce qui, dans les sentiments comme dans la vie de l'homme, est contraire à la loi de Dieu ou ne s'accorde point avec cette loi, est ce que l'Écriture sainte nomme *péché* (1 Jean III, 4).

D'où peut venir un tel désordre, sous le règne d'un Dieu tout-puissant, sage, saint et bon ? Voici ce que nous enseigne l'Écriture sur ce mystérieux sujet.

Le mal, dans l'histoire de l'humanité, est presque aussi ancien que l'existence même de notre

race : la première résolution du premier homme paraît avoir été un péché. Cependant le mal ne vient *pas de Dieu, mais de la créature* intelligente et libre (Gen. I, 34 ; Ecclés. VII, 29). Dieu plaça nos premiers parents dans la jardin d'Eden, où ils vivaient dans la félicité et dans l'innocence.

La *possibilité du mal* a seule été voulue de Dieu, comme étant inséparable de la *liberté* morale (Deut. xxx, 19). Sans la liberté, le mal à la vérité était impossible, mais le bien l'était aussi.

Dieu donna à l'homme un *commandement* (Gen. II, 16-17) et par là le soumit à une *épreuve* qui pouvait et devait être une occasion, non de transgression et de chute, mais d'obéissance volontaire et d'affermissement dans le bien (Deut. VIII, 2).

L'*excitation au mal* vint à l'homme du dehors. Un méchant esprit, lui-même tombé dans le mal, se servit du serpent pour le tenter (Apoc. XII, 9 ; Comp. chap. VIII du cours, I<sup>re</sup> section).

L'admirable récit du III<sup>e</sup> chapitre de la Genèse nous montre dans le premier péché le *type* aussi bien que la *source* de tous les autres, et nous raconte notre histoire en nous racontant celle de nos premiers parents. On y doit surtout relever les points suivants :

1<sup>o</sup> Le *progrès de la tentation*. Le tentateur cherche à inspirer le doute sur le commandement de Dieu et en même temps le dénature (Gen. III, 1) ; il affirme que le jugement de Dieu ne s'accomplira pas (Vers. 4) ; il calomnie le caractère et les

intentions de Dieu; il promet le bonheur et la gloire par le péché (Vers. 5).

2° Le *progrès de la chute*. La femme entre en conversation avec le tentateur; elle altère à son tour le commandement de Dieu (Gen. III, 2-3); elle croit le tentateur plutôt que Dieu; elle ouvre et livre de plus en plus son âme à la convoitise, à la sensualité d'un côté et à l'orgueil de l'autre (Gen III, 6); elle cède et commet le péché (Jacq. I, 14-15); elle entraîne l'homme dans la même faute.

3° Les *suites du premier péché*. Adam et Eve ont honte (Gen. III, 7); ils ont peur de Dieu et le fuient (Vers. 8); ils allèguent de mauvaises excuses et rejettent leur faute l'un sur l'autre, sur le serpent, sur Dieu même (Vers. 9-13).

4° La *sentence de Dieu contre le péché*. Il condamne l'homme à un travail pénible et déclare la terre maudite à cause de lui; Il condamne la femme aux douleurs de l'enfantement et l'assujettit à l'homme; Il les chasse tous deux du jardin d'Eden et les place sous la loi de la mort (Gen. III, 16-19).

5° La *promesse encore obscure d'une future délivrance*. Montrant sa miséricorde en même temps que sa justice, Dieu annonce qu'il y aura lutte entre l'humanité et le tentateur, et que cette lutte aboutira pour l'humanité à une victoire chèrement achetée (Gen. III, 15).

QUESTIONS.

1. Qu'est-ce que le péché?
  2. Quand le mal a-t-il commencé dans l'humanité?
  3. Quel est le véritable auteur du mal?
  4. Dieu n'aurait-il pas pu empêcher que le mal n'existât?
  5. Pourquoi l'homme a-t-il été soumis à une épreuve?
  6. D'où vint à l'homme la pensée du mal?
  7. Montrez la ressemblance et la différence qui existent entre le premier péché et ceux qui l'ont suivi.
  8. Montrez d'après le récit de la Genèse, le progrès de la tentation.
  9. Montrez le progrès de la chute.
  10. Quelles furent les suites du premier péché?
  11. Quels châtimens Dieu infligea-t-il aux pécheurs?
  12. Quelle promesse Dieu mêla-t-il à ces sentences sévères?
-

## CHAPITRE II

### DU PÉCHÉ DANS LE MONDE.

---

Par la transgression de nos premiers parents, le péché entra dans le monde, et par le péché la mort (Rom. v, 12).

*Le péché règne sur tous les hommes* (Prov. xx, 9). Quoiqu'il y ait des différences morales entre les enfants d'Adam, il n'y en a pas un seul qui ne soit porté de sa nature au mal plutôt qu'au bien, et privé de toute justice et de toute gloire devant Dieu (Rom. iii, 9 à 12).

*La mort aussi et la souffrance règnent sur tous les hommes*, même sur ceux qui n'ont pas connu ni par conséquent transgressé une loi positive de Dieu (Rom. v, 14). La souffrance et la mort sont le salaire du péché (Rom. vi, 23); ce qui n'implique pas que la mesure de souffrance imposée à chacun ici-bas soit dans une exacte proportion avec sa culpabilité personnelle (Luc xii, 2-3).

Le péché *se propage* dans l'humanité :

1° *Par la génération* ou la naissance. Le péché d'Adam affaiblit sa volonté, obscurcit son intél-

ligence, corrompt son cœur (Jean VIII, 34). Les enfants d'Adam héritèrent donc et durent hériter de leur père une nature profondément viciée.

La loi de l'hérédité morale s'accomplit encore sous nos yeux : sans elle il n'y aurait pas d'espèce humaine (Job XIV, 4 ; Jean III, 6).

Cette disposition au mal que chaque homme apporte en naissant est souvent appelée *le péché originel* (Ps. LI, 7).

2° Le péché se propage aussi par *la contagion* (séduction, fausses maximes, exemples corrompueurs [I Cor. XV, 33 ; Matth. XVIII, 7]).

3° Il se propage enfin et surtout par *la perverse volonté des hommes*, qui choisissent le mal plutôt que le bien et tombent dans des fautes qu'ils auraient pu éviter (Ps. LI, 6).

Aussitôt après la chute et dans les temps qui suivirent, le progrès du mal parut d'une manière effrayante 1° dans le meurtre d'Abel par son frère Caïn (Gen. IV, 8) ; 2° dans l'invention et l'emploi meurtrier des armes par des descendants de Caïn (Gen. IV, 23) ; 3° dans la corruption profonde et universelle que Dieu dut punir et réprimer par *le déluge*, où tout le genre humain d'alors, à l'exception du juste Noé et de sa famille, périt dans les eaux (Gen. VI, 5-6).

Le mal continue de se répandre dans la famille de Noé (Gen. VIII, 21). Après l'orgueilleuse et vaine entreprise de Babel (Gen. XI, 9), les familles de la terre se dispersent et le *paga-*

**nisme** commence (Josué xxiv, 2). Comme exemples et preuves de l'empire du péché chez les nations païennes, même les plus civilisées, on peut citer l'idolâtrie partout régnante avec les vices et les abominations qu'elle entraîne, les guerres continuelles et impitoyables, l'asservissement de l'individu à l'Etat, l'esclavage, l'abaissement de la femme, l'abus du pouvoir paternel, l'absence de toute institution charitable, la prompte décadence des mœurs.

La profondeur et l'opiniâtreté de la maladie morale de l'humanité paraît mieux encore par l'histoire du *peuple d'Israël*. Le peuple choisi de Dieu et seul honoré de ses révélations est un peuple rebelle et de col raide (Deut. ix, 6); sans cesse il viole la loi de Dieu et déshonore son nom (Rom. ii, 24), tantôt en se précipitant dans l'idolâtrie, tantôt en offrant à l'Éternel un culte tout extérieur, sans obéissance, sans sainteté et sans charité (Esaïe, i, 2, 3). Aujourd'hui même, malgré la grande et salutaire influence *du christianisme* sur la société et sur les âmes, nous ne pouvons jeter les yeux autour de nous sans voir partout le péché et la souffrance, fruit du péché (incrédulité, indifférence, fanatisme religieux; crimes, procès, dissolution des mœurs, fraudes dans le commerce, discordes dans les familles; pauvreté, maladies, misères de tout genre, etc.). Il semble que, s'il y a progrès par certains côtés, il y ait décadence par d'autres, et que la puissance du mal aille croissant en même temps que celle du bien (Apoc. xxii. 11).

1. Quelles furent les conséquences de la transgression de nos premiers parents ?
2. Quelle est l'étendue de l'empire du péché ?
3. Quelle est l'étendue de l'empire de la mort ?
4. Quel est le rapport qui existe entre le péché et la souffrance ?
5. Comment se propage le péché dans l'humanité ?
6. La propagation du mal par voie d'hérédité n'est-elle pas une conséquence de l'existence même de l'espèce humaine ?
7. Quest-ce que le péché originel ?
8. En quoi consiste la propagation du péché par contagion ?
9. Chaque homme est-il contraint de subir les mauvaises influences qui l'entourent ?
10. Quels événements manifestèrent le progrès du mal depuis Adam jusqu'au Déluge ?
11. Quels sont les principaux traits de la corruption morale des peuples païens ?
12. Que nous apprend, sur les dispositions naturelles du cœur de l'homme, l'histoire du peuple Juif ?
13. Le mal n'exerce-t-il plus aucun empire chez les peuples chrétiens ?



## CHAPITRE III

### DU PÉCHÉ EN NOUS.

---

Après avoir considéré la puissance du mal dans le monde et dans l'histoire, interrogeons notre conscience.

Nous trouvons en nous-mêmes de mauvais penchants, passions ou convoitises (I Jean II, 16), qui varient, selon les individus, quant à leurs objets et quant à leur degré d'intensité, mais dont aucun cœur d'homme n'est pur (Gal. v, 17).

La racine de ces mauvais penchants est cette disposition générale au mal que l'Écriture sainte appelle souvent *le péché* (Rom, vi, 12). Le péché est l'état d'un cœur qui préfère les biens du corps à ceux de l'âme (*sensualité*), et qui s'aime lui-même plus qu'il n'aime Dieu et ses semblables (*égoïsme*).

Nous sommes capables, en vertu de notre libre arbitre, de céder ou de résister au péché (Jacq. ix, 7), et par conséquent *responsables* de nos actions. Mais nous sommes loin d'avoir opposé au péché une résistance toujours efficace et victorieuse, et nous savons qu'aucun enfant d'Adam ne l'a fait ni ne l'a pu faire.

Ainsi *du péché* résultent *les péchés*, c'est-à-dire les actes contraires à la volonté divine (Jacq. I, 15).

L'homme pèche en diverses manières :

Il pèche par ses actions, par ses paroles, par ses pensées (Matth. xv, 19; Matth. xii, 36);

Il pèche en faisant le mal, et en négligeant de faire le bien (Jacq, iv, 17);

Il pèche en commettant lui-même le mal, et en participant au mal commis par autrui (I Tim. v, 22).

Un péché est d'autant plus grave, que le pécheur a mieux connu le commandement de Dieu qu'il transgresse, et qu'il a eu plus de motifs et de secours pour l'accomplir (Luc. xii, 47, 48).

Nos fautes particulières, fruit de notre mauvaise nature, tendent à la corrompre davantage et à l'asservir au péché (Jean viii, 34). Le mal qui est en nous est donc tout à la fois *nature* et *volonté*. La part de la nature ou de la nécessité est assez grande pour que nous soyons incapables de nous délivrer du mal par nous-mêmes (Rom, vii, 18); la part de la volonté ou de la liberté est assez grande pour que nous soyons inexcusables devant Dieu et devant notre conscience (Dan. ix, 8).

Nous reconnaissons la profondeur de notre misère morale et de l'empire que le péché exerce sur nous, au nombre et à la gravité des fautes que nous avons commises (Ps. cxxx, 3); à la facilité avec laquelle nous faisons le mal, et la

difficulté que nous éprouvons à faire le bien (Rom. vii, 21); à la mauvaise conscience qui nous fait craindre la mort, le jugement de Dieu, et même le jugement des hommes (Esaïe xlviii, 22); à la grandeur des châtimens que la justice de Dieu a attachés au péché dans cette vie et dans l'autre : remords, honte, maladies, misères de tout genre, mort du corps et mort de l'âme (Apoc. xxi, 8); à l'idée que nous donne l'Écriture sainte de la corruption naturelle de nos cœurs (Jérém. xvii, 9); à la résistance trop souvent opiniâtre que le cœur de l'homme oppose à l'Évangile (Jean xv, 24).

#### QUESTIONS.

1. Quelles sont les principales convoitises du cœur de l'homme ?
2. Quelle est la racine commune de ces convoitises ?
3. Qu'est-ce que l'Écriture sainte appelle le péché ?
4. Quelles sont les deux formes principales du péché ?
5. L'homme a-t-il le pouvoir de résister au péché ?
6. L'homme a-t-il le pouvoir de ne commettre aucun péché ?

7. Quelles sont les différentes espèces de péchés que l'homme commet ?
  8. Tous les péchés sont-ils également graves ?
  9. Sommes-nous seulement coupables de ce que nous *faisons*, ou sommes-nous aussi coupables de ce que nous *sommes* ?
  10. Quelles sont les preuves les plus frappantes de l'empire que le péché exerce sur nous ?
  11. Lequel est le plus facile à faire, le bien ou le mal ?
  12. Quels sont les châtimens que Dieu a attachés au péché ?
  13. Quelle idée l'Écriture sainte nous donne-t-elle du cœur naturel de l'homme ?
-

## TROISIÈME SECTION

### DE LA PRÉPARATION DU SALUT.

---

#### CHAPITRE PREMIER

##### DU DESSEIN DU SALUT.

---

L'homme réduit aux lumières et aux forces de sa nature déchue est à la fois impuissant et coupable, privé presque entièrement de la connaissance du Dieu vivant et vrai, séparé de Dieu en cette vie, et sujet à sa juste condamnation dans l'autre (Ephés. II, 12). L'existence est pour lui un malheur, le but de sa création est manqué (Gen. VI, 6), s'il ne sort de cette condition misérable.

Le plus pressant besoin, le plus grand intérêt de l'homme est donc d'*être sauvé* (Act. XVI, 30).

Mais, précisément parce qu'il est perdu,

l'homme, ne peut se sauver lui-même. Etant l'auteur du mal, il n'en peut être le réparateur. Le salut ne peut venir que de Dieu (Osée XIII, 9; Ephés. II, 8).

L'Evangile est la *bonne nouvelle* du salut (Luc. II, 10, 11).

Le salut qui nous y est annoncé est, envisagé par son côté négatif, l'*affranchissement du péché* (Matt. I, 21), savoir : la délivrance de la condamnation du péché par le pardon, la délivrance de l'empire du péché par le don et l'œuvre du Saint-Esprit (Act. II, 38). Envisagé par son côté positif, le salut est le *don de la vie éternelle* (I Jean II, 25), c'est-à-dire le rétablissement de l'homme pécheur dans la communion de son Dieu, véritable source de la sainteté et de la félicité.

L'unique *Auteur* du salut, c'est Dieu; la *cause* du salut, comme de la création, c'est l'amour ou la bonté de Dieu qui, lorsque l'homme pécheur en est l'objet, prend le nom de *grâce* (Ephés. II, 4, 5).

L'instrument ou le *Médiateur* du salut, c'est Jésus-Christ, le Fils de Dieu; *Jésus-Christ dans sa vie, sa mort, sa résurrection, son règne céleste*, mais plus spécialement *dans sa mort* (I Cor. I, 31; I Cor II, 2).

Le dessein du salut embrasse *tous les hommes* (Rom. XI, 32; I Tim. II, 3, 4). Mais ce dessein ne se réalise que pour ceux qui acceptent le salut de tout leur cœur. Cette acceptation est la *foi*, laquelle est ainsi, du côté de l'homme, la *condition du salut* (Rom. V, 1).

Le dessein du salut est *éternel* : il a été formé avant le temps, exécuté dans le temps en Jésus-Christ (Ephés. III, 11).

Mais, avant la venue de Jésus-Christ, il fallait que l'humanité apprit à désirer le salut, et fût ainsi rendue capable de le recevoir et de le comprendre (Matt. IX, 12, 13). Après la venue de Jésus-Christ, il fallait encore que le salut, une fois accompli, fût reçu par les hommes, et qu'il se répandit de peuple en peuple et de génération en génération (Matt. XIII, 33). A ce point de vue, on peut dire que le dessein du salut a commencé à se réaliser aussitôt après la chute, et qu'il ne sera pleinement consommé et manifesté qu'à la fin des temps (I Pierre I, 5).

Il y a donc lieu de diviser l'étude de la doctrine ou de l'histoire du salut en trois parties :

1° De la préparation du salut (avant Jésus-Christ) ;

2° De l'accomplissement du salut (en Jésus-Christ) ;

3° De l'appropriation du salut (après Jésus-Christ).

Toute la doctrine du salut se trouve admirablement résumée en un seul verset de l'Évangile (Jean III, 16).

#### QUESTIONS.

1. Quel est en résumé l'état naturel de l'homme ?

2. Quel est donc le plus pressant besoin de l'homme et son plus grand intérêt ?
3. Pourquoi l'homme ne peut-il pas se sauver lui-même ?
4. Qu'est-ce que l'Évangile ?
5. En quoi consiste le salut annoncé par l'Évangile, envisagé par son côté négatif ?
6. En quoi consiste le même salut, envisagé par son côté positif ?
7. Quel est l'auteur du salut ?
8. Quelle est la cause du salut ?
9. Quel est le médiateur du salut ?
10. Quelle est l'étendue du dessein du salut ?
11. Quelle est, du côté de l'homme, la condition du salut ?
12. Quand le dessein du salut a-t-il été formé ?
13. Quand le dessein du salut a-t-il été accompli ?
14. Pourquoi le salut n'a-t-il pas été accompli aussitôt après la chute ?
15. Que restait-il à faire après que le salut eût été accompli en Jésus-Christ ?
16. Quelle est la durée de l'histoire du salut ?
17. Comment peut-on diviser l'étude de la doctrine du salut ?
18. Citez le verset de l'Évangile qui résume toute la doctrine du salut.



## CHAPITRE II

### LE PEUPLE DE DIEU.

---

Adam avait emporté du paradis la connaissance du vrai Dieu et la promesse d'une victoire future sur le mal (Gen. iii, 15; Gen. iv, 26). Mais la profonde et universelle corruption de sa postérité attira sur elle le jugement redoutable du déluge.

Parmi les fils de Noé, Dieu choisit Sem pour en faire l'héritier de la promesse (Gen. ix, 26, 27). Mais bientôt toute la postérité de Noé, sans en excepter celle de Sem, tomba dans l'idolâtrie ou le paganisme, dont l'histoire de la tour de Babel nous montre les commencements (Jos. xxiv, 2). Dieu ne voulant ni laisser l'humanité se perdre loin de lui, ni la détruire par un second déluge, choisit et forma un peuple destiné à conserver et à communiquer plus tard au reste du monde la connaissance du vrai Dieu. Ce fut le peuple d'Israël (Ps. cxlvii, 19, 20; Esaïe ii, 3). C'est aussi à ce peuple que le Sauveur fut promis et dans son sein qu'il devait naître (Jean iv, 22).

La conservation de la vraie religion en Israël est l'un des faits les plus étonnants de l'histoire

et ne s'explique que par le miracle d'une révélation et d'une intervention constante de Dieu.

Le peuple d'Israël devant être un peuple nouveau et formé sous l'influence de la révélation de Dieu, Dieu commença par se révéler à un homme qu'il choisit pour être le père de ce peuple, à Abraham.

La *vocation d'Abraham* contenait en premier lieu *un commandement* (Gen. XII, 1), qui avait pour but de l'arracher à la contagion de l'idolâtrie et en même temps d'éprouver sa foi. Ainsi toutes les dispensations de Dieu à l'égard du peuple d'Israël et les lois qu'Il lui donna tendirent à l'isoler des autres peuples (Deut. VII, 5, 6).

La vocation d'Abraham contenait en second lieu *une promesse* (Gen. XII, 2, 3). Dieu promit à Abraham : 1° qu'il serait père d'une nombreuse postérité; 2° que celle-ci posséderait le pays de ~~Canaan~~ Canaan (Gen. XII, 7); 3° que toutes les familles de la terre seraient bénies par son moyen. Dieu annonçait ainsi tout ensemble que le peuple d'Israël serait un peuple choisi et privilégié, et que ce privilège tournerait au bien et au salut des autres nations (Luc II, 30-32).

Abraham se montra *obéissant* au commandement de Dieu, et *croquant* à sa promesse (Hébr. XI, 8).

Sa foi lui fut imputée à justice (Gen. XV, 6) et l'a fait surnommer *père des croyants* (Gal. III, 7). Elle fut aussi agissante par la charité (Gal. V, 6), comme on le voit dans sa *généreuse conduite*

**envers Lot, dans son hospitalité, dans son intercession en faveur des habitants de Sodome.**

**L'obéissance d'Abraham fut surtout admirable lorsque Dieu lui commanda, pour l'éprouver, de sacrifier son fils Isaac (Hébr. xi, 17-19).**

**Isaac, malgré sa faiblesse, Jacob, malgré ses fautes, furent héritiers de la promesse divine et de la foi d'Abraham (Hébr. xi, 9).**

**Les douze fils de Jacob furent les chefs des douze tribus qui formèrent le peuple d'Israël. Ce peuple demeura environ quatre cents ans en Egypte, où il fut durement opprimé (Gen. xv, 13). Ces souffrances communes devaient être une salubre épreuve pour les enfants d'Israël (Lamentat. iii, 27), et les unir étroitement les uns aux autres, comme la délivrance que Dieu leur accorda plus tard devait les remplir de foi et de reconnaissance envers lui.**

**Durant toute la période des patriarches, Dieu se manifesta à ses serviteurs tantôt par une parole intérieure, tantôt par des visions, tantôt par des apparitions d'anges, d'un ange surtout qui est comme le représentant de Dieu, et qui est appelé l'Ange de l'Éternel.**

#### QUESTIONS

- 1. Quelle fut la première promesse de salut faite à l'homme pécheur?**
- 2. A qui une nouvelle promesse fut-elle faite peu de temps après le déluge?**

3. Dans quel péché tomba ensuite toute la postérité de Noé ?
4. Quel fut le dessein de Dieu en choisissant et mettant à part un peuple parmi tous les autres ?
5. La conservation de la vraie religion en Israël, peut-elle s'expliquer sans un miracle ?
6. Quel fut le père du peuple d'Israël ?
7. Quelle fut la première parole de Dieu à Abraham ?
8. En quoi consistait le commandement que Dieu donna à Abraham ?
9. En quoi consistait la promesse que Dieu fit à Abraham ?
10. Quelle fut la conduite d'Abraham à l'égard du commandement et de la promesse de Dieu ?
11. Que dit l'Écriture de la foi d'Abraham ?
12. Quels furent les fruits de la foi d'Abraham ?
13. Quelle fut la plus douloureuse épreuve imposée à Abraham ?
14. Quels furent les premiers héritiers de la foi d'Abraham et des promesses qui lui avaient été faites ?
15. Quels furent les commencements de l'histoire du peuple d'Israël ?
16. Quel fruit ce peuple devait-il retirer de son asservissement en Égypte et de la délivrance qui suivit ?

17. De quelle manière Dieu se révélait-il aux patriarches ?

---

CHAPITRE III

LA LOI DE MOÏSE. — LE DÉCALOGUE.

---

Après avoir fait sortir d'Égypte le peuple d'Israël et lui avoir frayé un passage à travers les eaux de la mer Rouge, Dieu le re tint pendant plusieurs années dans le désert, où ce peuple, dépendant entièrement de l'assistance miraculeuse de son Dieu, devait éprouver journellement les effets de sa puissance, de sa justice et de sa bonté (Deut. VIII, 2-3).

Au commencement de ce voyage, auprès du mont Sinaï, Dieu donna, par Moïse, *une loi* aux enfants d'Israël. Dieu voulait faire par là du peuple d'Israël son peuple particulier, lui révéler sa volonté et sa sainteté, éveiller et développer chez lui la conscience du péché et le désir du salut (Rom. III, 20).

L'*Alliance* que Dieu traita avec Israël auprès

du Sinaï a la forme d'un engagement mutuel entre Dieu et son peuple. Dieu déclare à Israël qu'Il l'a choisi pour être son plus précieux joyau, quoique toute la terre lui appartienne (Exode xix, 5, 6); Israël promet d'observer tous les commandements de Dieu. Si le peuple obéit à la loi divine, il sera comblé de bénédictions temporelles et spirituelles (Lévit. xxvi, 3, 4 et 12); s'il désobéit, il attirera sur lui-même la malédiction (Deut. xxvii, 26).

Avant la promulgation de la loi, l'approche du mont Sinaï fut interdite au peuple, et des éclairs, des tonnerres et un tremblement de terre annoncèrent la présence de l'Éternel. Cet appareil redoutable avait pour but d'imprimer fortement dans l'imagination du peuple d'Israël le sentiment de sa propre indignité et de la sainteté de son Dieu (Ex. xx, 18, 19).

On peut distinguer dans la loi de Moïse : 1<sup>o</sup> La loi morale ; 2<sup>o</sup> les lois politiques et judiciaires ; 3<sup>o</sup> la loi cérémonielle, qui règle les détails du culte.

La loi morale est principalement contenue dans le *Déclogue*, recueil des dix paroles ou commandements que la voix divine prononça sur le mont Sinaï, et qui furent inscrits sur deux tables de pierre (Exod. xxxiv, 28).

Le *Déclogue* se compose d'un *préambule* et de deux tables de cinq commandements chacune.

Le *préambule* déclare que l'auteur de la loi a droit d'être obéi, comme étant le *Dieu éternel, Jehovah, Celui qui est* (Exode iii. 14), et comme étant le *Dieu Sauveur d'Israël* (Exod. xx, 2).

La première table (Exod. xx, 3-12) comprend les commandements qui se rapportent plus directement à l'amour de Dieu. Le premier commandement prescrit le *culte du seul vrai Dieu* ; le deuxième ordonne que ce *culte soit spirituel*, et défend l'emploi des images ; le troisième condamne le *faux serment* et en général l'usage profane du nom de Dieu ; le quatrième commande le *repos du Sabbat* ; le cinquième prescrit la *piété envers les parents* (amour, respect, obéissance) comme se rattachant étroitement à la piété envers Dieu.

La seconde table (Exod. xx, 13, 17) comprend les commandements qui se rapportent à l'amour du prochain. Le sixième commandement condamne le *meurtre*, ou l'attentat contre la vie du prochain ; le septième condamne l'*adultère*, ou l'attentat contre la famille du prochain ; le huitième condamne le *vol*, ou l'attentat contre la propriété du prochain ; le neuvième condamne le *faux témoignage*, ou l'attentat contre l'honneur du prochain ; le dixième interdit la *convoitise*, qui est une espèce d'attentat moral contre le droit du prochain.

Jésus-Christ nous a révélé la vraie portée et le sens spirituel de ces commandements en déclarant qu'ils se rapportent à la vie intérieure non moins qu'à la vie extérieure, et qu'il faut craindre de les violer par nos paroles, nos regards, nos sentiments ou nos pensées aussi bien que par nos actes (Matth. v, 21, 22). C'est lui aussi qui a résumé le Décalogue dans les deux grands

commandements de l'amour de Dieu et de l'amour du prochain, qui forment ce qu'on appelle *le Sommaire de la Loi* (Matth. xxii, 37, 40).

Le Seigneur donne ailleurs un autre résumé de la loi, qui ne contient directement que les commandements de la seconde table (Matth. vii, 12).

#### QUESTIONS.

1. Quel était le but du long séjour des enfants d'Israël dans le désert ?
2. Pourquoi était-il nécessaire que Dieu donnât une loi à Israël ?
3. Qu'est-ce que Dieu déclara au peuple en traitant alliance avec lui ?
4. Quel engagement prit Israël en traitant alliance avec Dieu ?
5. Quel était le but des prodiges qui accompagnèrent la promulgation de la loi ?
6. Quelles sont les différentes classes de lois dont se compose la loi de Moïse ?
7. Qu'appelle-t-on le Décalogue ?
8. De combien de parties se compose le Décalogue ?
9. Quel est le préambule du Décalogue ?
10. Quel est le sens de ce préambule ?
11. Quels sont les commandements de la première table ?



12. Indiquez le sens de chacun de ces commandements.
  13. Quels sont les commandements de la seconde table ?
  14. Indiquez le sens de chacun de ces commandements.
  15. Quelle interprétation Jésus-Christ a-t-il donnée des principaux commandements du Décalogue ?
  16. Qu'est-ce que le sommaire de la loi ?
  17. Connaissez-vous un autre résumé des commandements de la seconde table ?
- 

## CHAPITRE IV

### LOI POLITIQUE ET LOI CÉRÉMONIELLE.

---

Si les prescriptions de la loi morale ou du Décalogue subsistent encore pour les chrétiens, il n'en est pas ainsi de la *loi politique* et de la *loi cérémonielle*, qui ne se rapportaient qu'aux circonstances et aux besoins du peuple Hébreu (Gal. IV, 9).

Toutes les institutions politiques établies par la loi reposent sur ce principe : Dieu est l'unique et vrai roi d'Israël ; Il manifeste sa volonté par les organes qu'Il a choisis. Le gouvernement d'Israël est donc une *théocratie* ou gouvernement de Dieu (Ex. xv, 18).

Dans la législation mosaïque, bien des choses ont été permises ou commandées en raison de la dureté de cœur des Juifs (Matth. xix, 8). Mais cette législation n'en est pas moins de beaucoup supérieure à plusieurs égards à celles des peuples païens. En particulier, elle respire un esprit d'humanité bien digne de remarque envers l'étranger (Ex. xxii, 21), l'esclave juif (Lév. xxv, 42) et même l'esclave païen (Job xxxi, 13-15), le pauvre (Deut. xv, 11 ; Lév. xix, 9, 10), le débiteur (Ex. xxii, 25, 27), l'ennemi (Ex. xxiii, 5, 6).

Quant à la loi cérémonielle, qui comprend toutes les prescriptions relatives au culte, son but principal était de faire sentir aux Israélites la *sainteté* de Dieu, l'obligation où ils étaient d'être saints comme Dieu, et leur état de souillure et de péché devant Dieu (Lév. xix, 2).

Pour atteindre ce but, Dieu mit à part, comme devant lui être consacrés, certaines personnes, certains temps, certains lieux, certains actes, etc. Par là le peuple devait comprendre, d'une part, qu'en principe tout appartient à Dieu ; d'autre part, que rien d'humain n'est assez pur pour être vraiment digne de lui être offert.

Les *personnes sacrées* étaient, en premier lieu, tous les enfants d'Israël ; parmi les enfants d'Is-

raël, les premiers-nés ; à la place des premiers-nés, les lévites ; parmi les lévites, les prêtres ou sacrificateurs, de la famille d'Aaron ; parmi ceux-ci enfin, le grand-prêtre ou souverain sacrificateur.

Les *temps sacrés* étaient, chaque semaine, le sabbat ; chaque mois, la nouvelle lune ; chaque année, la fête de Pâques, en mémoire de la sortie d'Égypte ; la fête de la Pentecôte ou de la Moisson qui était en même temps l'anniversaire de la promulgation de la loi sur le Sinai ; la fête des Tabernacles (tentes), qui rappelait le voyage des Israélites dans le désert et coïncidait avec le commencement des vendanges ; cinq jours avant la fête des Tabernacles, le grand jour des expiations, jour de confession solennelle des péchés et d'humiliation publique. Enfin, de sept en sept ans, la loi ordonnait de célébrer l'année sabbatique (repos pour la terre) ; et tous les cinquante ans, l'année du jubilé (affranchissement des esclaves israélites ; retour des propriétés aliénées à leurs anciens possesseurs ou aux héritiers de ceux-ci).

Le *lieu consacré* à Dieu était, dans le désert, le Tabernacle, ou tente de l'Éternel, divisé en parvis, lieu Saint et lieu Très-Saint. Le lieu Très-Saint contenait l'Arche (coffre), et dans l'Arche étaient les deux Tables de la loi. Plus tard, le temple de Jérusalem devint le centre du culte pour les Hébreux.

Les *actes sacrés* ou cérémonies du culte consistaient principalement en *sacrifices* ou offrandes.

Il y avait différentes espèces de sacrifices : des sacrifices offerts pour la nation et d'autres pour les individus, des sacrifices sanglants, et des sacrifices non-sanglants. A la classe des sacrifices sanglants appartiennent les sacrifices de *propitiation* ou d'expiation (Lév. xvii, 11). L'Israélite amenait une victime pure et sans tache et lui imposait les mains avant qu'elle fût égorgée, comme pour se décharger sur elle de son péché.

Ces sacrifices, impuissants en eux-mêmes à purifier la conscience (Héb. x, 4), servaient du moins à entretenir chez les Israélites le sentiment du péché (Héb. x, 3), et étaient comme des *types* ou symbole du sacrifice véritable et seul efficace que Jésus-Christ devait offrir pour les péchés du monde (Jean i, 29).

Jésus-Christ est venu, selon son propre témoignage, accomplir la loi (Matt. v, 17). Seul, en effet, il a satisfait aux exigences de la loi morale, et par sa grâce rendu cette loi praticable pour les hommes; seul aussi, il a manifesté la vérité, établi le culte, consommé la rédemption, dont la loi cérémonielle n'offrait que l'ombre (Jean i, 17).

#### QUESTIONS.

1. Les prescriptions de la loi politique et de la loi cérémonielle des Hébreux sont-elles obligatoires pour des chrétiens ?

2. Sur quel principe reposent les institutions politiques d'Israël?
3. Comment peut-on désigner la forme de gouvernement établie par Moïse?
4. La législation de Moïse doit-elle être considérée comme parfaite?
5. En quoi cette législation a-t-elle devancé l'esprit du temps où elle a été donnée.
6. Quel était le but principal de la loi cérémonielle?
7. De quel moyen Dieu se servit-il pour donner aux Israélites quelque sentiment de sa sainteté et de leur état de souillure devant lui?
8. Quelles étaient, d'après la loi de Moïse, les personnes sacrées?
9. Quels étaient les temps sacrés?
10. Quelles étaient les principales fêtes solennelles des Hébreux?
11. Quels étaient les lieux sacrés?
12. Quels étaient les principaux actes sacrés?
13. Entre les différentes espèces de sacrifices, quelle était la plus remarquable?
14. Pourquoi, dans le sacrifice de propitiation, l'Israélite imposait-il les mains à la victime?
15. A quoi servaient les sacrifices commandés par la loi?

16. Les sacrifices n'étaient ils pas des types d'un sacrifice meilleur et plus efficace?
  17. Comment Jésus-Christ est-il venu accomplir la partie morale de la loi de Moïse ?
  18. Comment Jésus-Christ a-t-il accompli la loi cérémonielle ?
- 

## CHAPITRE V

### LA PROPHÉTIE.

---

La loi de Moïse fut de tout temps mal comprise et mal observée par la masse des Israélites. Ils regardaient plutôt à la lettre de la loi qu'à l'esprit, et ils en transgressaient la lettre et l'esprit (2 Rois xxii, 13).

Pour assurer au sein du peuple d'Israël, malgré sa corruption et son retour continuel à l'idolâtrie, le maintien et le développement de la vraie religion et de l'espérance du salut, Dieu envoya des prophètes qui se succédèrent en Israël pendant de longs siècles (Jérém. vii, 25).

Les prophètes Hébreux étaient donc des ministres de Dieu, qu'Il suscitait à son gré selon les besoins des temps, qu'Il choisissait parmi les différentes tribus et qu'Il inspirait de son esprit (Amos vii, 14, 15). Ils annonçaient, non leurs propres pensées, mais la parole de Dieu (Jérém. i, 9; Ezéch. xiii, 2), qui leur était communiquée par une révélation intérieure ou par des visions.

La mission des prophètes était tout ensemble *religieuse, morale, politique, prophétique* (au sens spécial du mot).

1° Ils conservaient, au milieu de la corruption et de l'idolâtrie générale, un noyau d'Israélites fidèles (I Rois xii, 18), maintenaient ainsi la religion de Jéhovah qui souvent semblait près de s'éteindre, et quand ils pouvaient la faisaient prévaloir dans l'Etat. En invoquant le souvenir de la loi de Moïse, ils insistaient presque exclusivement sur le côté *moral* et par conséquent sur le fond éternel de cette loi ; ils préparaient ainsi l'avènement d'une religion plus large et plus spirituelle (Osée, vi, 6).

2° Placés par l'Eternel au milieu d'Israël comme des sentinelles vigilantes (Ezéch. iii, 17), ils censuraient avec une sainte énergie l'idolâtrie, le formalisme, l'injustice, l'oppression, la licence des mœurs, et en général tous les péchés des rois, des grands, des prêtres, des faux prophètes, de la multitude (Es. lvm, 1).

3° Ils ne cessaient de rappeler que Jéhovah était le seul et vrai roi d'Israël ; que les rois ne

devaient gouverner qu'en son nom et conformément à la loi ; que l'unique voie de salut pour Israël était de retourner à son Dieu et de s'appuyer sur Lui seul, non sur « le bras de la chair », c'est-à-dire sur des alliances conclues avec tel ou tel peuple païen (Es. xxxiii, 22 ; Jérém. xvii, 5).

4° Enfin les prophètes accompagnaient et renforçaient leurs exhortations et leurs censures par *des prédictions*. Ils annonçaient que Dieu châtierait et épurerait l'infidèle Israël par de grands malheurs (tel fut en particulier l'exil ou la captivité de Babylone) ; mais qu'ensuite Dieu aurait pitié de son peuple et le délivrerait, tournerait sa colère contre les ennemis d'Israël, et établirait enfin sur la terre son royaume de justice et de paix par le moyen de Celui que quelques prophètes appellent déjà le *Messie* ou le *Christ* (l'*Oint* de l'Éternel).

Parmi les prophéties messianiques, on peut distinguer celles qui se rapportent au règne glorieux du Messie et celles qui font pressentir son humilité et ses souffrances. Les premières sont de beaucoup les plus nombreuses.

En premier lieu, les prophètes annoncent que le Messie sera Fils de David (Jérém. xxiii, 5, 6) ; Fils de Dieu (Ps. ii, 7, 8) ; Fils de l'Homme (Dan. vii, 13) ; que son origine et sa nature seront divines (Mich. v, 2 ; Esaïe ix, 5) ; que l'Esprit de l'Éternel reposera sur lui (Esaïe xi, 1, 2) ; qu'en lui Dieu même visitera son peuple (Ezéch. xxxiv,



23, 24) ; que, précédé par un nouvel Elie (Malach. iv, 5), roi et sacrificateur en même temps (Ps. cx, 1 et 4), il règnera éternellement et paisiblement sur un Israël renouvelé et purifié (Esaïe ix, 6, Esaïe xi, 4) ; qu'alors enfin toutes les nations connaîtront et adoreront l'Eternel (Esaïe ii, 3), et que Dieu traitera une nouvelle alliance avec son peuple en écrivant sa loi dans les cœurs (Jérém. xxxi, 33).

En second lieu, le Psalmiste décrit les souffrances de l'homme pieux persécuté, par des paroles que le Seigneur Jésus s'est appropriées (Ps. xxii, 1), et un prophète trace, du serviteur de Dieu mourant pour les péchés de son peuple, un portrait qui semble une peinture anticipée des souffrances et de la mort rédemptrice de Jésus-Christ (Esaïe liii, 5-7). L'humilité et la mort du Messie paraissent aussi avoir été présentes par le prophète Zacharie (Zach. ix, 9 : Zach. xii, 10).

L'attente du Messie par les Juifs et la prédiction du Messie par les prophètes constituent un fait merveilleux et unique dans l'histoire du monde. L'accord de la vie, de la personne et de l'œuvre de Jésus de Nazareth avec les prophéties était le principal argument des apôtres auprès des Juifs (Act. xvii, 2, 3). Pour nous qui vivons si longtemps après les prophéties et après leur accomplissement, cet argument ne saurait être le principal fondement de notre foi ; il n'en est pas moins de nature à frapper les esprits sérieux et attentifs.

**QUESTIONS.**

1. **Comment la loi de Moïse fut-elle observée par le peuple d'Israël ?**
2. **Pourquoi Dieu envoya-t-Il des prophètes à son peuple ?**
3. **Qu'étaient-ce que les prophètes ?**
4. **Sous quelle inspiration parlaient les prophètes ?**
5. **La mission des prophètes n'avait-elle pas différents aspects ?**
6. **Quel était le côté religieux de la mission des prophètes ?**
7. **Quel était le côté moral de la mission des prophètes ?**
8. **Quel était le côté politique de la mission des prophètes ?**
9. **Quel était le côté plus spécialement prophétique de la mission des prophètes ?**
10. **Quelle est la plus importante de toutes les prédictions des prophètes ?**
11. **Comment peut-on diviser les prophéties messianiques ?**
12. **De qui le Messie devait-il être fils ?**
13. **Qu'annoncent les prophètes en ce qui touche les rapports du Messie avec Dieu ?**
14. **Qu'annoncent les prophètes en ce qui touche la royauté du Messie ?**
15. **Qu'annoncent les prophètes en ce qui touche l'étendue et la profondeur de l'œuvre du Messie ?**

16. Quelles sont les prophéties relatives à l'humilité et aux souffrances du Messie ?
17. Quel appui les prophéties messianiques fournissent-elles à la foi chrétienne ?
- 

## CHAPITRE VI

### ÉTAT DU MONDE A LA VENUE DE JÉSUS-CHRIST.

---

Lorsque parut Jésus-Christ, *le temps était accompli* (Marc 1, 15). L'impuissance de l'homme à se sauver lui-même, soit sans la loi, soit par les œuvres de la loi, était démontrée, et cette expérience avait excité chez un certain nombre d'âmes bien disposées un besoin souvent vague, mais profond, de salut.

Parmi les *païens*, presque tous les esprits cultivés avaient cessé de croire aux dieux de leurs pères. Les uns ne croyaient plus à rien (Jean xviii, 38); les autres cherchaient des dieux et des cultes nouveaux (Act. xvii, 23), et souvent accueillait les superstitions les plus étranges; quelques-uns avaient reçu des Juifs la connais-

sance du vrai Dieu : ce sont ceux que le Nouveau Testament appelle *prosélytes* ou *gens craignant Dieu* (Act. XIII, 43). L'austérité des mœurs anti-ques avait disparu; la volupté et la cruauté régnaient de concert à Rome (jeux du cirque). Le peuple romain, maître du monde, mais asservi à des empereurs, opprimait et pillait les nations.

D'un autre côté cependant, l'étendue et l'unité de l'empire romain, ainsi que la civilisation uniforme qu'il établissait, en abaissant les barrières qui séparaient les peuples, en multipliant entr'eux les moyens de communication, en répandant parmi eux un certain degré d'instruction et l'usage des langues grecque et latine, en suscitant enfin l'idée de l'humanité, ouvraient les voies au christianisme et à la prédication apostolique. Des sages avaient entrevu de grandes vérités, telles que l'unité et la Providence de Dieu; et si la philosophie avait fini par aboutir au doute et à l'impuissance, cette impuissance même préparait les esprits à recevoir la lumière de l'Évangile.

Le relèvement politique du *peuple juif* après son retour de la captivité de Babylone, avait été accompagné d'une réforme religieuse. Les Juifs se montrèrent alors animés d'un grand zèle pour la religion de leurs pères, et renoncèrent pour jamais à l'idolâtrie. Mais ce retour au culte prescrit par la loi ne fut pas un retour général ni durable à la vraie piété. Divers partis religieux se formèrent parmi les Juifs : le plus considérable, celui des *Pharisiens*, était adonné

à un formalisme étroit, aride et orgueilleux (Matt. xxiii, 25). Le scribe avait remplacé le prophète ; l'étude de la loi était considérée comme la principale vertu (Jean vii, 49) ; l'observation des prescriptions de la loi cérémonielle, multipliées et renforcées par la tradition, passait pour être la chose essentielle de la religion (Matt. xxiii 23). En face du parti des Pharisiens, se plaçait celui des Sadducéens, qui ne croyaient pas à la résurrection, ni à la vie à venir, rejetaient les enseignements des prophètes et accueillaient avec empressement les idées et les mœurs païennes (Act. xxiii, 8).

Impatients de la domination romaine qui pesait sur eux comme sur le reste du monde, les Juifs désiraient ardemment la venue du Messie annoncé par les prophètes. Mais le côté spirituel et religieux de la prophétie messianique était celui auquel, pour la plupart, ils songeaient le moins ; ils y cherchaient surtout un prétexte à des rêves ambitieux d'affranchissement politique, de triomphes militaires, de domination universelle.

Cependant quelques Israélites humbles et pieux marchaient dans la crainte de Dieu (Luc. i, 6), et attendaient en silence la consolation d'Israël (Luc. ii, 25). Selon leur pensée, le Messie devait sans doute rétablir le royaume d'Israël (Act. i, 6) ; mais il devait exercer un jugement sur les Juifs eux-mêmes et non pas seulement sur les païens, et purifier son peuple du mal avant de lui rendre son ancienne grandeur (Matt. iii, 12).

Des païens eux-mêmes partageaient à quelque degré cette attente d'un Roi puissant, d'un Libérateur qui devait venir de Judée (Matt. 11, 1-2).

QUESTIONS.

1. Lorsque Jésus-Christ parut, le monde était-il préparé à le recevoir ?
2. En quoi consistait cette préparation à la venue du Sauveur ?
3. Quel était à cette époque l'état religieux des peuples païens ?
4. Quels sont ceux que le Nouveau Testament appelle *gens craignant Dieu* ?
5. Quel était le peuple qui dominait alors sur tous les autres ?
6. Quelles étaient les mœurs des Romains à cette époque ?
7. Quelles facilités l'existence de l'Empire Romain offrait-elle à l'établissement et à la propagation du Christianisme ?
8. Comment la philosophie antique a-t-elle servi à préparer les voies à l'Évangile ?
9. Quelles furent, pour le peuple Juif, les heureuses suites du retour de la captivité de Babylone ?
10. Grâce à la réforme religieuse qui s'accomplit alors, le peuple Juif devint-il véritablement un peuple saint et fidèle à son Dieu ?

11. Quels partis religieux se formèrent parmi les Juifs?
  12. Quels sont les traits qui distinguent les Phariséens?
  13. Quels sont les traits qui distinguent les Sadducéens?
  14. Quelle espérance consolait les Juifs de leur asservissement aux Romains?
  15. Quelle idée la plupart des Juifs se faisaient-ils du Messie et de son règne?
  16. Quelle idée se faisaient du Messie les Juifs plus pieux et plus éclairés?
  17. Les païens étaient-ils tout à fait étrangers à l'attente du Messie?
-

## QUATRIÈME SECTION

### DE L'ACCOMPLISSEMENT DU SALUT.

---

#### CHAPITRE PREMIER

##### NAISSANCE DE JÉSUS-CHRIST. — PRÉPARATION DE SON MINISTÈRE.

---

En l'an 750 de la fondation de Rome, le Messie annoncé par les prophètes vint au monde dans la personne de Jésus de Nazareth. Le nom de *Jésus*, désigné par l'ange qui annonça sa naissance, signifie *Sauveur* (Matth. 1, 21); le titre de *Christ*, qui équivaut à celui de Messie, signifie *Oint*. Jésus, en effet, a été oint, non pas d'huile comme jadis les rois, les sacrificateurs et les prophètes d'Israël, mais du St-Esprit (Act. x, 38).

Jésus naquit à Bethléem de la vierge Marie, fiancée au charpentier Joseph, par l'action miraculeuse du Saint-Esprit (Luc 1, 35). Marie était



véritablement sa mère; mais il n'eut d'autre père que Dieu (Luc. III, 23). Ce miracle était nécessaire pour que Jésus pût être le Saint de Dieu et le Sauveur du monde, étant exempt de la souillure du péché que nous contractons tous par notre naissance (Ps. LI, 7; Jean III, 6).

Jésus appartenait par son père adoptif et peut-être par sa mère à la postérité de David, tombée dans l'obscurité et dans la pauvreté (Rom. I, 3). La bassesse de la condition où il voulut naître est la condamnation de l'orgueil humain (Luc XVI, 15), et montre d'avance en Jésus l'ami des pauvres et des petits, le Sauveur accessible à tous les hommes.

Jésus reçut, à son berceau, l'hommage des bergers et celui des mages : ceux-là étaient les prémices des Juifs croyants, ceux-ci les prémices des Gentils.

Jésus passa son enfance et sa jeunesse à Nazareth. Peut-être y exerça-t-il le métier de son père adoptif (Marc VI, 3) Il croissait en sagesse, en stature et en grâce, et était soumis à ses parents (Luc II, 51, 52). Lors de son premier voyage à Jérusalem, à l'âge de douze ans, il étonna les docteurs dans le temple par la sagesse de ses questions et de ses réponses; il déclara que Dieu était son père, et que l'accomplissement de l'œuvre de son Père était la grande affaire de sa vie (Luc II, 49).

Le ministère de Jésus-Christ fut préparé par celui de Jean-Baptiste, qui commença quelques

mois plus tôt. Jean-Baptiste résume en sa personne les deux parties principales de l'Ancien Testament : la loi et la prophétie (Luc xvi, 16). Prédicateur de la repentance par sa parole (Matt. iii, 2), par sa vie austère (Matt. iii, 4), par son baptême (Matt. iii, 6), il est en même temps le Précurseur du Messie, le dernier et le plus grand des prophètes (Matt. xi, 9-11).

Il annonce d'abord la prochaine venue du Messie, déclarant qu'il sera plus grand que lui, et qu'il baptisera le peuple de Saint-Esprit et de feu (Matt. iii, 11) ; quand Jésus est venu se faire baptiser par lui, il le reconnaît pour le Messie, à des signes célestes (Jean i, 32, 33) ; il le désigne comme tel à quelques-uns de ses disciples (Jean i, 35, 36) ; il s'incline devant lui et se réjouit de diminuer afin qu'il croisse (Jean iii, 30).

Le baptême de Jésus par Jean-Baptiste fut comme sa consécration visible à son ministère (Matth. iii, 17). Il avait alors environ trente ans.

Mais comme le peuple avait dû être préparé à recevoir Jésus, Jésus dû être lui-même préparé pour son œuvre. Ce fut le but de sa tentation au désert (Matth. iv, 1). Là, Jésus refusa d'être le Messie qu'attendaient les Juifs charnels, et de se servir du pouvoir surnaturel qu'il avait reçu dans des vues égoïstes ou ambitieuses. Il vainquit le péché ou la convoitise sous ses trois formes : amour du bien-être, amour de la gloire, amour de la puissance (1 Jean iii, 8). Il choisit, pour y persévérer jusqu'à la fin, la voie de

l'obéissance, de l'humilité et de la croix (Matth. xvi, 21-23).

QUESTIONS.

1. En qui les prophéties ont-elles été accomplies ?
2. Que signifie le nom de Jésus ?
3. Que signifie le nom de Christ ?
4. De qui Jésus était-il fils ?
5. Pourquoi fallait-il que Jésus vint au monde par un miracle ?
6. A quelle famille appartenait Jésus ?
7. Que peut-on conclure de la pauvreté et de l'obscurité où naquit Jésus ?
8. Quels hommages Jésus reçut-il à son berceau ?
9. Que savons-nous de l'enfance de Jésus ?
10. Quelle était la principale vertu de Jésus enfant ?
11. Y a-t-il eu en Jésus un véritable développement ?
12. Quel incident marqua le premier voyage de Jésus à Jérusalem ?
13. Quelle parole Jésus prononça-t-il à cette occasion ?
14. Quel autre ministère prépara celui de Jésus-Christ ?

15. Quel est le double aspect du ministère de Jean-Baptiste ?
  16. Comment Jean-Baptiste prêchait-il la repentance ?
  17. En quoi Jean-Baptiste est-il le plus grand des prophètes ?
  18. En quels termes Jean-Baptiste annonçait-il la prochaine venue du Messie ?
  19. A quel signe Jean-Baptiste reconnut-il Jésus pour le Messie ?
  20. Quel témoignage Jean-Baptiste rendit-il ensuite à Jésus ?
  21. Quel est le sens du baptême de Jésus ?
  22. Quel était le but de la tentation de Jésus ?
  23. Quelle est l'idée fautive que Jésus écarta par sa victoire sur le Tentateur ?
  24. Quelles sont les trois tentations que Jésus repoussa ?
- 

## CHAPITRE II

### DE L'ENSEIGNEMENT DE JÉSUS-CHRIST.

---

Durant les trois années environ que dura son ministère, Jésus alla de lieu en lieu en faisant le bien (Act. x, 38). Son activité sainte consista

surtout à annoncer l'Évangile et à opérer des guérisons miraculeuses (Matth. ix, 35).

Jésus-Christ était venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité (Jean xviii, 37), et il l'annonce en tout lieu, en toute occasion, à tous ceux qui viennent à lui (Luc iv, 43, 44).

La *source* où Jésus puise son enseignement est sa communion parfaite avec son Père céleste. En vertu de cette communion, Jésus, lorsqu'il enseigne, rend témoignage de ce qu'il a vu et entendu (Jean iii, 11; Jean viii, 40) : sa parole est la parole même du Père (Jean xiv, 10).

Le *caractère* le plus saillant de l'enseignement de Jésus est *son autorité* (Matth. vii, 28, 29). Il parle des choses divines avec une calme et absolue certitude (Jean v, 24) ; il affirme que ses paroles ne passeront point (Matth. xxiv, 35), et que celui qui les entend et ne les reçoit point sera jugé par elles au dernier jour (Jean xii, 47). Il réclame une complète soumission à sa parole (Jean xiv, 11), assuré qu'il a pour lui le témoignage de Dieu dans les œuvres que Dieu lui a donné le pouvoir d'accomplir (Jean v, 36), dans les Écritures saintes (Jean v, 39), dans la conscience des hommes droits (Jean vi, 45).

La *forme* de l'enseignement de Jésus-Christ est aussi simple et populaire que le fond en est sublime, Par des images vives et familières, il rend les mystères du royaume des cieux sensibles au cœur des humbles (Matth. xi, 25). Tan-

tôt il exprime sa pensée par des *paraboles* ou récits allégoriques, tantôt par des *sentences* courtes et saisissantes (Matth. xiii, 12), tantôt enfin par des *discours* étendus. Jamais homme n'a parlé comme lui (Jean vii, 46).

L'enseignement de Jésus-Christ se rapporte principalement à ces deux *objets* : 1° le royaume de Dieu ; 2° la personne du fondateur de ce royaume, c'est-à-dire Jésus-Christ lui-même. Nous reviendrons bientôt sur la personne de Jésus-Christ ; ici nous résumons seulement en quelques traits la doctrine du royaume de Dieu.

Le *royaume de Dieu* est la société des âmes saintes qui aiment Dieu, lui obéissent et l'adorent en esprit et en vérité (Jean iv, 23), l'Israël selon l'esprit qui remplit véritablement la vocation à laquelle l'Israël selon la chair n'a pas répondu (Matth. xxi, 43 ; I Pierre ii, 9). Souvent aussi la paix, la félicité, les biens spirituels dont ces âmes jouissent sont appelés royaume de Dieu (Matth. v, 3 ; Rom. xiv, 17).

Dieu, le *Roi* de ce royaume, est surtout appelé par Jésus du nom de Père : *mon Père* (Jean viii, 19), *votre Père* (Luc xii, 32), *le Père qui est dans les cieux* (Matth. vi, 9). La présence et l'activité continuelle du Père céleste dans le monde qu'Il a créé (Jean v, 17), le tendre soin qu'Il prend de ses créatures (Matth. vi, 26), sa miséricorde envers les pécheurs (Luc xv, 10), la simplicité et la douceur des relations où Il entre avec ses enfants (Jean xvi, 26, 27), la bonté et la fidélité avec laquelle Il exauce leurs prières (Matth. vii, 11),

sont l'objet constant et suprême des enseignements de Jésus.

Le *Chef* du royaume de Dieu, le Fils et le Représentant du Père céleste, c'est Jésus-Christ (Jean xviii, 36). Mais Jésus-Christ n'entrera dans son règne que par ses souffrances (Luc xxiv, 26). Sa mort seule, en opérant la rédemption de l'humanité (Matth. xx, 28), fondera le royaume de Dieu sur la terre (Jean xii, 24) et l'ouvrira à tous les peuples (Jean xii, 32; Matth. xxviii, 19).

Le royaume de Dieu est *invisible* : il est dans les cœurs (Luc xvii, 21). Jésus annonce cependant qu'il se manifestera sous la forme d'une *église* (Matth. xviii, 17).

L'homme pécheur *entre dans le royaume de Dieu* par le sentiment de sa misère (Matth. v, 3), par la foi au Sauveur (Jean vi, 47), et par la conversion ou nouvelle naissance (Jean iii, 3).

La *loi du royaume de Dieu* est la loi de perfection (Matth. v, 48), la loi qui commande la pureté du cœur et non pas seulement l'obéissance extérieure, et qui se résume dans l'amour de Dieu et l'amour du prochain (Matth. xxii, 37-40). Cette loi est l'accomplissement de la loi de Moïse (Matth. v, 17).

Les *messagers du royaume de Dieu* sont les douze apôtres (Matth. x, 1), témoins du ministère de Jésus (Act. i, 8), que le Seigneur a choisis (Jean xv, 16), préparés (Luc xxii, 28), envoyés (Jean xvii, 18), qui seront éclairés et dirigés par son Esprit (Matth. x, 20; Jean xvi, 13), et qui devront

être reçus et écoutés au nom du Seigneur et comme le Seigneur lui-même (Luc x, 16).

Le royaume de Dieu, semé dans le monde par la parole de Jésus-Christ, doit croître et se développer comme un grand arbre (Matt. xiii, 31, 32), malgré les obstacles que lui opposeront la haine des ennemis de Jésus-Christ (Jean xvi, 2) et l'infidélité de ses serviteurs (Matth. xxiv, 14).

Le royaume de Dieu sera jusqu'à la fin caché dans le monde et comme mêlé avec le monde (Matth, xiii, 38). Mais lorsque le Christ reviendra pour juger les hommes, le royaume de Dieu sera manifesté avec éclat et puissance et deviendra le ciel (Matth. xxv, 34). Alors tous ceux qui feront partie de ce royaume seront parfaitement saints et heureux (Matth. xiii, 43). Au contraire, les ennemis du royaume de Dieu seront rejetés et subiront une éternelle condamnation (Matth. xxv, 46).

#### QUESTIONS.

1. Quelles sont les deux faces principales de l'activité du Seigneur Jésus-Christ durant son ministère ?
2. Quelle place occupe l'enseignement dans le ministère de Jésus-Christ ?
3. A quelle source Jésus-Christ puisait-il son enseignement ?



4. Quel est le caractère le plus saillant de l'enseignement de Jésus-Christ?
5. Sur quel témoignage de Dieu s'appuie la parole de Jésus-Christ?
6. Que remarquez-vous quant à la forme de l'enseignement de Jésus-Christ?
7. Citez quelques exemples de paraboles et de sentences prononcées par Jésus-Christ.
8. Quel est le double objet de l'enseignement de Jésus-Christ?
9. Quest-ce que le royaume de Dieu?
10. Quel est le nom que Jésus-Christ donne de préférence à Dieu?
11. Qu'enseigne Jésus-Christ touchant le Père céleste?
12. Quelle condition doit être remplie pour que le royaume de Dieu soit fondé sur la terre?
13. Où est le royaume de Dieu?
14. Comment le pécheur entre-t-il dans le royaume de Dieu?
15. Quelle est la loi du royaume de Dieu?
16. Quels sont les messagers du royaume de Dieu?
17. Quelle autorité Jésus-Christ confère-t-il à ses apôtres?
18. Quelles sont les destinées du royaume de Dieu?

19. Quand viendra la consommation du royaume de Dieu ?
  20. Quel sera le sort des membres du royaume de Dieu ?
  21. Quel sera le sort des ennemis du royaume de Dieu ?
- 

### CHAPITRE III

#### DES MIRACLES DE JÉSUS-CHRIST.

---

Nous rappelons qu'un *miracle* est en général un acte accompli au nom de Dieu par un envoyé de Dieu, et qui, dépassant évidemment les forces de la nature humaine, manifeste avec éclat la puissance et le dessein de Dieu (Ch. III du *Cours*, I<sup>re</sup> section). Tels sont et tels parurent à ceux qui en furent les témoins, les miracles de Jésus-Christ (Jean III, 2).

Les Évangiles racontent beaucoup de miracles de Jésus-Christ, et attestent qu'il en a fait beaucoup d'autres qu'ils passent sous silence (Jean XX, 30).

Les miracles que Jésus-Christ opéra sont principalement des guérisons : guérisons de paralytiques, de lépreux, d'aveugles, de sourds-muets, de démoniaques etc. Ce sont aussi des résurrections de morts et des actes de puissance sur la nature. Les miracles de Jésus-Christ sont sans exception des actes rédempteurs, des manifestations de miséricorde en même temps que de puissance. Il n'y en a pas un seul qui soit un jugement exercé sur ses adversaires. Ce trait distingue les miracles de Jésus-Christ de ceux des serviteurs de Dieu dans l'ancienne alliance, et jusqu'à un certain point de ceux même de ses apôtres.

Le *principe* des miracles de Jésus, comme de son enseignement, est sa parfaite communion avec le Père qui agit en lui et qui exauce toujours sa prière (Jean xi, 42). Il est lui-même le miracle vivant et suprême (Esaïe ix, 5) : comment s'étonner de ce qu'il accomplit des miracles ?

Le *moyen* par lequel Jésus opère ses miracles est sa parole, efficace de loin comme de près (Matth. viii, 8), souveraine comme celle de Dieu (Matth. viii, 3).

La *condition* que Jésus réclame est la foi, sans laquelle le miracle est impossible (Matth. xiii, 58) : le plus souvent c'est la foi de celui-là même qui sera l'objet du miracle, quelquefois c'est la foi de ceux qui intercèdent en sa faveur (Marc ix, 23).

Le *but* des miracles de Jésus-Christ est multiple.

1° Un premier but de ces miracles est la délivrance même de ceux qui souffrent : Jésus est porté à les accomplir par sa compassion (Luc VII, 13).

2° Un second but est de manifester la gloire du Fils de Dieu (Jean II, 11), c'est-à-dire sa puissance, sa charité et sa personne divines. Jésus veut que l'on croie en lui à cause de ses œuvres (Jean V, 36). Pourtant il sait que les miracles ne produisent pas toujours la foi (Luc XVI, 31), et que la foi fondée seulement sur les miracles est imparfaite (Jean IV, 48).

3° Les miracles ont enfin pour but, comme les paraboles, de représenter par des symboles visibles et saisissants les vérités du Royaume de Dieu. C'est ainsi que les guérisons corporelles accomplies par Jésus sont un signe et un emblème des délivrances morales qu'il opère (Matt. IX, 6), et que la multiplication des pains nous montre en Jésus le pain de vie (Jean VI, 48).

L'*effet* des miracles de Jésus-Christ sur la plupart de ceux qui en furent témoins, paraît avoir été plus vif que durable. Sans doute les miracles attirèrent l'attention sur l'enseignement de Jésus, et excitèrent l'admiration et l'enthousiasme de la foule (Luc XIX, 37); ils gagnèrent aussi quelques âmes à la foi (Jean XII, 10, 11). Mais la masse des Juifs resta ou redevint incrédule, malgré les miracles (Jean XII, 37).

La *réalité* des miracles de Jésus-Christ est attestée tant par le fait solidement établi de sa résurrection, que par le témoignage de ses apôtres et les pouvoirs miraculeux que ceux-ci reçurent de lui et exercèrent (Matth. x, 8 ; 2 Cor. xii, 12).

De plus, les œuvres du Seigneur sont le plus souvent tellement liées à ses paroles qu'il n'est pas possible de recevoir celles-ci en rejetant celles-là. Les miracles de Jésus-Christ servent ainsi de confirmation à sa doctrine et à sa mission divines (Act. ii, 22). D'un autre côté, l'excellence incomparable de la personne, de la parole et de l'œuvre de Jésus-Christ dispose les cœurs qui en sont touchés à ajouter foi aux récits miraculeux contenus dans les Evangiles. A la distance où nous sommes de ces faits, nous croyons aux miracles à cause de Jésus-Christ, plutôt que nous ne croyons en Jésus-Christ à cause de ses miracles.

#### QUESTIONS.

1. Qu'est-ce qu'un miracle ?
2. Jésus-Christ a-t-il fait beaucoup de miracles ?
3. Quels sont les miracles de Jésus-Christ ?
4. Quel caractère, commun à tous ces miracles, les distingue de ceux de l'Ancien Testament ?

5. Quel est le principe des miracles de Jésus-Christ ?
  6. Quel est le moyen par lequel Jésus-Christ opère ses miracles ?
  7. Quelle est la condition que Jésus-Christ réclame pour opérer un miracle, chez celui qui doit en être l'objet ?
  8. Quels sont les différents buts des miracles de Jésus-Christ ?
  9. Jésus-Christ n'en appelle-t-il pas à ses miracles comme à un motif de croire à sa personne et à sa doctrine ?
  10. Jésus-Christ veut-il que la foi en lui soit fondée principalement sur ses miracles ?
  11. Les miracles de Jésus-Christ ne sont-ils pas aussi des symboles ?
  12. Quel fut l'effet des miracles de Jésus-Christ sur la masse du peuple Juif ?
  13. Quelles preuves attestent la réalité des miracles de Jésus-Christ ?
  14. Les miracles de Jésus-Christ ne sont-ils pas une confirmation de sa mission divine ?
  15. Croyez-vous aux miracles à cause de Jésus-Christ, ou en Jésus-Christ à cause de ses miracles ?
-

## CHAPITRE IV

### DE LA SAINTETÉ PARFAITE DE JÉSUS-CHRIST.

---

Jésus-Christ, d'ailleurs semblable en toutes choses aux autres hommes, diffère d'eux en ce que, seul entre tous, il a été *exempt de péché* (Hébr. II, 17 ; Hébr. IV, 15).

Nous avons les preuves les plus certaines de cette vérité. En effet :

1° Jésus-Christ déclare lui-même d'une manière expresse qu'il est pur de tout péché (Jean VIII, 46 ; Jean XIV, 30).

2° Jésus-Christ n'a jamais connu le repentir, qui est pour tout autre homme, d'après le témoignage même de Jésus, la condition première du salut et de la sainteté (Jean VIII, 29).

3° Jésus-Christ affirme qu'il est le Sauveur et qu'il sera le Juge des hommes, ce qui serait absolument impossible s'il était lui-même pécheur (Luc XIX, 10 ; Matth. XXV, 31, 32).

4° Le témoignage de Jésus-Christ lui-même quant à sa sainteté parfaite, est entièrement confirmé par le témoignage unanime de ses disciples (1 Pierre II, 22 ; 2 Cor. V, 21 ; 1 Jean III, 5).

La sainteté parfaite de Jésus-Christ consiste

dans l'entier accomplissement de la loi, qui se résume dans l'amour de Dieu et dans l'amour du prochain.

Jésus-Christ a donc aimé Dieu son père, de tout son cœur et de toutes ses forces (Jean xiv, 31). Cet amour pour Dieu, qui est l'âme de sa vie entière (Jean iv, 34), se manifeste particulièrement dans ses prières (Luc vi, 12), dans son zèle pour le service et la gloire de son père (Jean ii, 17), dans son obéissance jusqu'à la mort (Jean x, 17, 18; Matth. xxvi, 39).

Jésus-Christ a aussi aimé les hommes d'un amour sans bornes (Jean xv, 9). Cet amour de Jésus se montre dans tout son ministère consacré à faire du bien (Act. x, 38) : spécialement dans ses miracles (Matth. viii, 16, 17), dans sa familiarité avec les péagers et les pécheurs (Matth. ix, 13), dans la tendre énergie des appels qu'il adresse aux âmes souffrantes (Matth. xi, 28), dans l'affection fraternelle et pleine de condescendance qu'il témoigne à ses disciples (Jean xv, 15; Jean xx, 17), dans la prière qu'il offre à Dieu pour ses bourreaux (Luc xxiii, 34). Mais l'amour de Jésus pour les hommes éclate surtout dans le don qu'il fait de sa vie pour le salut des pécheurs (Jean x, 11).

Ainsi, sous quelque aspect qu'on envisage la sainteté de Jésus, sa mort en est la manifestation suprême.

La perfection souveraine du *caractère* de Jésus paraît en ce qu'il unit des vertus qui semblent



opposées, et qui s'excluent ou se limitent réciproquement chez les autres hommes : par exemple amour du recueillement (Luc v, 16) et activité infatigable (Luc xiii, 32); autorité et familiarité (Jean xiii, 13, 14); majesté royale (Matth. xxvi, 64), et humilité (Matth. xi, 29); prudence (Jean vii, 1) et courage (Jean xviii, 4, 5); sainte sévérité (Matth. xvi, 23) et tendre sympathie (Jean xi, 35); horreur du mal (Marc ix, 19) et compassion infinie pour le pécheur (Jean viii, 11).

C'est grâce à sa sainteté que Jésus est demeuré un avec son Père durant les jours de sa chair (Jean viii, 29), et qu'il est entré après sa mort dans la gloire et la royauté célestes (Philip. ii, 9; Apoc. iii, 21). C'est par sa sainteté qu'il nous a révélé le Père (Jean xiv, 9), c'est par elle qu'il est notre modèle (i Pierre, ii, 21), et par elle aussi qu'il est notre Sauveur (Rom. v, 19). Sa sainteté enfin est la plus forte preuve de la vérité de sa doctrine (Jean vii, 18).

### QUESTIONS.

1. En quoi Jésus diffère-t-il des autres hommes ?
2. Quelles sont les preuves de la sainteté de Jésus ?
3. Quel est le témoignage de Jésus lui-même au sujet de sa sainteté ?

4. N'y a-t-il pas un sentiment que Jésus cherche à inculquer aux autres hommes, et dont pourtant il ne leur a pas donné l'exemple ?
5. Les déclarations de Jésus sur sa personne n'impliquent-elles pas sa sainteté ?
6. Quel est le témoignage unanime des disciples de Jésus au sujet de la sainteté de leur Maître ?
7. Jésus n'a-t-il pas accompli les deux grands commandements qui résument la loi ?
8. Comment Jésus a-t-il aimé Dieu ?
9. Quels traits du caractère et de la vie de Jésus manifestent particulièrement son amour pour Dieu ?
10. Comment Jésus a-t-il aimé les hommes ?
11. Quels traits du caractère et de la vie de Jésus manifestent particulièrement son amour pour les hommes ?
12. A quel moment éclata surtout ce double amour de Jésus ?
13. En quoi le caractère de Jésus se montre-t-il parfait ?
14. Désignez quelques-unes de ces vertus qui semblent opposées, et dont le caractère de Jésus nous offre l'harmonie parfaite.
15. La sainteté de Jésus n'a-t-elle pas une grande importance pour la foi chrétienne ?
16. Quelles furent les conséquences de la sainteté de Jésus pour lui-même ?

17. Quelles sont les conséquences de la sainteté de Jésus pour nous ?
  18. Quelle est la plus forte preuve de la vérité de la doctrine chrétienne ?
- 

## CHAPITRE V

### DE LA DIVINITÉ DE JÉSUS-CHRIST.

---

Jusqu'ici, nous avons surtout considéré Jésus-Christ comme étant le Fils de l'Homme, c'est-à-dire l'homme idéal et saint, semblable à nous en toutes choses, à l'exception du péché (Jean XIX, 5 ; Hébr. II, 17).

Mais à côté de son humanité, l'Écriture sainte affirme sa divinité. S'il est le Fils de l'Homme, il est aussi le Fils de Dieu (Matth. XVI, 16). On peut rattacher à ce titre tout ce que nous enseigne l'Écriture touchant la divinité de Jésus-Christ.

Étant Fils de Dieu, Jésus-Christ est *né de Dieu* (Jean VIII, 23). Dans son humanité même, n'ayant aucun père selon la chair, il est une nouvelle création de Dieu. Mais envisagé dans le côté

divin de son être, il existait avant de naître ici-bas (Jean VIII, 58) ; il habitait auprès de Dieu et possédait une gloire divine avant que le monde fût (Jean XVII, 5). Sa venue en chair ou son incarnation est présentée tantôt comme un envoi du Fils par le Père (Jean XVII, 18), tantôt comme un abaissement et un anéantissement volontaire du Fils (Philip. II, 7).

Etant Fils de Dieu, Jésus-Christ est *semblable à Dieu et participe à toutes ses perfections* (Colos. II, 9). Il est Dieu manifesté en chair (I Tim. III, 16), le Dieu visible, le Dieu-Homme.

Etant Fils de Dieu, Jésus-Christ est *subordonné à Dieu et dépendant de lui* (I Cor. XI, 3). Il n'a rien qu'il n'ait reçu du Père (Colos. I, 19) ; il Lui est uni par une libre et entière obéissance (Jean VI, 58), ainsi que par un parfait et mutuel amour (Matth. III, 17 ; Jean XIV, 31).

Comme la sainteté parfaite de Jésus-Christ, sa divinité est établie tant par son propre témoignage que par celui de ses disciples.

Lorsque Jésus-Christ parle de ses rapports avec Dieu son Père, il atteste qu'il est la manifestation et la présence même de Dieu (Jean XIV, 9), qu'il participe à la souveraine science (Matth. XI, 27), à la souveraine puissance (Matth. XXVIII, 18), à la vie même de Dieu (Jean V, 26), en un mot qu'il est un avec le Père (Jean X, 30), quoiqu'il appelle le Père son Dieu (Jean XX, 17), et Le déclare plus grand que lui-même (Jean XIV, 28).

Lorsque Jésus-Christ parle de ses rapports

avec les hommes, il prend vis-à-vis d'eux une position de supériorité absolue : il affirme qu'il est le Maître (Matth. xxiii, 8), le Sauveur (Jean iii, 17), la Lumière du monde (Jean ix, 5) ; qu'il est le chemin, la vérité et la vie (Jean xiv, 6) ; qu'il viendra au dernier jour juger les vivants et les morts (Matth. xxv, 31, 32). En attendant, il promet de demeurer toujours avec ses disciples par son esprit (Matth. xxviii, 20). D'un autre côté, lui si jaloux de la gloire de son Père, il réclame de ses disciples une foi absolue en sa personne (Jean vi, 40), un amour sans borne et sans partage (Matth. x, 37), une consécration sans réserve à son service (Matth. x, 38) ; il veut être honoré par eux comme le Père lui-même (Jean v, 23).

Ce témoignage du Seigneur touchant sa personne a une autorité et une puissance incomparables : car nul, excepté Jésus-Christ lui-même, n'est assez grand pour comprendre Jésus-Christ (Jean viii, 14). Celui qui rejette ce témoignage fait Dieu menteur (I Jean v, 10), et accuse le Fils de Dieu de blasphème (Matth. xxvi, 63-65).

Le témoignage des apôtres touchant la personne du Seigneur s'accorde entièrement avec celui du Maître lui-même. Ils invoquent le nom de Jésus-Christ (I Cor. i, 2), ils le sentent vivre en eux (Gal. ii, 20), ils demeurent dans sa communion (I Cor. i, 9) et attendent tout de sa grâce (2 Cor. xii, 9). Ils l'appellent Fils unique de Dieu (Jean i, 18), Image du Dieu invisible (Col. i, 15),

Emmanuel ou Dieu avec nous (Matth. 1, 23), Parole faite chair (Jean 1, 14). Ils affirment que c'est par lui que Dieu a créé toutes choses (Col. 1, 16), et que son esprit inspirait les prophètes (I Pierre 1, 11). Ils lui donnent le nom de Dieu (Jean 1, 1 ; Jean xx, 28), sans toutefois le confondre avec Dieu le Père, source et fin suprême de toute existence (I Cor. viii, 6 ; I Cor. xv, 28) et Dieu de Jésus-Christ lui-même (Eph. 1, 17).

Les rapports de Jésus-Christ avec Dieu, ainsi que l'union de la divinité et de l'humanité en Jésus-Christ, sont des mystères que la pensée de l'homme ne parviendra point à sonder ici-bas (Matth. xi, 27 ; Deuté. xxix, 29).

#### QUESTIONS.

1. Que signifie le nom de Fils de l'Homme donné à Jésus-Christ ?
2. Que signifie le nom de Fils de Dieu ?
3. Jésus-Christ n'est-il pas né de Dieu, même quant à son humanité ?
4. Jésus-Christ n'existait-il pas avant de naître sur la terre ?
5. L'incarnation de Jésus-Christ ne nous est-elle pas présentée dans l'Écriture sainte sous un double aspect ?
6. Le nom de Fils de Dieu n'implique-t-il pas que Jésus-Christ est semblable à Dieu ?

7. Le nom de Fils de Dieu n'implique-t-il pas que Jésus-Christ est subordonné à Dieu ?
  8. Quels témoignages établissent la divinité de Jésus-Christ ?
  9. Quelles sont les déclarations de Jésus-Christ touchant ses rapports avec son Père ?
  10. Quelles sont les déclarations de Jésus-Christ touchant ses rapports avec les hommes ?
  11. Quels sont les sentiments que Jésus-Christ réclame de ses disciples ?
  12. Le témoignage que Jésus-Christ se rend à lui-même n'a-t-il pas une grande autorité ?
  13. Est-il indifférent d'accepter ou de rejeter ce témoignage ?
  14. Quelle place occupe Jésus-Christ dans la foi et dans la vie religieuse de ses disciples ?
  15. Quels noms les apôtres donnent-ils à Jésus-Christ ?
  16. Les apôtres ne nous parlent-ils pas d'une activité de Jésus-Christ qui a précédé son incarnation ?
  17. Ne donnent-ils pas à Jésus-Christ le nom de Dieu ?
  18. Ne conservent-ils pas à Dieu le Père le rang suprême ?
-

## CHAPITRE VI

### DE LA PASSION DE JÉSUS-CHRIST.

---

Jésus-Christ était venu dans le monde, non-seulement pour enseigner et faire des miracles, mais aussi pour souffrir et mourir.

La Passion de Jésus-Christ a commencé avec son ministère. Il faut compter parmi ses souffrances sa pauvreté, sa vie errante (Mat. viii, 20), ses humiliations, son isolement (Jean xvi, 32); l'enthousiasme charnel d'abord, puis l'indifférence et l'abandon de la multitude (Jean vi, 15; Luc xiii, 34), la haine et les embûches continues de ses ennemis, la faiblesse et l'inintelligence de ses disciples, le reniement de Pierre, la trahison de Judas; le spectacle et le contact journalier d'une race pécheresse (Marc ix, 19) et la compassion qu'il éprouvait pour ses misères (Matth. ix, 36); enfin les tentations du démon (Hébr. ii, 18).

Mais la Passion de Jésus se consomme dans sa mort et dans les souffrances qui l'accompagnent. Jésus lui-même voit dans ce sacrifice suprême une nécessité souveraine (Luc xxiv, 26),



un ordre de son Père (Jean xviii, 11), le moment et le but essentiels de sa vie (Luc xii, 30; Jean xii, 27).

Voici les principales circonstances qui précédèrent immédiatement ou accompagnèrent la mort de Jésus-Christ.

Après la résurrection de Lazare, le Sanhédrin délibère de le faire mourir (Jean xi, 49, 50). Jésus, n'ignorant pas le sort qui l'attendait (Jean xiii, 1), se rend cependant à Jérusalem pour la fête de Pâques. Après le repas de Béthanie, où Marie répand sur ses pieds un parfum précieux, il entre en triomphe dans la ville sainte au milieu des acclamations de la foule, et pleure sur elle (Luc xix, 41, 42). Ceci se passait le premier jour de la semaine, ou le dimanche avant la fête de Pâques. Durant les trois jours suivants, il est en butte aux interrogations et aux attaques insidieuses de ses ennemis ligués contre lui, et, après les avoir confondus et réduits au silence, il prononce d'immortelles invectives contre le pharisaïsme. Dans un discours prophétique adressé à ses disciples, il traite des destinées de son royaume, de son retour et du jugement dernier. Le jeudi soir, il célèbre une dernière fois le repas pascal avec ses disciples, institue la Sainte-Cène, en commémoration de la mort qu'il va souffrir, et répand son cœur dans un dernier entretien avec ses amis et dans une sublime prière, la prière sacerdotale.

Puis il se rend au jardin de Gethsémané, où,

dans une mortelle et mystérieuse angoisse, il imitole sa volonté à celle de son Père et se fortifie par la prière pour le dernier combat. C'est là que le trouvent les émissaires du Souverain Sacrificateur et que Judas le trahit par un baiser. Le vendredi matin, il est successivement traîné devant Anne et Caïphe, qui le déclarent digne de mort; devant Pilate, qui le condamne tout en proclamant son innocence; devant Hérode, qui se moque de lui. Il oppose à la fureur de ses ennemis, tantôt un majestueux silence, tantôt une intrépide confession de sa divinité (Matth. xxvi, 63, 64), toujours une patience inaltérable. Le peuple lui préfère le brigand Barabbas. Les soldats romains le couronnent d'épines et l'insultent par des hommages dérisoires. Conduit au Calvaire, lieu de son supplice, il succombe sous le fardeau de sa croix, et l'on en charge Simon de Cyrène. On le crucifie entre deux brigands; il prie pour ses bourreaux, et promet le paradis au brigand repentant qui l'invoque. Après quelques heures de souffrances physiques et morales qui dépassent toute idée (Jean xix, 28; Matth. xxvi, 46), il s'écrie : tout est accompli (Jean xix, 30); et expire en remettant son esprit entre les mains de son Père (Luc xxiii, 46).

Jésus fut condamné par les Juifs comme blasphémateur et faux messie (Luc xxii, 70, 71), par Pilate comme prétendant à la royauté et ennemi de César (Jean xix, 12); mais la vraie cause de sa mort fut la méchanceté des hommes, leur

haine contre la sainteté et la vérité (Jean III, 19).

Le genre de supplice que subit Jésus mérite une attention particulière. Elevé sur le bois de la croix, Jésus mourut d'une mort misérable et maudite (Gal. III, 13), mais qui l'exposait et le présentait au monde entier comme un objet de contemplation et de foi (Jean III, 14, 15).

Jésus-Christ crucifié est le principal objet de la prédication chrétienne, et sa mort est le fait central de l'histoire du salut (I Cor. II, 2). On peut considérer cette mort à différents points de vue :

1° La mort de Jésus-Christ, mort qu'il souffrit volontairement par obéissance à son Père et par amour pour les hommes (Phil. II, 8; Jean X, 11 et 18); fut *un martyr* (Jean XVIII, 37), une confirmation sanglante des vérités qu'il avait annoncées au monde.

2° La mort de Jésus-Christ offrit au monde le plus sublime *exemple* de patience, d'amour et de dévouement qu'il ait jamais contemplé (I Pierre II, 21-23; I Jean III, 16). En particulier, il n'y a rien dans l'histoire ni dans l'évangile même d'égal aux sept paroles de la croix.

3° La mort de Jésus-Christ fut la *révélation* la plus éclatante de l'empire effrayant que le mal exerce dans le monde (Luc XXII, 53), de la sainte horreur que Dieu a pour le péché (Rom. III, 25), et de sa compassion infinie pour le pécheur.

4° Enfin et surtout Jésus-Christ a livré son âme à la mort pour la rédemption de l'humanité cou-

pable (Ephés. 1, 7), et le fruit principal de son sacrifice est le pardon de nos péchés (Matth. xxvi, 28). Il convient d'insister davantage sur ce dernier point de vue : ce sera le sujet du chapitre suivant.

#### QUESTIONS.

1. Jésus-Christ n'est-il venu dans le monde que pour enseigner et faire des miracles ?
2. Quelles sont les souffrances que Jésus-Christ eut à subir durant tout le cours de son ministère ?
3. De quelle façon Jésus-Christ lui-même a-t-il considéré sa mort ?
4. Quand le Sanhédrin prit-il la résolution de faire mourir Jésus-Christ ?
5. Quels événements se passèrent le premier jour de la dernière semaine de la vie de Jésus-Christ ?
6. Quelle lutte remplit les trois jours suivants ?
7. Comment Jésus-Christ employa-t-il le dernier soir de sa vie sur la terre ?
8. Que se passa-t-il dans le jardin de Gethsémané ?
9. Devant quels tribunaux Jésus-Christ dut-il comparaître successivement ?
10. Comment Jésus-Christ répondit-il aux accusations et à la fureur de ses ennemis ?
11. Quels furent les derniers actes de la vie de Jésus ?

12. Quelles furent les dernières paroles de Jésus ?
  13. Sous quel prétexte Jésus fut-il condamné par les Juifs ?
  14. Sous quel prétexte Jésus fut-il condamné par le gouverneur romain ?
  15. Quelle fut la vraie cause de la mort de Jésus ?
  16. En quoi le genre de supplice dont mourut Jésus intéresse-t-il notre foi ?
  17. La mort de Jésus n'occupe-t-elle pas une place centrale dans l'histoire du salut ?
  18. La mort de Jésus ne fut-elle pas un martyre ?
  19. La mort de Jésus ne fut-elle pas un exemple ?
  20. La mort de Jésus ne fut-elle pas une révélation de la puissance du mal et de la grandeur des compassions divines ?
  21. La mort de Jésus n'est-elle pas quelque chose de plus qu'un martyre, un exemple et une révélation de l'amour de Dieu ?
- 

## CHAPITRE VII

### DE LA RÉDEMPTION PAR LE SACRIFICE DE JÉSUS-CHRIST.

---

La vie de Jésus-Christ, vie d'obéissance et d'amour, était déjà un sacrifice (Hébr. x, 6, 7).

Mais ce sacrifice s'achève et se consomme dans sa mort (Hébr. x, 10). La mort de Jésus-Christ est le *sacrifice* véritable et seul efficace dont les sacrifices mosaïques n'étaient que l'ombre, et qui donne et réalise ce que ceux-là ne faisaient que promettre et représenter (Hébr. x, 11, 12).

Dans sa mort en effet, Jésus-Christ, à la fois sacrificateur et victime, se livrant volontairement à ses ennemis, offre à Dieu sa vie innocente et pure afin de faire *propitiation* pour les péchés des hommes (1 Jean II, 2).

Le plus précieux bienfait de la mort de Jésus-Christ est donc *le pardon de nos péchés* (Matth. xxvi, 28). Sa vie est la rançon dont il paie notre délivrance (Matt. xx, 28). Cette vérité, solennellement affirmée par le Seigneur lui-même, enseignée par ses apôtres d'un commun accord (1 Pierre I, 18, 19; Ephés. I, 7; 1 Jean I, 7; Hébr. x, 19, 20; Apoc. v, 9), est le centre même de l'Évangile (1 Cor. II, 2).

La Rédemption de l'humanité par le sacrifice de Jésus-Christ est un mystère. Mais ce mystère s'éclaircit jusqu'à un certain degré pour notre foi à l'aide des considérations suivantes :

1° Dieu est miséricordieux : en vertu de sa miséricorde, Il veut pardonner aux pécheurs. En même temps, Dieu est saint : en vertu de sa sainteté, il faut, pour qu'Il pardonne à une créature ou à une famille de créatures, que celle-ci ait, au moins en principe, renoncé au péché. Dieu est juste : en vertu de sa justice, Il a voulu

que le péché entraîna après lui la souffrance et la mort ; il faut que sa justice soit maintenue et manifestée en même temps que sa miséricorde.

2° L'humanité forme véritablement une famille, un corps et pour ainsi dire un être collectif, qui s'est personnifié une première fois en Adam, et se personnifie une seconde fois en Jésus-Christ. Comme elle est tombée par l'un, elle se relève par l'autre (Rom. v, 19). Jésus en effet est plus qu'un homme, il est l'Homme ; le second Adam, le Chef et le Représentant devant Dieu de notre race, à laquelle il est uni doublement par sa nature humaine et par son amour (Hébr. ii, 11 et 14). Tout ce qu'il souffre et tout ce qu'il accomplit, il l'accomplit et le souffre au nom de tous et au profit de tous (2 Cor. v, 14).

3° Vainqueur de la tentation et docile au commandement de Dieu jusqu'à la mort de la croix, Jésus-Christ couvre et répare par sa justice parfaite l'iniquité du genre humain (1 Jean ii, 1). Son triomphe sur le péché rend toute victoire possible à tous ceux qui croient en lui (1 Jean iii, 5). Ainsi le bon plaisir du Père repose sur Jésus-Christ, et, pour l'amour de lui, sur ceux qui sont à Jésus-Christ, malgré leur indignité personnelle. C'est le côté *actif* du sacrifice de Jésus-Christ, l'obéissance ou la *satisfaction*.

4° Victime volontaire du péché et par sa compassion s'assimilant aux pécheurs, mourant de la mort d'un criminel et plongé dans une angoisse mystérieuse (Matth. xxvii, 46), Jésus-Christ a souffert en son corps et en son âme les

châtiments que le péché avait attirés sur le monde (1 Pierre II, 24 ; Gal. III, 13). Par là, la sentence de condamnation que le genre humain avait méritée est proclamée et abrogée en même temps ; la justice divine est manifestée et glorifiée et la grâce a un libre cours (2 Cor. V, 21). C'est là le côté *passif* du sacrifice de Jésus-Christ : la souffrance ou l'*expiation*.

Dieu a réconcilié en son Fils *le monde* avec Lui-même ; Jésus-Christ est mort pour *tous* les hommes (2 Cor. V, 19 ; 1 Tim. II, 5, 6). Mais ceux-là seuls recueillent le fruit de cette rédemption et de cette réconciliation qui, par la foi, deviennent membres du corps spirituel de Jésus-Christ, et s'unissent à son sacrifice en mourant véritablement au péché (Rom. VI, 6).

#### QUESTIONS.

1. Le sacrifice de Jésus-Christ consiste-t-il uniquement dans sa mort ?
2. Quelle différence y a-t-il entre le sacrifice de Jésus-Christ et les sacrifices mosaïques ?
3. La mort de Jésus-Christ n'offre-t-elle pas tous les caractères d'un sacrifice ?
4. Quel est le but du sacrifice de Jésus-Christ ?
5. Quel est le plus précieux bienfait de la mort de Jésus-Christ ?
6. Sur quel témoignage repose la doctrine de la rédemption par la mort de Jésus-Christ ?



7. Quelle est l'importance de cette doctrine dans le Christianisme?
  8. Pouvons-nous comprendre pleinement la rédemption que Jésus-Christ a opérée?
  9. Qu'exigent, quant au pardon des péchés, la miséricorde, la sainteté et la justice de Dieu?
  10. A quel titre Jésus-Christ a-t-il pu devenir le Rédempteur de l'humanité?
  11. En quoi consiste le côté actif du sacrifice de Jésus-Christ ou la satisfaction?
  12. En quoi consiste le côté passif du sacrifice de Jésus-Christ ou l'expiation?
  13. Jésus-Christ est-il mort pour tous les hommes?
  14. Quels sont ceux qui recueillent le fruit de la mort de Jésus-Christ?
- 

## CHAPITRE VIII

### DE LA RÉSURRECTION ET DE L'ASCENSION DE JÉSUS-CHRIST:

---

Jésus ressuscita le surlendemain de sa mort, au matin du premier jour de la semaine, qui, pour cette raison, a pris le nom de jour du Sei-

gheur (Apoc. i, 10) et est devenu notre jour de repos.

D'abord les saintes femmes; et après elles Pierre et Jean; trouvèrent le sépulcre vide. Puis Jésus apparut successivement, le jour même de sa résurrection, à Marie Madeleine (Jean xx, 16), à ses compagnes (Matth. xxviii, 9), à Pierre (I Cor. xv, 4; Luc xxiv, 34), à deux disciples qui se rendaient à Emmaüs, aux onze apôtres enfin réunis dans une maison de Jérusalem, à l'exception de Thomas (Jean xx, 19).

Huit jours après, Jésus se montra à ses disciples réunis dans le même lieu, y compris Thomas:

Les évangiles racontent encore deux apparitions de Jésus qui eurent lieu en Galilée: la première sur les bords du lac de Tibériade (Jean xxi, 1), la seconde sur une montagne où Jésus avait donné rendez-vous à ses disciples (Matth. xxviii, 16). Plus de cinq cents frères étaient présents (I Cor. xv, 6).

Pendant quarante jours après sa résurrection, Jésus se fit voir de temps en temps à ses disciples et leur donna ses dernières instructions (Act. i, 3). Puis il les réunit sur le mont des Oliviers, et comme il les bénissait, il fut élevé au ciel (Luc xxiv, 51).

Les preuves de la résurrection de Jésus-Christ se tirent :

1° De sa *personne* et de sa sainteté divines. Le prince de la vie ne pouvait être retenu par les liens de la mort (Jean xi, 25; Act. ii, 24).

2° Du *témoignage de Jésus* lui-même. Il a prédit sa résurrection (Jean x, 18).

3° Du *témoignage des apôtres*, dont la résurrection de Jésus-Christ est l'objet essentiel (Act. I, 21, 22).

(Ces témoins sont nombreux; ils ont vu Jésus-Christ ressuscité à plusieurs reprises, ils se font railler et persécuter pour leur foi (Act. xxv, 19; Act. xvii, 32) : ils ne peuvent donc être suspects d'illusion ni de fraude).

4° Des *résultats de cette résurrection même*, inexplicables sans elle : relèvement moral des disciples abattus et désespérés par la mort de leur Maître; fondation et progrès de l'Eglise chrétienne. Le christianisme, qui est la vérité et le salut du monde, ne peut reposer ni sur un rêve, ni sur un mensonge.

Par sa résurrection et son ascension, Jésus est entré dans une vie et une gloire divines (Act. II, 36). Il est assis à la droite de Dieu, c'est-à-dire qu'il participe à sa souveraine puissance (Act. v, 31; Matth. xxviii, 18). Il règne sur son église (Ephés. I, 22; I Cor. xv, 25) et il intercède pour nous auprès de Dieu (Héb. vii, 25). Il est dans le ciel (Act. III, 21) et pourtant il demeure avec nous jusqu'à la fin des siècles (Matt. xxviii, 20).

La résurrection de Jésus-Christ est la confirmation éclatante de la vérité de son enseignement et de ses promesses, ainsi que de sa qualité de Fils de Dieu (Rom. I, 4).

Elle est le sceau mis à l'œuvre du Sauveur, la déclaration divine établissant que Dieu a pour agréable le sacrifice de son Fils, que celui-ci a achevé notre rédemption (Rom. iv, 25), et qu'il a pu entrer dans les lieux célestes comme notre frère aîné et notre précurseur (Col. i, 18; Hébr. vi, 20).

Elle est la manifestation de l'immortalité, le triomphe de la vie sur la mort (2 Tim. i, 10), le gage de notre résurrection future (I Cor. vi, 14; I Cor. xv, 20-22).

Elle est le symbole de la conversion, où le chrétien, après être comme mort avec Christ en renonçant au péché, ressuscite avec lui en entrant dans une vie nouvelle (Rom. vi, 4).

Nier la résurrection de Jésus-Christ, c'est ébranler et diminuer le christianisme en détruisant à la fois 1° la certitude et l'efficacité de la rédemption opérée par Jésus-Christ, 2° l'autorité et la valeur du témoignage apostolique (I Cor. xv, 15-17).

#### QUESTIONS.

1. Quel fut le jour de la résurrection de Jésus-Christ ?
2. Quelles furent en ce même jour les principales apparitions de Jésus ressuscité ?
3. Quelles furent les principales apparitions de Jésus durant les jours qui suivirent ?

4. Comment finit le séjour de Jésus sur la terre?
5. Quelles sont les preuves de la résurrection de Jésus-Christ?
6. Parmi les paroles de Jésus, n'en est-il pas qu'on peut citer en preuve de sa résurrection?
7. La résurrection de Jésus n'est-elle pas une conséquence de sa sainteté et de sa divinité?
8. Quelle place occupe le fait de la résurrection dans la prédication des apôtres?
9. Les apôtres ont-ils pu se tromper quant au fait de la résurrection de Jésus-Christ?
10. La sincérité de leur témoignage peut-elle être suspectée?
11. La résurrection de Jésus n'est-elle pas prouvée par ses résultats?
12. Si Jésus n'était pas ressuscité, l'église chrétienne aurait-elle été fondée?
13. Quelles furent les suites de la résurrection pour Jésus-Christ-lui-même?
14. Quelles relations subsistent entre Jésus-Christ élevé au ciel et son église sur la terre?
15. La résurrection de Jésus-Christ ne prouve-t-elle pas qu'il est Fils de Dieu?
16. La résurrection de Jésus-Christ n'était-elle pas nécessaire pour attester notre rédemption?

17. La résurrection de Jésus-Christ n'est-elle pas le gage de notre résurrection future ?
18. Tout chrétien n'est-il pas appelé, dès la vie présente, à participer en quelque manière à la mort et à la résurrection de Jésus-Christ ?
19. Nier la résurrection de Jésus-Christ, n'est-ce pas ruiner doublement le christianisme ?

## CINQUIÈME SECTION

### APPROPRIATION DU SALUT.

---

#### CHAPITRE PREMIER

##### DU SAINT-ESPRIT.

---

Avant de quitter la terre, le Seigneur avait promis à ses disciples un don inexprimablement précieux, une présence qui leur serait plus salutaire que celle de Jésus lui-même : c'est le don et la présence du *Saint-Esprit* (Jean xvi, 7 ; Act. i, 4, 5). Le Saint-Esprit, appelé aussi *Esprit de Dieu* ou de *Christ*, *Christ en nous* (Rom. viii, 9, 10), *Esprit de vérité*, *Consolateur* ou *Défenseur* (Jean xiv, 16, 17), est Dieu lui-même habitant, parlant et agissant *dans l'homme* (I Cor. iii, 16).

Le don du Saint-Esprit avait déjà été annoncé par les prophètes (Ezéch. xxxvi, 27) ; mais il n'est

pouvait avoir lieu qu'après l'ascension de Jésus (Jean VII, 39).

Le Saint-Esprit descendit sur les apôtres, avec des effets merveilleux et des signes éclatants, le jour de la Pentecôte (Act. II, 4). Mais il est aussi répandu dans le cœur de chaque chrétien, et son œuvre est une suite et un complément nécessaires de l'œuvre de Jésus-Christ (Gal. IV, 4, 6).

En effet, quoique Jésus-Christ eût tout accompli pour notre salut par sa mort et par sa résurrection (Jean XIX, 30), il fallait encore que ce grand salut fût annoncé aux hommes selon la vérité (Rom. X, 14), et que chacun de nous le reçût dans son cœur par une foi vivante (Hébr. IV, 2). En un mot, après l'*accomplissement* du salut, œuvre de Jésus-Christ, il y a l'*appropriation* du salut, qui est l'office spécial du Saint-Esprit.

Dieu a pourvu à ce que son évangile fût fidèlement prêché au monde, en dirigeant et éclairant d'une manière spéciale, par son Esprit, les premiers témoins de Jésus-Christ, et particulièrement les apôtres (Jean XVI, 13 ; I Cor. II, 12). C'est ce que nous avons nommé l'*inspiration*. Les apôtres doivent leur autorité, tant à leur qualité de témoins immédiats de Jésus-Christ, qu'à celle d'interprètes de la vérité chrétienne choisis et inspirés de Dieu.

Le Saint-Esprit manifesta aussi sa présence et son action dans l'Eglise primitive par des *don*s merveilleux et extraordinaires, tels que le don



des langues, celui des miracles, celui de la prophétie, etc. (I Cor. XII, 8, 11). Ces dons ont disparu aujourd'hui dans l'Église chrétienne, ou du moins ils ont perdu leur éclat surnaturel. L'Esprit de Dieu continue cependant de demeurer avec l'Église et d'agir en elle, selon la mesure de sa fidélité (Jean XIV, 16).

C'est ce même Esprit qui ouvre le cœur de l'homme à la prédication évangélique et l'amène à la foi (Act. XVI, 14 ; I Cor. XII, 3). Le Saint-Esprit convainc de péché (Jean XVI, 8, 9), illumine (Ephés. I, 17), régénère (Jean III, 5), console (Rom. VIII, 26), rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu (Rom. VIII, 16), produit enfin dans l'âme où il habite de saintes dispositions qui sont appelées *fruits de l'Esprit* (Gal. V, 22).

L'action du Saint-Esprit, qu'on appelle *grâce*, sollicite la volonté sans la contraindre (Jean VI, 44 ; Jean V, 40). Le chrétien ne peut rien faire de bon sans le secours de l'Esprit de Dieu ; mais il peut résister à cet Esprit, le contrister et l'éteindre (Ephés. IV, 30 ; I Thessal. V, 19). L'endurcissement volontaire et opiniâtre en présence des lumières les plus vives et les plus certaines de l'Esprit de Dieu, paraît constituer ce péché contre le Saint-Esprit que Jésus-Christ déclare irrémissible (Matt. XII, 32).

La promesse du Saint-Esprit est faite à tous les chrétiens : il suffit, pour l'obtenir, de le de-

mander avec foi (Luc xi, 13), et de profiter consciencieusement des grâces déjà reçues (Matth. xiii, 12).

### QUESTIONS.

1. Quelle promesse Jésus avait-il faite à ses disciples avant de les quitter ?
2. Quels noms sont donnés au Saint-Esprit dans l'Écriture sainte ?
3. Qu'est-ce que le Saint-Esprit ?
4. Quel événement devait précéder la venue du Saint-Esprit ?
5. Quel événement signala le jour de la Pentecôte ?
6. L'œuvre de Jésus-Christ serait-elle complète sans celle du Saint-Esprit ?
7. Quel est, en un mot, l'office spécial du Saint-Esprit ?
8. Comment Dieu a-t-Il pourvu à ce que l'Évangile de Jésus-Christ fût fidèlement annoncé au monde ?
9. Sur quels fondements repose l'autorité des apôtres ?
10. N'y eut-il pas une action et une manifestation exceptionnelles du Saint-Esprit dans l'Église primitive ?
11. Quels sont les principaux dons de l'Esprit ?
12. Le Saint-Esprit s'est-il retiré de l'Église chrétienne ?

13. En quoi consiste l'œuvre du Saint-Esprit dans l'individu chrétien ?
  14. Qu'est-ce que les fruits de l'Esprit ?
  15. Quel nom donne-t-on à l'action du Saint-Esprit ?
  16. L'homme a-t-il le pouvoir de résister à cette action ?
  17. Est-il dangereux de résister au Saint-Esprit ?
  18. A qui appartient la promesse du Saint-Esprit ?
  19. A quelles conditions pouvons-nous obtenir le Saint-Esprit ?
- 

## CHAPITRE II

### DE LA JUSTIFICATION.

---

L'homme pécheur, avons-nous dit, est doublement misérable : car d'un côté il est *coupable* et sujet à la condamnation divine, parce que ses iniquités *passées* ont attiré sur lui le déplaisir ou la colère de Dieu ; d'un autre côté, il est *impuisant* à s'affranchir du péché qui *actuellement* habite et règne en lui.

Cette double misère appelle une double délivrance : délivrance de la culpabilité ou *justification*, délivrance de l'empire du péché ou *régénération*.

Être *justifié*, c'est donc être actuellement *absous* devant le tribunal de Dieu; en d'autres termes, c'est être *déclaré juste* par Lui, et *traité comme tel* (Luc xviii, 14).

Or, *nul ne sera justifié devant Dieu par les œuvres de la loi*, c'est-à-dire en récompense de son mérite et pour avoir personnellement satisfait à la loi de Dieu (Rom. iii, 20) : car

1° La loi réclame une obéissance complète et prononce la malédiction contre tout transgresseur (Gal. iii, 10). Or, il n'y a point de juste, il n'y a personne qui ait accompli la loi (Rom. iii, 10). Les Juifs en transgressant la loi de Moïse, les païens en transgressant la loi écrite dans leurs consciences, se sont également placés sous la condamnation (Rom. ii, 12; Rom. iii, 19).

2° Quand un pécheur deviendrait juste et fidèle à la loi de Dieu, à partir d'un certain moment de sa vie, cette obéissance tardive, à laquelle il est en tous cas et rigoureusement obligé (Luc xvii, 10), ne saurait réparer et effacer ses péchés passés.

3° Mais la supposition que nous venons de faire ne peut se réaliser, du moins sous le régime de la loi. Quand un homme prétend à être justifié par ses œuvres et à mériter le salut, ou bien il se croit juste et s'enorgueillit (Luc xviii, 11), ou bien il se voit injuste et tombe

dans le désespoir et la crainte servile (Rom. vii, 21 ; Rom. viii. 15). Dans l'un et dans l'autre cas il ne peut aimer Dieu, ni, par conséquent, faire aucune œuvre vraiment bonne (Rom. viii, 7, 8).

Le monde serait donc perdu, si Dieu ne lui avait révélé par l'évangile une justice tout autre que celle de la loi (Rom. i, 16, 17). La vraie justification est celle qui procède de la grâce de Dieu et que le croyant s'approprie par le moyen de la foi en Jésus-Christ (Rom. iii, 21-25). Ainsi :

1° La justification est une *justification gratuite*, elle procède uniquement de *la grâce de Dieu*. C'est une sentence d'absolution qui a sa raison d'être, non en l'homme, mais en Dieu ; non dans l'innocence de l'accusé, mais dans la miséricorde du Juge.

2° Ce qui permet à Dieu d'absoudre ainsi le coupable et de justifier l'impie (Rom. iv, 5) sans cesser d'être juste et saint, c'est que cette justice qui manque à tous les enfants d'Adam se trouve pleinement *en Jésus-Christ*, Chef et Sauveur de l'humanité, lequel, par son obéissance jusqu'à la mort, a tout ensemble subi la malédiction de la loi (Gal. iii, 13) et satisfait à toutes ses exigences.

3° Mais pour que le pécheur ait part au bienfait de cette justification gratuite, pour qu'il soit comme couvert et enveloppé de la justice de Jésus-Christ, il faut qu'il soit uni à Jésus-Christ *par la foi*. La foi n'est pas seulement une persuasion de l'intelligence, c'est un mouvement du

cœur et de la volonté, c'est l'acte de l'âme qui, persuadée de sa misère et de son indignité personnelles, saisit et embrasse le salut de Dieu en Jésus-Christ comme lui étant offert à elle en particulier, et s'y repose avec une pleine confiance.

4° Cette foi est *imputée à justice* au croyant, c'est-à-dire qu'elle lui tient lieu de justice (Rom. iv, 3). Il reçoit de Dieu le pardon des péchés (Rom. iv, 6, 7), la paix de l'âme (Rom. v, 1), l'espérance de la vie éternelle (Rom. v, 2), en un mot, tous les privilèges de l'enfant de Dieu (Gal. iv, 4, 5).

5° Ce jugement par lequel Dieu justifie le pécheur, quoique procédant de sa grâce, est conforme à la vérité. Car si le croyant est encore pécheur, cependant par sa foi même l'empire que le péché exerçait sur lui est *en principe* aboli (Rom. vi, 14). Uni à Jésus-Christ mort et ressuscité, à son tour il est mort au péché et vivra d'une vie nouvelle (Rom. vi, 11). Sa foi, le remplissant de reconnaissance et d'amour pour son Sauveur, se manifestera par une vie de charité et de bonnes œuvres (2 Cor. v, 14, 15; Gal. v, 6).

Ainsi la foi, qui est pour l'homme l'unique moyen de justification, est en même temps un principe de sanctification. Une foi qui ne porte pas de bons fruits est vaine, *morte* et semblable à celle des démons (Jacq. ii, 19, 20).

Pour que nous parvenions à la foi, il faut :

1° Que l'évangile nous soit annoncé, et que nous l'écoutions avec attention (Rom. x, 17);

2° Que l'Esprit de Dieu nous éclaire et ouvre nos cœurs à la vérité ;

3° Que nos âmes cèdent avec docilité et avec prière à cette action du Saint-Esprit (Luc xvii, 5).

### QUESTIONS.

1. Quelle est la double misère qu'entraîne le péché ?
2. Quelle est la double délivrance qu'appelle cette double misère ?
3. Qu'est-ce qu'être justifié ?
4. L'homme peut-il être justifié devant Dieu par ses œuvres ?
5. Pour quels motifs est-il impossible qu'aucun homme soit justifié par ses œuvres ?
6. Quelle sentence la loi de Dieu prononce-t-elle sur tous les hommes, Juifs ou païens ?
7. Est-il possible que nos bonnes œuvres présentes ou futures réparent nos péchés passés ?
8. L'homme qui cherche à être justifié par ses œuvres pourra-t-il faire des œuvres vraiment bonnes ?
9. Quel nouveau moyen de justification est révélé au monde par l'évangile ?
10. Quelle est, selon l'évangile, la cause de la justification ?

11. Quel est le moyen de la justification ?
  12. Comment Dieu peut-il justifier l'homme coupable sans cesser d'être juste ?
  13. Que faut-il pour que le pécheur ait part au bienfait de la justification ?
  14. Qu'est-ce que la foi ?
  15. Qu'entend-on, en disant que la foi est imputée à justice au croyant ?
  16. Quels sont les privilèges que reçoit le croyant en vertu de sa foi ?
  17. Comment le jugement par lequel Dieu justifie le pécheur est-il conforme à la vérité ?
  18. La foi n'est-elle pas une union vivante avec Jésus-Christ ?
  19. La foi ne doit-elle pas inspirer une vive reconnaissance envers Jésus-Christ ?
  20. Que faut-il penser de la foi qui ne se manifesterait pas par de bonnes œuvres ?
  21. Comment pouvons-nous parvenir à la foi ?
-



## CHAPITRE III

### DE LA CONVERSION ET DE LA SANCTIFICATION.

---

On ne *naît* pas chrétien, on le *devient* par un changement intérieur, profond et radical que l'Écriture sainte nomme *conversion* ou *nouvelle naissance* (Eph. II, 3; Jean III, 3 et 6). Lorsqu'une personne a reçu une éducation chrétienne, il pourra arriver que sa conversion plonge ses racines dans les premières impressions de l'enfance, s'opère d'une manière lente et graduelle et ne se rattache pas d'une manière apparente à un moment précis de la vie (2 Tim. I, 5). Mais nul n'est dispensé de se convertir : « Si vous ne vous convertissez, vous périrez, » dit le Seigneur Jésus-Christ (Luc XIII, 3).

La conversion est ce mouvement décisif du cœur et de la volonté, par lequel l'âme *se détourne* du mal pour *se tourner* vers Dieu (Ps. LI, 15). Dans le langage de l'Écriture sainte, se convertir, c'est naître de nouveau ou naître d'en haut (Jean III, 7), c'est se réveiller d'un sommeil profond et semblable à la mort (Eph. V, 14), c'est recevoir le baptême du Saint-Esprit (Tite III, 5),

c'est participer à la mort et à la résurrection de Jésus-Christ (Rom. vi, 4), c'est dépouiller le vieil homme et se revêtir de l'homme nouveau (Eph. iv, 21 à 24). La conversion est pour l'homme ce que la *greffe* est pour l'arbre. — La parabole de l'enfant prodigue est à la fois l'histoire d'une conversion et l'image de la conversion.

On peut distinguer dans la conversion un côté *négatif* et un côté *positif*.

Par son côté négatif, la conversion est le renoncement au mal ou la repentance. Elle comprend une vivante connaissance du péché en tant que transgression de la loi divine, qui conduit le pécheur à confesser ses péchés à Dieu (Luc xviii, 13); un sentiment douloureux de la culpabilité, de la misère et de la condamnation que le péché entraîne (Act. ii, 37); enfin l'horreur du péché jointe à l'humble et ferme résolution de n'y plus retomber à l'avenir (Jean v, 14).

Envisagée de son côté positif, la conversion est le don de nous-même à Dieu. Elle implique la connaissance (accompagnée de foi) de la grâce de Dieu en Jésus-Christ (Act. xvi, 31), le sentiment de la paix qui découle de cette grâce (Rom. v, 1), enfin l'abandon et la consécration de la volonté à son Dieu Sauveur (Gal. ii, 20).

Ce double travail s'opère simultanément dans le cœur de l'homme : nous n'avons pas indiqué deux moments successifs, mais deux aspects de la conversion.

La conversion du cœur doit se manifester par le changement de la vie (Matt. III, 8). Les fruits de la conversion sont en même temps les signes qui en attestent la réalité au chrétien même et aux autres hommes (Jean III, 8 ; 1 Jean III, 14 ; Matth. VII, 17).

La conversion de l'homme est une œuvre de la grâce de Dieu (Lam. de Jér. V, 21). C'est Dieu qui, par sa parole et par son esprit, convainc l'âme de péché, l'éclaire, l'appelle, la justifie (Rom. VIII, 30). Mais le pécheur peut et doit concourir à sa propre conversion par la prière et par de sincères efforts (Marc I, 15 ; Phil II, 12, 13).

La *sanctification* est la croissance ou le développement de la vie spirituelle que l'âme a reçue de Dieu par la nouvelle naissance (1 Pierre II, 2). On peut la définir : une conversion journalièrement renouvelée (2 Cor. IV, 16).

Comme la conversion, la sanctification est absolument nécessaire. Elle est le but de tout le reste de l'œuvre de Dieu pour nous et en nous (Ephés. II, 10 ; Tite II, 14), et sans elle, nul ne verra le Seigneur (Hébr. XII, 14).

Comme la conversion, la sanctification a un côté positif et un côté négatif : elle consiste à renoncer constamment au monde pour se donner à Dieu (1 Jean, II, 15-17 ; Rom, VI, 11-13), à faire mourir la chair et ses convoitises pour vivre selon les directions de l'Esprit de Dieu (Rom. VIII, 13).

Comme la conversion, la sanctification est à la fois l'œuvre de Dieu et le devoir de l'homme (1 Thess. v, 22, 23).

La sanctification a pour *principe* l'amour de Dieu, qui naît de la foi en Jésus-Christ (2 Cor. v, 14, 15); pour *mobiles*, la crainte de Dieu, la reconnaissance due à ses bienfaits, l'espérance fondée sur ses promesses (2 Cor. vii, 1); pour *condition*, l'usage fidèle des moyens de grâce, en particulier de la parole de Dieu et de la prière (Ephés. vi, 17, 18); pour *règle*, les commandements de Dieu, l'exemple de Dieu lui-même (1 Pierre i, 15, 16) et celui de Jésus-Christ (1 Pierre ii, 21); pour *but*, la perfection, que le chrétien ne saurait atteindre ici-bas, mais où il doit tendre sans cesse et où il parviendra un jour (Philip. iii, 12; 2 Cor. xiii, 11; Philip. i, 6).

#### QUESTIONS.

1. Peut-on être sauvé sans conversion ou nouvelle naissance ?
2. La conversion est-elle nécessaire aux personnes mêmes qui ont reçu une éducation chrétienne ?
3. Qu'est-ce que la conversion ?
4. De quelles expressions et de quelles comparaisons l'Écriture sainte se sert-elle pour désigner la conversion ?

5. En quoi consiste le côté négatif de la conversion ?
6. En quoi consiste le côté positif de la conversion ?
7. A quels signes peut-on reconnaître la réalité d'une conversion ?
8. Quel est l'auteur de la conversion ?
9. Le pécheur n'est-il pas appelé à concourir à sa propre conversion ?
10. Qu'est-ce que la sanctification ?
11. Quels sont les rapports qui existent entre la conversion et la sanctification ?
12. La sanctification est-elle indispensable au salut ?
13. La sanctification n'a-t-elle pas, comme la conversion, un côté négatif et un côté positif ?
14. La sanctification est-elle exclusivement l'œuvre de Dieu ?
15. Quel est le principe de la sanctification ?
16. Quels sont les mobiles de la sanctification ?
17. Quelle est la condition de la sanctification ?
18. Quelle est la règle de la sanctification ?
19. Quel est le but de la sanctification ?
20. La sanctification parfaite est-elle possible ici-bas ?
21. Le chrétien parviendra-t-il jamais à la sanctification parfaite ?

## CHAPITRE IV

### DEVOIRS DU CHRÉTIEN DANS SES RAPPORTS AVEC DIEU. — DE LA PIÉTÉ.

---

Les obligations de la loi de Dieu subsistent pour le chrétien, et même ont reçu une force et une sainteté nouvelles, quoique la condamnation prononcée contre lui par la loi soit abolie (Rom. iii, 30; Rom. viii, 1; Rom. vi, 22). L'Esprit de Dieu qui l'a régénéré et qui habite en lui, bien loin de le dispenser d'accomplir ses devoirs, lui donne le pouvoir de les accomplir avec liberté et avec joie (Ezéch. xxxvi, 26, 27; I Jean v, 3, 4), — non pas sans lutte toutefois, tant qu'il demeure ici-bas (Gal. v, 17).

On peut classer les devoirs du chrétien suivant les différents rapports où il est placé : rapports avec Dieu, avec lui-même et avec le prochain (Matt. xxii, 37-40; Tite ii, 11, 12).

La *piété* comprend tous nos devoirs envers Dieu. Elle est la source des plus précieuses bénédictions pour l'homme dans la vie présente et dans la vie à venir (I Tim. iv, 8). Elle se com-

pose de deux sentiments distincts, mais qui doivent être étroitement unis : la *crainte de Dieu*, et l'*amour de Dieu* (Prov. ix, 10 ; Ps. xviii, 2).

La crainte de Dieu est un sentiment habituel et profond de la toute-présence, de la toute-science, de la sainteté et de la justice de Dieu, ainsi que de l'absolue dépendance où nous sommes à l'égard de notre Créateur (Apoc. xv, 3, 4 ; Act. xvii, 27, 28). Telle est la crainte *filiale* de Dieu, bien différente de la crainte *servile*, qui n'est que la peur du châtiment (Rom. viii, 15). La vraie crainte de Dieu inspire l'horreur de tout ce qui peut lui déplaire. C'est elle qui enseigne principalement à fuir le mal, comme c'est l'amour de Dieu qui porte à faire le bien (Gen. xxxix, 9 ; Prov. viii, 13). Elle délivre l'âme de toute autre crainte (Matth. x, 28).

Le blasphème, le parjure, le serment téméraire, l'hypocrisie religieuse, l'usage profane ou frivole du nom de Dieu, sont des actes particulièrement contraires à la crainte de Dieu (Exod. xx, 7).

La crainte de Dieu sera nécessairement accompagnée d'*humilité*. L'humilité est le sentiment de notre indignité et de notre faiblesse qui nous saisit lorsque nous nous plaçons véritablement en présence de Dieu. Nous devons être humbles devant Dieu : 1° parce que nous sommes ses créatures (Gen. xviii, 27) ; 2° parce que nous sommes des pécheurs (Luc xviii, 13) ; 3° parce que nous sommes sauvés par la pure miséricorde de

Dieu et que nous n'avons rien que nous n'ayons reçu de sa grâce (I Cor. iv, 7; Eph. ii, 9).

Le chrétien doit aimer Dieu de toutes ses forces et par-dessus toutes choses (Marc. xii, 30; Matth. x, 37). Tout penchant qui l'emporte en nos cœurs sur l'amour de Dieu est une idolâtrie. Si nous n'aimons pas Dieu, l'obéissance que nous paraissions lui rendre n'a pas de prix et le ciel n'a pas pour nous d'attrait ni de joie (I Cor. xvi, 22; Philip. i, 23).

L'amour que le chrétien porte à son Dieu provient d'une double source : de la contemplation des perfections de Dieu, souverainement adorables et aimables, et du souvenir de ses bienfaits (Ps. lxxxiv, 1, 2; Ps. ciii, 2).

Nous devons donc aimer Dieu d'un amour d'*adoration* ou de *sympathie* et d'un amour de *reconnaissance*.

Le don que Dieu nous a fait de son Fils unique, étant à la fois le plus grand des bienfaits de Dieu et la manifestation suprême de ses perfections, est ce qu'il y a de plus propre à exciter en nous un véritable amour pour Dieu (I Jean iv, 9 et 19).

En vertu de son amour pour Dieu, le chrétien acceptera et aimera la volonté de Dieu dans sa *Providence*, ainsi que dans sa *loi*.

En premier lieu donc, le chrétien unira sa volonté à celle de son Père céleste en tant qu'elle se manifeste par les dispensations de sa Provi-



dence. Il acceptera tout ce que Dieu a voulu dans le passé et tout ce que Dieu veut dans le présent, c'est-à-dire tous les événements de la vie, avec une *soumission filiale*, et verra dans l'affliction même un sujet d'actions de grâces (Hébr. xii, 9 ; Jacq. i, 2). Quant à l'avenir, il s'en remettra avec une complète *confiance* à la volonté de Dieu, persuadé que Dieu le conduira selon sa sagesse et sa bonté et fera concourir toutes choses à son bien véritable et éternel (Rom. viii, 28).

En second lieu, le chrétien unira sa volonté à la volonté de Dieu en tant qu'elle se manifeste dans sa loi. Sa principale ambition sera d'accomplir cette loi sainte (Ps. xl, 9 ; Jean iv, 34). Il s'efforcera de servir Dieu dans toutes ses actions, ses paroles et ses pensées, de lui consacrer toutes les forces de son corps et de son esprit, tous les instants de son existence (Rom. xii, 1 ; i Cor. x, 31). C'est en cela que consiste l'*obéissance* ou la fidélité chrétienne, qui est à la fois le fruit le plus précieux, le signe le plus sûr et la mesure la plus exacte de l'amour que le chrétien a pour Dieu (Jean xiv, 15 ; i Jean iii, 18).

Respect et amour de Dieu, humilité, soumission, confiance, fidélité, toutes ces vertus excellentes dont se compose la piété ont été admirablement et parfaitement réalisées dans la vie et le caractère de Jésus-Christ.

QUESTIONS.

1. Y a-t-il une loi et des devoirs pour le chrétien ?
2. Comment peut-on classer les devoirs du chrétien ?
3. Quelles sont les bénédictions attachées à la piété ?
4. Quels sont les deux sentiments qui constituent la piété chrétienne ?
5. Qu'est-ce que la crainte de Dieu ?
6. Comment distinguez-vous la crainte filiale de la crainte servile ?
7. Quel est le principal fruit de la crainte de Dieu ?
8. Quels sont les actes les plus contraires à la crainte de Dieu ?
9. Qu'est-ce que l'humilité ?
10. Quels motifs avons-nous d'être humbles devant Dieu ?
11. Comment le chrétien doit-il aimer Dieu ?
12. Quels sont les deux principaux motifs qui doivent nous porter à aimer Dieu ?
13. Quel est le plus grand des bienfaits de Dieu ?
14. Quelles sont les deux principales manifestations de la volonté de Dieu ?
15. Quel doit être le sentiment du chrétien à l'égard des décrets déjà accomplis de la Providence ?

16. Quel doit être le sentiment du chrétien à l'égard des dispensations futures de la Providence ?
  17. Comment le chrétien unira-t-il sa volonté à la volonté de Dieu manifestée dans sa loi ?
  18. Quel est le principal but de l'existence du chrétien ?
  19. Quelle est la preuve la plus sûre de l'amour que nous avons pour Dieu ?
  20. Où trouvons-nous le parfait modèle de toutes les vertus dont se compose la piété ?
- 

## CHAPITRE V

### DU CULTE ET DE LA PRIÈRE.

---

La vie entière du chrétien doit être un hommage d'amour et d'obéissance, à son Créateur et à son Sauveur : sa piété doit être l'âme de sa conduite journalière (I Cor. vi, 20). Mais à cause de l'entraînement naturel du cœur de l'homme vers les choses visibles et terrestres, il éprou-

vera le besoin de *manifeste* et de *nourrir* sa piété par des actes particuliers d'adoration ou de culte (Ps. LXXIII, 28 ; Jacq. iv, 8).

On distingue trois espèces de culte, tous trois excellents et indispensables : le culte *privé*, le culte *de famille* et le culte *public* (Luc xi, 1 ; Josué xxiv, 15 ; Act. xx, 7).

Les principaux éléments du culte sont la lecture de l'Écriture sainte, parole de Dieu à l'homme, et la prière, parole de l'homme à Dieu (Ps. i, 1, 2 ; Col. iv, 2). Il y faut ajouter, pour le culte public, le sermon, qui est une instruction ou exhortation fondée sur l'Écriture sainte, et le chant de cantiques qui expriment la supplication ou l'adoration (Act. xvii, 11 ; Eph. v, 19). Le culte de famille est comme un intermédiaire entre le culte privé et le culte public et participe de l'un et de l'autre.

Le chrétien aime et pratique chacun de ces cultes, parce qu'il a soif de communion avec Dieu (Ps. xlii, 2, 3). En particulier, le sentiment des bénédictions attachées à l'instruction évangélique et à la communion visible de ses frères, ainsi que le désir et l'obligation de confesser sa foi devant les hommes, lui font de la participation au culte public un devoir et un privilège (Ps. cxxii, 4). Un culte vivant et pieux rend la présence du Seigneur sensible et donne à l'âme comme un avant-goût des biens célestes (Matth. xviii, 20 ; Ps. xcii, 2 ; Gen. xxviii, 17).

Le caractère essentiel du culte chrétien a été défini par Jésus-Christ dans son entretien avec

la Samaritaine : Dieu est Esprit, et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité, c'est-à-dire il faut qu'ils l'adorent par les pensées et les sentiments de leurs cœurs (Jean iv, 24). Tout culte extérieur qui n'est pas l'expression de ce culte intérieur et véritable est sans valeur devant Dieu (Marc vii, 6); tout étalage hypocrite de piété lui est en abomination (Esaïe lviii, 5; Prov. xv, 8).

Le culte privé doit être secret (Matth. vi, 6); il doit aussi autant que possible être régulier, sans cesser d'être vivant; il sera bon d'y consacrer d'une manière particulière les premiers et les derniers moments de la journée (Ps. lv, 18; Dan. vi, 10). Quant au culte public, il importe d'y assister avec assiduité (Hébr. x, 25) et avec recueillement (Jacq. i, 21) : l'ordre et la bienséance y doivent être constamment maintenus (I Cor. xiv, 40).

Il y a différentes sortes de prières. Il y a la prière intérieure et silencieuse qui n'est que le mouvement du cœur vers Dieu, et qui doit tendre à devenir incessante (I Thessal. v, 17); il y a la prière qui s'exprime en paroles et que nous offrons à Dieu à de certains moments ou en certaines occasions. Le chrétien prie pour adorer Dieu et lui rendre grâces (Ps. viii, 2; I Thess. v, 18), pour lui confesser ses péchés (Ps. xxxii, 5), pour lui exposer ses besoins et ses supplications (Philip. iv, 6); il prie pour lui-même et il intercede pour autrui, se souvenant qu'il nous est

commandé de prier pour tous les hommes (I Tim. II, 1 ; Jacq. v, 16) ; il prie dans la solitude et il prie avec des frères en la foi (Matt. xxvi, 36 ; Matt. xviii, 19).

La prière chrétienne s'adresse à Dieu (Matt. iv, 10), ou à Jésus-Christ, qui est un avec Dieu (Act. vii, 59). Il est contraire à l'Écriture sainte d'adresser des requêtes et de rendre un hommage religieux aux anges ou aux saints (Col. II, 18 ; I Tim. II, 5 ; Apoc. xxii, 8, 9). Les exemples et les préceptes de l'Écriture sainte nous instruisent à prier le Père Céleste *au nom de Jésus-Christ*, c'est-à-dire en nous appuyant sur la rédemption que Jésus-Christ a accomplie et la révélation qu'il nous a faite du caractère de Dieu (Jean xvi, 23).

L'objet et le but principal des requêtes du chrétien doivent être la gloire de Dieu et l'avancement de son règne (Matt. vi, 33 ; Matt. ix, 38). Il doit aussi implorer pour lui-même et pour ses frères le pardon, la force, la sagesse, la sanctification, en un mot toutes les grâces qui se résument dans le don du Saint-Esprit (Luc xi, 13). Il peut et doit aussi exposer à son Père céleste les besoins et les désirs de son cœur qui se rapportent à la vie présente et implorer la délivrance au jour de la détresse (Ps. L, 15 ; Jacq. v, 15). Mais il apportera dans ces sortes de demandes un esprit de modération (Luc xi, 3) et de soumission, et il se proposera plutôt d'immoler sa propre volonté à celle de Dieu que de confor-

mèr la volonté de Dieu à sa volonté propre (Matt. xxvi, 39).

Le chrétien doit prier avec ferveur (Col. ii, 1), avec persévérance (Luc xviii, 1), avec humilité (Matt. viii, 8), avec foi (Jacq. i, 6), avec réflexion (Ecclés. v, 2), et le plus souvent avec brièveté (Matt. vi, 7).

Une semblable prière sera certainement exaucée (Matt. xxi, 22 ; 1 Jean v, 14). Si elle semble ne pas l'être, le refus apparent de Dieu cache un bienfait plus grand que celui que nous demandons. Il veut nous faire éprouver que sa grâce nous suffit (2 Cor. xii, 8, 9).

On peut résumer ainsi qu'il suit les habitudes religieuses qui doivent être recommandées au chrétien : il fréquentera assidûment le culte public, il pratiquera le culte domestique et le culte privé, mettant à part chaque jour quelques moments pour cet objet sacré ; il sanctifiera le jour du Seigneur par l'interruption des travaux ordinaires, par des exercices de piété et des œuvres de miséricorde (Esaïe lvi, 2 ; Matth. xii, 12) ; il participera à la Sainte-Cène chaque fois que l'occasion lui en sera offerte. Ces habitudes sont loin d'être par elles-mêmes des signes suffisants et assurés d'une vraie et vivante piété ; mais elles ne sont jamais négligées sans péril pour la vie spirituelle, ni fidèlement et consciencieusement pratiquées sans quelque bénédiction.

Jésus-Christ nous a donné dans ses propres

prières un parfait exemple, dans l'Oraison Dominicale un parfait modèle de prière.

QUESTIONS.

1. Quelle place la piété doit-elle occuper dans la vie ?
2. Quel est le double usage du culte ?
3. Quelles sont les trois espèces de culte que le chrétien doit pratiquer ?
4. Quels sont les principaux éléments de chacun de ces cultes ?
5. Pour quels motifs le chrétien doit-il aimer et pratiquer ces différents cultes ?
6. En particulier, pour quels motifs le chrétien sera-t-il attaché au culte public ?
7. Quels sont les bienfaits d'un culte vivant et pieux ?
8. Quel est le caractère essentiel du culte chrétien ?
9. Que faut-il penser du formalisme ?
10. Quels conseils particuliers peut-on donner relativement au culte privé ?
11. Quels conseils peut-on donner relativement au culte public ?
12. N'y a-t-il pas différentes sortes de prières ?
13. N'est-il pas possible de prier sans parler ?
14. N'y a-t-il rien autre chose dans la prière que des supplications ?



15. Qu'est-ce qu'une prière d'intercession ?
16. A qui s'adresse la prière du chrétien ?
17. L'invocation des saints est-elle conforme à l'Écriture sainte ?
18. Qu'est-ce que prier au nom de Jésus-Christ ?
19. Quel doit être l'objet principal des prières du chrétien ?
20. Quel est le bienfait que nous devons surtout demander à Dieu pour nous-mêmes ?
21. Est-il permis de demander à Dieu des bénédictions et des délivrances temporelles ?
22. Dans quel esprit les demandes qui se rapportent à la vie présente doivent-elles être présentées à Dieu ?
23. Quels sont les principaux caractères d'une bonne prière ?
24. Quel effet le chrétien peut-il attendre de ses prières ?
25. Y a-t-il des prières que Dieu n'exauce pas ?
26. Quelles seront les principales habitudes religieuses du chrétien ?
27. Comment le chrétien observera-t-il le jour du repos ?
28. Quel prix faut-il attacher à ces habitudes et à ces pratiques religieuses ?
29. Jésus-Christ ne nous a-t-il pas appris à prier par son exemple ?
30. Jésus-Christ ne nous a-t-il pas donné un parfait modèle de prière ?

## CHAPITRE VI

### RAPPORTS DU CHRÉTIEN AVEC LUI-MÊME.

L'Évangile ne prétend pas détruire cet amour naturel que tout homme se porte à lui-même; mais il veut le contenir dans de justes bornes, le diriger vers son véritable objet et par là le sanctifier (Matth. xxii, 39).

L'*égoïsme* est un amour excessif et déréglé de nous-même qui nous conduit à placer avant toute chose le souci de notre bien-être, de nos jouissances, de nos intérêts temporels, et à en faire le but principal ou unique de notre vie. Cet amour de nous-même, qui est *injuste* parce qu'il nous porte à nous préférer à nos semblables, *impie* parce qu'il nous porte à nous préférer à Dieu (2 Tim. iii, 2-4), est en même temps *aveugle*; car, comme il est le principe secret et opiniâtre de tout le mal qui est dans l'homme, il est aussi pour l'homme la cause de misères sans nombre et sans fin dans la vie présente et dans la vie à venir. Celui qui s'élève par orgueil travaillé à son propre abaissement; celui qui se

recherche lui-même par-dessus toutes choses et en toutes choses se perd lui-même (Matth. xxiii, 12 ; Matth. x, 39). Au contraire, l'amour chrétien de nous-même est avant tout un amour de notre âme et de notre salut, un généreux empressement à sacrifier tout le reste à la seule chose nécessaire (Luc x, 42 ; Philip. iii, 8). En vertu de ce sentiment, le chrétien ne recherchera les biens matériels et passagers qu'après les biens spirituels et éternels et principalement en vue de ceux-ci. L'amour juste et éclairé de lui-même lui prescrira les mêmes choses que l'amour de Dieu et l'amour du prochain (1 Pierre iii, 10, 11).

Le devoir du chrétien à l'égard de lui-même consiste donc à renverser le faux amour de soi pour établir le véritable, et se résume en ces deux points : 1° renoncer à lui-même ; 2° travailler à son propre perfectionnement, qui est en même temps son véritable bonheur (Matth. xvi, 24 ; Matth. vi, 33).

Ainsi le chrétien conservera sa *vie*, qui appartient à Dieu (Rom. xiv, 7, 8) ; il aura horreur de toute espèce de suicide, du suicide détourné et subtil aussi bien que du suicide direct. Il prendra aussi un soin raisonnable de sa santé. Mais, lorsque la foi ou la charité le commande, il ne reculera devant aucune fatigue ni aucun péril, et sera même prêt à faire le sacrifice de sa *vie* (Philip. ii, 30 ; Act. xx, 24).

Il recevra avec reconnaissance et simplicité de cœur les *joies* innocentes et pures que la

main de Dieu a semées sur le chemin du devoir : jouissances attachées à tout exercice légitime de l'activité de l'homme, à la satisfaction des besoins du corps ou de l'esprit ; joies que procurent les arts, la science, la société, surtout les affections de famille (1 Tim. iv, 4, 5). Mais il fuira les plaisirs coupables, et il considèrera comme coupables tous ceux dont il ne pourrait jouir avec action de grâces et dans le sentiment de la présence de Dieu (Ecclés. xii, 1). Il s'interdira même l'excès dans les plaisirs permis (1 Cor. vi, 12). Il sera sobre dans le manger et dans le boire, chaste et pur dans ses actions, ses paroles et ses pensées (Luc xxi, 54 ; Matt. v, 27, 28 ; Eph. v, 3, 4). Par une sévère discipline, il tiendra le corps assujetti à l'esprit, il crucifiera journellement la chair et ses convoitises, et il exercera sur tous les mouvements de son cœur naturel une sévère vigilance (1 Cor. ix, 27 ; Gal. v, 24 ; Matt. xxvi, 41).

Il observera avec fidélité l'universelle et salutaire loi du *travail* (ii Thess. iii, 10) ; il ne s'abandonnera jamais à l'oisiveté, mère de la misère et du vice (Prov. xxiv, 39, 31 ; Tite i, 12). Il travaillera et il saura aussi épargner le fruit de son travail, afin d'avoir de quoi suffire à ses propres besoins et à ceux de sa famille, et de quoi donner à ceux qui sont dans le besoin (1 Tim. v, 8 ; Eph. iv, 28). Mais il fuira l'avarice, qui est une idolâtrie (Col. iii, 5), la cupidité, qui est la racine de toutes sortes de maux (1 Tim. vi, 10), et le souci dévorant du lendemain (Matt.

vi, 34). Il sera content de l'état où Dieu l'a placé, et il usera des biens de ce monde comme n'en usant point, se souvenant que son trésor et sa patrie sont ailleurs (Philip. iv, 11, 12 ; I Cor. vii, 31 ; Matt. vi, 19-21).

Il prendra un soin légitime de sa *réputation*, pour honorer le Dieu qu'il sert (II Cor. viii, 21 ; Matt. v, 16). Mais il aura en aversion la vanité, qui nous fait chercher à paraître plus que nous ne sommes (Matt. xxiii, 5), l'ambition, qui nous porte à nous élever au-dessus de nos frères et à vouloir les dominer (Matt. xx, 26), le luxe, qui est un étalage orgueilleux de certains avantages extérieurs de rang ou de fortune (I Pierre iii, 3, 4). Ayant toujours devant les yeux le jugement de Dieu, il ne se préoccupera point du jugement des hommes (I Cor. iv, 3, 4).

Cette même pensée du jugement de Dieu, jointe à la connaissance que le chrétien a de lui-même et de sa misère, le maintiendra dans l'*humilité* et le portera à considérer les autres comme meilleurs que lui (Rom. xii, 3 ; Philip. ii, 3). Mais il respectera son âme comme ayant été créée à l'image de Dieu, et rachetée à un grand prix par Jésus-Christ (Act. xvii, 28 ; Matt. xvi, 26). Ce respect de lui-même le rendra saintement jaloux de la liberté de sa conscience et de ses convictions (Rom. xiv, 5) ; il le préservera du mensonge, qui est toujours une lâcheté et une trahison à l'égard de nous-mêmes (Prov. xii, 22), ainsi que de l'asservissement à l'opinion, à l'exemple, à la volonté de la multitude ou

d'un homme quel qu'il soit (Ex. xxiii, 2 ; I Cor. vii, 23 ; Matt. xxiii, 8).

Bien plus que les plaisirs, les richesses et les honneurs, le chrétien recherchera *les biens de l'ordre moral et spirituel* ; il travaillera à éclairer, à cultiver, à développer son intelligence, à purifier son cœur, à fortifier sa volonté par tous les moyens que mettront à sa disposition l'étude, l'expérience de la vie et le commerce de ses semblables, et par l'usage fidèle des moyens de grâce que lui fournissent la révélation évangélique et la communion visible de l'Eglise chrétienne (Prov. viii, 10, 11 ; II Pierre i, 5-7). Sa vie est une course dont la perfection est le but et dont la vie éternelle est le prix (Philip. iii, 12-14).

En pratiquant cet amour de lui-même pur de tout égoïsme, le chrétien sera encore imitateur de Jésus-Christ, qui a voulu entrer par le plus complet et le plus amer des sacrifices dans la gloire céleste qui lui était réservée (Jean xvii, 5 ; Hébr. xii, 2).

#### QUESTIONS.

1. Est-il permis au chrétien de s'aimer lui-même ?
2. Qu'est-ce que l'égoïsme ?
3. En quoi l'égoïsme est-il aveugle ?
4. Comment l'amour permis et chrétien de soi-même diffère-t-il de l'égoïsme ?

5. Cet amour de soi-même est-il en opposition avec l'amour de Dieu et l'amour du prochain ?
6. Comment peut-on résumer les devoirs du chrétien à l'égard de lui-même ?
7. Quel est le devoir du chrétien à l'égard de sa propre vie ?
8. Que pensez-vous du suicide ?
9. N'y a-t-il rien qui soit plus cher au chrétien que sa vie elle-même ?
10. Quel est le devoir du chrétien à l'égard des plaisirs ?
11. N'y a-t-il pas des plaisirs légitimes ?
12. Quels sont les plaisirs coupables ?
13. Quelles sont les vertus chrétiennes opposées à la sensualité ?
14. La vigilance n'est-elle pas nécessaire au chrétien pour réprimer ses convoitises ?
15. Quel est le devoir du chrétien à l'égard des richesses ?
16. Une vie oisive peut-elle être une vie chrétienne ?
17. Pour quel motif le chrétien travaillera-t-il ?
18. La passion de devenir riche n'est-elle pas contraire à l'esprit chrétien ?
19. Quel est le devoir du chrétien à l'égard de sa propre réputation ?

20. Quelle pensée préservera le chrétien de se préoccuper outre mesure du jugement des hommes ?
  21. Quelle opinion le chrétien aura-t-il de lui-même ?
  22. Pour quels motifs le chrétien se respectera-t-il lui-même ?
  23. Pourquoi le mensonge est-il un vice si bas ?
  24. Est-il chrétien de suivre sans réserve et sans contrôle les opinions, l'exemple ou la volonté d'un autre homme ?
  25. Comment le chrétien travaillera-t-il à son propre perfectionnement ?
  26. A quoi peut-on comparer la vie chrétienne ?
  27. Peut-on dire que Jésus-Christ ait donné l'exemple des vertus qui se rattachent à l'amour chrétien de soi-même ?
- 

## CHAPITRE VII

### RAPPORTS DU CHRÉTIEN AVEC SES SEMBLABLES. DEVOIRS GÉNÉRAUX.

---

Tous les devoirs du chrétien envers ses semblables sont résumés dans la seconde partie du sommaire de la loi (Matt. xxii, 39).



Tous les hommes descendent d'un même père terrestre, Adam (Act. xvii, 26) ; tous ont un même Père dans le ciel, Dieu (Malach. ii, 10; Matt. xxiii, 9), un même Seigneur et Sauveur, Jésus-Christ (Act. x, 36). Le chrétien regardera donc tout homme comme étant son prochain, sans en excepter les inconnus, les étrangers, les hommes de race différente, ses propres ennemis, les plus grand pécheurs (Col. iii. 11 ; Rom. v, 7, 8).

Le chrétien doit aimer son prochain *comme lui-même*, et par conséquent d'un amour sincère, diligent, persévérant, inépuisable (I Cor. xvi, 14). Cela n'empêche pas qu'il n'ait des obligations spéciales envers sa famille, ses amis, ses frères en Christ, et qu'il n'éprouve pour eux un amour particulier (Jean xi, 5).

On a divisé nos devoirs envers nos semblables en devoirs de *justice* et devoirs de *charité*. Les devoirs de justice sont ceux auxquels correspond un *droit* rigoureux chez celui envers qui nous sommes obligés (Rom. xiii, 7). Mais il n'y a ni vraie charité sans justice, ni vraie justice sans charité (Rom. xiii, 8).

On peut aussi classer ces mêmes devoirs en devoirs *negatifs* et devoirs *positifs*. D'un côté en effet le chrétien s'abstiendra de faire *aucun mal* à son prochain, d'un autre côté il lui fera *tout le bien* qui est en son pouvoir (Rom. xiii, 10 ; Matt. vii, 12). En général, les devoirs de justice sont des devoirs négatifs, et les devoirs de charité des devoirs positifs.

En premier lieu donc, le chrétien se gardera de faire tort à son prochain dans sa vie, sa propriété, son honneur, ses intérêts moraux et religieux.

Il respectera *la vie* de son prochain : il ne tuera point (Ex. xx, 13). Il aura horreur de l'homicide lent et indirect aussi bien que de l'homicide violent (Jacq. v, 4), de celui que l'opinion publique sanctionne quelquefois (*duel*) aussi bien que de celui qu'elle réproouve (Rom. xii, 19). Il évitera, autant que possible, toute action et toute parole qui pourraient causer de la souffrance ou du chagrin à quelqu'un de ses semblables. Il réprimera en son cœur ces mouvements de haine (I Jean iii, 15), de colère (Matt. v, 22), d'envie (Prov. xiv, 30), qui peuvent conduire au meurtre et qui sont déjà une sorte de meurtre moral.

Il respectera la *propriété* de son prochain : il ne dérobera point (Ex. xx, 15). Il s'interdira non-seulement ces fraudes grossières que condamnent les tribunaux humains, mais tout ce qui n'est pas conforme à la stricte probité ; tromperie dans l'achat ou dans la vente, injustes exigences (des ouvriers), injuste parcimonie (des patrons), infidélités de tout genre (des serviteurs), usure, emprunts téméraires, oisiveté et mendicité volontaires : autant de manières de dérober (I Cor. vi, 9 ; Prov. xi, 1 ; Luc xvi, 10). Il craindra plus de remporter un injuste avantage sur son prochain que de souffrir lui-même une injustice (I Cor. vi, 7). Il bannira de son cœur la convoitise

du bien d'autrui, qui est un vol moral (Ex. xx, 17), l'amour de l'argent, l'amour du plaisir, le goût du luxe, fléaux de la probité.

Il respectera l'*honneur* de son prochain : il ne dira point de faux témoignage contre lui (Ex. xx, 16). Il fuira la médisance qui consiste à dire sans nécessité du mal du prochain, la calomnie, qui est une médisance accompagnée de mensonge, les jugements téméraires, par lesquels nous interprétons dans un sens défavorable les actions ou les paroles de nos semblables (Jacq. iv, 11 ; Ex. xxiii, 1 ; Ecclés. x, 11 ; Matt. vii, 1). Mais il ne sera pas moins éloigné de la flatterie et de la complaisance pour le mal. (Prov. xxix, 5 ; Esaïe v, 20).

Il respectera les *intérêts moraux et religieux* de son prochain. Sachant qu'il lui doit la vérité, il ne la lui dérobera point pour y substituer le mensonge, cette fausse monnaie (Eph. iv, 25). Il ne scandalisera pas son prochain, c'est-à-dire qu'il évitera par dessus tout de le faire tomber dans le péché ou de le détourner de la piété par son exemple ou par ses paroles (Matt. xviii, 6 ; Eph. iv, 29). Donner volontairement un scandale à son frère, c'est se rendre meurtrier d'une âme (I Cor. viii, 11).

En second lieu, le chrétien, non content de ne pas nuire à son prochain, contribuera de toutes ses forces à son bien temporel et spirituel (Philip. ii, 4).

Il travaillera au *bien temporel* de ses sembla-

bles en se montrant toujours prêt à les aider de ses services et de ses conseils (Rom. xii, 11), en prenant part à leurs douleurs et à leurs joies (Rom. xii, 15), en se rendant volontairement le serviteur de tous (Matt. xx, 27, 28). Surtout il se dévouera de tout son pouvoir à ceux qui sont pauvres, affligés, isolés, méconnus, souffrants de corps ou d'âme (Prov. iii, 28; Jacq. i, 27; Matt. xxv, 40). Il exercera la miséricorde envers ceux même qui lui ont fait tort, et rendra le bien pour le mal (Matt. v, 44, 45).

Il travaillera au *bien spirituel* de ses semblables en aidant et en favorisant, autant qu'il est en lui, leur développement intellectuel et moral; en s'efforçant avec zèle et avec prudence de gagner à la foi évangélique ceux qui ne la possèdent pas (I Pierre iii, 15); en édifiant ses frères par ses paroles et par son exemple (Héb. x, 24), en supportant leurs faiblesses, en les reprenant avec douceur s'ils tombent dans quelque faute (I Thess. v, 14; Gal. vi, 1), et si quelqu'un l'a offensé, en lui inspirant des sentiments de repentir, de paix et d'amour par sa douceur et par son pardon (Col. iii, 12, 13; Rom. xii, 20, 21).

Cet amour actif et dévoué du prochain est la *charité*, la plus excellente des vertus chrétiennes, admirablement décrite par saint Paul au chapitre treizième de sa première épître aux Corinthiens (I Cor. xiii, 4-7). Ce commandement de la charité est si important qu'il résume toute la loi (Gal. v, 14). Où il n'y a pas de charité ou d'amour pour le prochain, il n'y a pas non plus de piété ou d'amour pour Dieu (I Jean iv, 20).

Jésus-Christ, offrant sa vie en sacrifice pour le monde qui l'a rejeté et qui le crucifie, nous montre l'étendue et la grandeur de l'amour que nous devons avoir pour les hommes (I Jean III, 16). Aussi la foi en l'amour de Jésus-Christ est-elle la source véritable de l'amour chrétien (I Jean IV, 19).

### QUESTIONS.

1. Quel commandement résume tous les devoirs du chrétien envers les autres hommes?
2. Qui est le prochain du chrétien ?
3. Quelles raisons doivent porter tous les hommes à se considérer comme frères?
4. Comment le chrétien doit-il aimer son prochain ?
5. Le devoir d'aimer nos semblables en général exclut-il toute obligation et toute affection particulière ?
6. Quelle distinction faites-vous entre les devoirs de justice et les devoirs de charité ?
7. N'avons-nous pas envers nos semblables des devoirs négatifs et des devoirs positifs ?
8. A quels égards le chrétien évitera-t-il de faire tort à son prochain ?
9. Comment respectera-t-il la vie de son prochain ?

10. N'y a-t-il de meurtriers que ceux que les lois humaines condamnent ?
11. Comment le chrétien respectera-t-il la propriété de son prochain ?
12. N'y a-t-il pas plusieurs manières de dérober ?
13. Quelles sont les passions qui conduisent au vol ?
14. Comment le chrétien respectera-t-il l'honneur de son prochain ?
15. Quelle différence voyez-vous entre ces trois choses : médisance, calomnie, jugements téméraires ?
16. Comment le chrétien respectera-t-il les intérêts moraux et religieux de son prochain ?
17. Le mensonge n'est-il pas toujours un tort fait à autrui ?
18. Est-ce une faute grave que de donner volontairement un scandale à son prochain ?
19. Le chrétien se borne-t-il à ne pas faire de mal à son prochain ?
20. Comment le chrétien contribuera-t-il au bien temporel de son prochain ?
21. Quels sont ceux auxquels le chrétien doit se dévouer d'une manière plus spéciale ?
22. Quelle doit être la conduite du chrétien envers ses ennemis ?
23. Comment le chrétien contribuera-t-il au bien spirituel de son prochain ?

24. Quel est le plus grand service qu'un homme puisse rendre à son semblable?
  25. Comment saint Paul a-t-il décrit la charité?
  26. La vraie piété peut-elle se trouver où manque la charité?
  27. De qui pouvons-nous et devons-nous apprendre la charité?
- 

## CHAPITRE VIII

RAPPORTS DU CHRÉTIEN AVEC SA FAMILLE, AVEC L'ÉTAT, AVEC L'ÉGLISE. — DEVOIRS PARTICULIERS.

---

Quoique le chrétien ne puisse considérer aucun homme comme lui étant indifférent ou étranger, il a été placé par son Créateur vis-à-vis d'un certain nombre de ses semblables dans des relations particulières qui impliquent des devoirs correspondants. Parmi ces relations, il n'en est pas de plus anciennes, de plus étroites et de plus sacrées que celles de la *famille*.

Le fondement de la famille est l'union de deux

époux ou le *mariage*. Le mariage est l'un des actes les plus importants de la vie; le chrétien ne prendra aucune résolution à cet égard sans s'être placé d'une manière spéciale sous le regard de Dieu et avoir imploré les lumières de Son Esprit. Pour qu'un mariage soit chrétien ou *selon le Seigneur* (I Cor. vii, 39), il faut que le choix des deux époux soit libre et réfléchi, qu'il soit dirigé par une sérieuse affection mutuelle, et un désir commun de servir Dieu (II Cor. vi, 14). Un mariage *mixte* est toujours une infidélité et une imprudence, un mariage *d'argent* est une bassesse, un mariage *inconsidéré* est une folie.

Des *époux* chrétiens se doivent l'un à l'autre une inviolable fidélité (Ex. xx, 14). Ils doivent aussi éprouver et montrer l'un envers l'autre ~~une~~ affection, une confiance, un support réciproques qui ne se lassent point (Col. iii, 18, 19). Ils doivent travailler, non-seulement à se rendre heureux mutuellement, mais à se sanctifier l'un l'autre, l'un par l'autre et l'un pour l'autre (Eph. v, 25, 26; I Pierre iii, 1, 2). Le mari doit protéger sa femme, l'entretenir, avoir pour elle toute sorte d'égards [(I Pierre iii, 7); la femme doit respecter son mari et lui être soumise dans toutes les choses bonnes et honnêtes (Eph. v, 22).

Des *parents* chrétiens doivent considérer leurs enfants comme un don de Dieu (Ps. cxxvii, 3). Ils doivent les aimer, les nourrir, les élever, les instruire, les corriger avec douceur et fermeté (Prov. xxii, 6; Prov. xiii, 24; Col. iii, 21), et s'efforcer de former leurs cœurs à la connais-



sance et à la crainte de Dieu (Deuté. vi, 6, 7 ; Matt. xix, 13, 14 ; Eph. vi, 4).

Des *enfants* chrétiens doivent regarder leurs parents comme tenant auprès d'eux la place de Dieu (2 Cor. vi, 18). Ils doivent les aimer, les respecter, leur obéir en toutes choses, selon le Seigneur : la nature, la reconnaissance, la Parole de Dieu les y obligent (Ex. xx, 12 ; Eph. vi, 18). De riches bénédictions sont promises à l'enfant docile ; de terribles châtimens sont réservés à l'enfant ingrat et rebelle (Deuté. xxvii, 16 ; Prov. xxx, 17).

A mesure que les enfants grandissent et que les parents avancent en âge, la relation qui unit les enfants aux parents se modifie insensiblement. Les enfants acquièrent plus d'indépendance ; mais ils doivent plus que jamais entourer leurs parents de déférence et d'amour, supporter leurs faiblesses, craindre par dessus tout de les affliger. Quand les parents sont devenus vieux ou infirmes, le devoir des enfants est de les recueillir et de les assister de tout leur pouvoir. Celui qui néglige ce devoir de piété filiale est *pire qu'un infidèle* (I Tim. v, 4 et 8).

Des *frères* et des *sœurs* doivent s'aimer tendrement, vivre en paix, bannir de leurs cœurs toute aigreur et toute jalousie, se montrer pleins de désintéressement et d'égards réciproques dans toutes les affaires d'intérêt et d'héritage (Gen. xiii, 8, 9), se prêter un mutuel appui dans la mauvaise fortune (Prov. xvii, 17), enfin s'exci-

ter mutuellement à marcher dans la voie du salut (Jean I, 40, 41).

Des *maîtres* chrétiens doivent être équitables, doux et miséricordieux envers leurs serviteurs, comme étant leurs égaux devant Dieu et leurs frères en Jésus-Christ (Col. iv, 1; I Cor. vii, 22).

Des *serviteurs* chrétiens doivent servir leurs maîtres avec une scrupuleuse fidélité (Tite ii, 9, 10). Ils doivent leur obéir avec empressement, non-seulement sous leurs yeux et pour leur être agréables, mais de bon cœur et par un dévouement sincère, faisant toutes choses pour le Seigneur (Col. iii, 22, 24).

Le chrétien est encore uni par des liens particuliers à ses *bienfaiteurs* et à ses *amis*. Il doit à ceux-là une reconnaissance qu'il témoignera en toute occasion par ses actions et par ses paroles, à ceux-ci un attachement dévoué et persévérant. Il ne s'engagera dans une amitié qu'avec discernement et avec choix; mais une fois qu'il l'a formée, il veillera à ne pas la laisser se relâcher ou se rompre.

Le chrétien aimera sa *patrie* ou la nation à laquelle il appartient; il travaillera, selon son pouvoir, à lui procurer la paix, la liberté, les institutions qui peuvent le mieux concourir à son progrès moral et politique; il sera prêt, s'il y est appelé, à sacrifier sa vie pour la défendre (Ps. cxxvii, 5, 6; Rom. ix, 3). Mais son patriotisme n'aura rien de haineux ni de farouche; car

le christianisme tend à abaisser les barrières qui séparent les peuples (Gal. III, 28).

Il sera soumis aux *autorités* qui régissent la patrie et la cité, non-seulement par crainte de châtement, mais par un principe d'obéissance chrétienne (Matt. xxii, 21; Rom. xiii, 5), et il priera pour elles (I Tim. ii, 1, 2). Cependant, si un gouvernement quelconque lui ordonnait d'agir d'une manière contraire à sa conscience et à la parole de Dieu, il obéirait à Dieu plutôt qu'aux hommes (Act. iv, 19).

Le chrétien aimera *l'église* dans laquelle il est né et a reçu les premières instructions chrétiennes; il ne s'en séparera que si la gravité des erreurs et des abus qu'il y découvre lui en fait un rigoureux et douloureux devoir. Il profitera de tous les moyens de grâce que l'église lui offre et concourra avec zèle, selon les ressources dont il dispose et les dons spirituels qu'il a reçus, à toutes les œuvres d'évangélisation ou de bienfaisance qui s'accomplissent dans son sein (Héb. x, 24; I Cor. xii, 7 et 22).

Il aura un grand amour pour ceux en qui il reconnaît des *frères en la foi* et qui aiment comme lui le Seigneur Jésus-Christ (Eph. vi, 24). Il se considérera comme étant membre du même corps; il sera joyeux de leurs progrès, affligé de leurs épreuves, humilié de leurs chutes (I Cor. xii, 26, 27; 2 Cor. xi, 29). C'est là cet *amour fraternel* dont le Seigneur lui-même et son disciple bien-aimé ont fait la marque distinctive du chrétien (Jean xiii, 35; I Jean iv, 7).

Enfin le chrétien aura une considération et une affection spéciales pour les pasteurs de son église et priera pour eux (Héb. xiii, 17 ; I Thess. v, 12, 13 et 25). Le lien qui unit des catéchumènes au pasteur qui les a instruits est tout particulièrement doux et sacré (I Thess. ii, 19, 20).

Jésus-Christ nous a donné l'exemple des vertus qui correspondent aux relations de la vie où il a été placé lui-même. Il a été enfant docile, fils, ami et sans doute frère dévoué (Luc ii, 51 ; Jean xix, 26 ; Act. i, 14 ; Jean xiii, 23). Il a payé les impôts (Matt. xvii, 27) ; il a respecté l'autorité de César et celle du Sanhédrin (Matt. xxii, 21 ; Matt. xxvi, 63, 64). Il a aimé son peuple et pleuré sur la ruine de Jérusalem (Luc xix, 41, 42).

#### QUESTIONS.

1. Le chrétien n'a-t-il pas des obligations particulières à l'égard d'un certain nombre de ses semblables ?
2. Quelles sont les conditions d'un mariage chrétien ?
3. Quels sont les devoirs réciproques des époux ?
4. Quels sont en particulier les devoirs du mari ?
5. Quels sont les devoirs de la femme ?
6. Quels sont les devoirs des parents ?
7. Quels sont les devoirs des enfants ?

8. **Quels motifs les enfants ont-ils d'obéir à leurs parents ?**
9. **Quand les parents sont devenus vieux ou infirmes, quel est le devoir des enfants à leur égard ?**
10. **Quels sont les devoirs réciproques des frères et des sœurs ?**
11. **Quels sont les devoirs des maîtres ?**
12. **Quels sont les devoirs des serviteurs ?**
13. **Quels sont les devoirs du chrétien envers ses bienfaiteurs ?**
14. **Quels sont les devoirs du chrétien envers ses amis ?**
15. **Quels sont les devoirs du chrétien envers sa patrie ?**
16. **Les haines nationales sont-elles possibles entre chrétiens ?**
17. **Quels sont les devoirs du chrétien envers les autorités de son pays ?**
18. **Y a-t-il des circonstances où il soit permis à un chrétien de désobéir à son gouvernement ?**
19. **Quels sont les devoirs du chrétien envers l'Eglise à laquelle il appartient ?**
20. **Quels sont les devoirs du chrétien envers ses frères en la foi ?**
21. **Quelle est la marque distinctive du chrétien selon Jésus-Christ et selon saint Jean ?**

22. Quels sont les devoirs du chrétien envers les pasteurs de son Eglise ?
  23. Plusieurs des devoirs particuliers que nous venons d'énumérer n'ont-ils pas été sanctionnés par l'exemple de Jésus-Christ ?
- 

## CHAPITRE IX

### DE L'ÉGLISE.

---

Jésus-Christ est venu établir sur la terre le royaume de Dieu : c'est dire qu'il n'a pas prétendu seulement appeler au salut un certain nombre d'individus, mais fonder une société chrétienne.

Jésus-Christ a lui-même donné à la société de ses disciples le nom d'*Eglise* (Matt. xvi, 18; Matt. xviii, 17). L'Eglise (ou assemblée) chrétienne est une société *purement religieuse*, indépendante de toute institution politique et de toute nationalité (à la différence du peuple de Dieu sous l'ancienne alliance) (Gal. iii, 27, 28). Il n'y a pas et

il n'y a jamais eu d'autre Eglise que l'Eglise chrétienne.

L'Eglise chrétienne est le royaume de Dieu sur la terre (Eglise militante), image et préparation du royaume de Dieu dans le ciel (Eglise triomphante) (I Cor. xv, 24, 25 ; Hébr. xii, 22, 23).

Mais il faut distinguer avec soin l'*Eglise invisible*, famille spirituelle des vrais enfants de Dieu, régénérés par le Saint-Esprit, de l'*Eglise visible*, société extérieure de ceux qui ont été baptisés au nom de Jésus-Christ et portent le nom de chrétiens.

L'Eglise invisible est le *corps de Jésus-Christ* : Jésus-Christ en est le chef, les fidèles en sont les membres, le Saint-Esprit en est l'âme (I Cor. xii, 12, 13 ; Eph. v. 23).

L'Eglise des enfants de Dieu est *invisible*, parce que Dieu seul sait avec une infaillible certitude quels sont ceux qui lui appartiennent et ceux qui ne lui appartiennent pas (2 Tim. ii, 19), et parce que le lien qui unit ses membres entre eux et à leur chef est la présence cachée du Saint-Esprit dans leurs cœurs (Luc xvii, 20, 21).

L'Eglise invisible est *une*, parce que tous ses membres ont un même Seigneur, une même foi, une même espérance, et sont appelés à une union parfaite avec Dieu en Jésus-Christ (Eph. iv, 4-6 ; Jean xvii, 23).

Elle est *universelle*, parce qu'elle contient tous les vrais disciples de Jésus-Christ, de tous les peuples, de tous les lieux et de tous les temps (Jean x, 16 ; Apoc. v, 9).

Elle est *sainte*, parce que tous ses membres, conduits par le Saint-Esprit, marchent dans la voie de la sanctification (Rom. viii, 14 ; Eph. v, 25, 27).

L'église visible, société des baptisés ou des chrétiens de nom (Act. xi, 26), est loin d'avoir les mêmes perfections que l'église invisible.

Elle n'est pas *sainte* dans tous ses membres ; car elle contient, outre les vrais enfants de Dieu, des inconvertis, des incrédules et des hypocrites. Le Seigneur déclare qu'il en sera toujours ainsi, et que c'est une vaine entreprise que celle de former sur la terre une société uniquement composée d'enfants de Dieu (Matt. xiii, 28, 29).

Elle n'est pas non plus *une* : car, par un effet de la diversité et de la faiblesse des intelligences aussi bien que de l'étroitesse des cœurs, elle est divisée en plusieurs églises particulières. Aucune de ces églises ne peut prétendre légitimement au titre d'église *universelle*.

Cependant l'église invisible et l'église visible ne sont pas deux églises étrangères l'une à l'autre ou séparées l'une de l'autre ; mais l'église invisible est cachée dans l'église visible, ou plus exactement dans la totalité des églises visibles, comme l'âme immortelle dans le corps vil et périssable.

Il faut qu'il y ait des églises visibles pour procurer aux fidèles les bienfaits du culte public et de la communion fraternelle ainsi que pour



propager dans le monde la connaissance de l'évangile.

Chaque chrétien doit s'attacher librement à une église chrétienne et en devenir un membre actif et vivant. De toutes les églises chrétiennes, la meilleure est celle qui se conforme le mieux, dans sa doctrine et dans sa vie, aux enseignements, aux préceptes et aux institutions de Jésus-Christ et de ses apôtres.

L'église réformée de France nous offre les avantages suivants : fidélité à l'évangile dans les monuments de sa foi, simplicité et spiritualité dans son culte, esprit de liberté et de fraternité chrétiennes dans son organisation, nobles et saints exemples dans son passé.

Tous les chrétiens sont, comme tels, égaux et frères et n'ont qu'un Maître, Jésus-Christ (Matt. xxiii, 8; Luc xxii, 26). Cependant, pour le bon ordre de l'église, les apôtres ont établi et nos églises ont maintenu le ministère régulier de la parole (Eph. iv, 11; I Tim. iv, 14). Aux *pasteurs* sont confiées la prédication publique de l'évangile et l'administration des sacrements; aux *anciens*, conjointement avec les pasteurs, l'administration et le gouvernement de l'Eglise; aux *diacres*, le soin des pauvres (Act. vi, 2-4).

#### QUESTIONS.

1. Jésus-Christ n'a-t-il pas prétendu fonder une société chrétienne?

2. Quel nom Jésus-Christ a-t-il donné à cette société?
3. Qu'est-ce que l'église chrétienne?
4. Qu'est-ce que l'église invisible?
5. Qu'est-ce que l'église visible?
6. Laquelle de ces deux églises est véritablement le corps de Jésus-Christ?
7. Pourquoi l'église des enfants de Dieu est-elle invisible?
8. Quelles sont les perfections de l'église invisible?
9. Comment l'église invisible est-elle *une*?
10. Comment l'église invisible est-elle *universelle*?
11. Comment l'église invisible est-elle *sainte*?
12. L'église visible a-t-elle les mêmes perfections que l'église invisible?
13. Est-il possible de former une église visible uniquement composée de vrais chrétiens?
14. N'y a-t-il pas plusieurs églises visibles?
15. Quel rapport y a-t-il entre l'église invisible et les églises visibles?
16. Pourquoi est-il nécessaire qu'il y ait des églises visibles?
17. N'est-ce pas le devoir de tout chrétien de s'attacher à une église?
18. Quelle est la meilleure des églises chrétiennes?

19. Quels avantages nous offre l'église réformée de France ?
  20. Certains membres de l'église ont-ils le droit de dominer sur les consciences de leurs frères ?
  21. Par qui le ministère régulier de la parole a-t-il été institué ?
  22. Quelles sont les fonctions spéciales des pasteurs ?
  23. Quelles sont les fonctions des anciens ?
  24. Quelles sont les fonctions des diacres ?
- 

## CHAPITRE X

### DES SACREMENTS. — DU BAPTÊME.

---

Les *Sacrements* sont de saintes cérémonies instituées par le Seigneur Jésus-Christ lui-même, et destinées à représenter, par des signes visibles, les faits spirituels qui constituent l'invisible alliance de Dieu et de l'homme, c'est-à-dire les

*grâces* de Dieu envers le fidèle et les *engagements* du fidèle envers Dieu.

Ainsi les Sacrements, tout en étant destinés, par la simplicité de leur forme et la richesse de leur signification, à produire sur l'âme une impression vive et profonde, *représentent* la grâce de Dieu et ne la *confèrent* pas par eux-mêmes et nécessairement. Nous ne nous approprions la grâce de Dieu que par la foi (Gal. v, 6). C'est un point où la doctrine évangélique se sépare de celle de l'Eglise romaine, qui attribue aux Sacrements une action magique et indépendante des dispositions de celui qui les reçoit.

Il y a deux Sacrements : le *Baptême* et la *Sainte-Cène*. Le premier se rapporte à l'entrée de l'âme dans la vie chrétienne, le second au développement et à l'entretien de cette vie. C'est pourquoi le baptême n'est célébré qu'une seule fois, tandis que le chrétien doit participer souvent à la Sainte-Cène.

D'après notre définition des Sacrements, il y a lieu de considérer au sujet de chaque Sacrement les points suivants : 1° l'institution divine du Sacrement, avec les paroles qui l'accompagnèrent et qui accompagnent encore aujourd'hui la célébration du Sacrement ; 2° l'acte matériel ou visible qui constitue le Sacrement ; 3° la grâce invisible de Dieu dont cet acte est le signe et le gage ; 4° l'engagement de l'homme qui répond à la grâce de Dieu et qui est également figuré par le Sacrement.

Jean-Baptiste a le premier, en vertu d'un ordre divin, administré le Baptême de repentance ou de préparation à la prochaine venue du royaume de Dieu (Marc I, 4). Jésus-Christ lui-même a voulu recevoir de son Précurseur un Baptême de consécration à la charge de Messie qu'il allait exercer (Matt. III, 13-15). Lui-même a baptisé à son tour, par l'intermédiaire de ses disciples (Jean III. 22; IV, 2). Enfin, avant de quitter la terre, le Seigneur ressuscité ordonna à ses apôtres d'annoncer l'Évangile à toutes les nations, *les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit* (Matt. XXVIII, 19). C'est alors qu'il institua véritablement le Baptême chrétien. Les paroles de l'institution, qui composent aujourd'hui la *formule du Baptême*, signifient que celui qui devient chrétien entre dans la communion ou dans l'alliance de Dieu, le Père, qui l'adopte pour son enfant; du Fils de Dieu, Jésus-Christ, qui le rachète de la condamnation; de l'Esprit de Dieu enfin, qui le sanctifie (I Pierre I, 2).

L'élément visible ou matériel du Baptême est l'eau dans laquelle on plongeait autrefois le corps du néophyte (baptême par *immersion*), et dont on se contente aujourd'hui d'arroser le front de l'enfant (baptême par *aspersion*). Ce changement dans la forme du sacrement, qui est une suite de l'accroissement de l'Église et de l'admission des petits enfants au Baptême, n'a rien de répréhensible, pourvu que nous conservions le souvenir et le sentiment de ces vérités dont le Baptême par immersion était une vive image, à

savoir la mort et la résurrection spirituelles par lesquelles l'âme qui se convertit à Dieu s'unit à la mort et à la résurrection de son Sauveur (Rom. vi, 3, 4).

La grâce invisible figurée par le Baptême est la double grâce de la rédemption : d'une part le pardon des péchés par le sacrifice de Jésus-Christ (Act. ii, 38); de l'autre, la régénération et la purification de l'âme par le Saint-Esprit (Jean iii, 5 ; Tite iii, 4-6).

Le croyant qui reçoit le Baptême confesse sa foi à la grâce du Père, du Fils et du Saint-Esprit (Act. viii, 37, 38). Il déclare en même temps qu'il est mort au péché et résolu d'y renoncer entièrement pour vivre d'une vie nouvelle et sainte, conforme à l'Esprit de Jésus-Christ et aux préceptes de son Evangile (I Pierre iii, 21).

L'enfant que l'on présente au Baptême n'est pas en état, puisqu'il n'a pas encore la foi, de recevoir actuellement les grâces ou de prendre personnellement les engagements que le Baptême représente. Mais le Baptême des enfants n'en est pas moins fort éloigné d'être une cérémonie sans signification et sans portée.

Dans ce sacrement, Dieu, par l'organe de l'Eglise chrétienne et des ministres de l'Eglise, donne à l'enfant l'assurance solennelle qu'il veut le recevoir dans sa sainte alliance et le rendre participant des bienfaits de la rédemption accomplie par Jésus-Christ (Matt. xix, 13, 14 ; Matt. xviii, 14 ; I Tim. ii, 3, 4).

Les parents de l'enfant, ainsi que son parrain et sa marraine, consacrent l'enfant à Dieu et s'engagent à lui donner une instruction et une éducation chrétiennes (I Sam. I, 27, 28).

L'enfant, à son tour, lorsqu'il est parvenu à l'âge de raison et qu'il a reçu une instruction religieuse suffisante, est appelé à déclarer solennellement devant Dieu et devant l'Eglise assemblée qu'il croit aux grâces de Dieu figurées dans le Baptême, qu'il n'a rien autant à cœur que de participer personnellement à ces grâces, qu'il s'engage enfin à renoncer au péché et qu'il se donne volontairement à Dieu (Rom. VI, 13). Cette profession de foi et cet engagement sont ce qu'on appelle la *ratification* ou *confirmation du vœu du Baptême* et complètent le Baptême reçu dans l'enfance.

En conséquence de cet acte accompli de propos délibéré et sous sa responsabilité personnelle, le catéchumène est reçu au nombre des membres actifs de l'Eglise et admis à participer au second sacrement, la Sainte-Cène.

#### QUESTIONS.

1. Qu'est-ce que les sacrements?
2. Les sacrements sont-ils destinés à conférer les grâces de Dieu ou bien à les représenter?

3. Quelle est la principale différence entre la doctrine évangélique et la doctrine catholique romaine en ce qui touche les sacrements?
4. Combien y a-t-il de sacrements?
5. Pourquoi le Baptême n'est-il célébré qu'une seule fois, tandis que la Sainte-Cène est souvent répétée?
6. Quels sont les divers points à considérer dans l'étude de chaque sacrement?
7. Quel est celui qui a le premier administré le Baptême?
8. Quand Jésus-Christ a-t-il institué le Baptême chrétien?
9. Quelle est la formule du Baptême?
10. Quel est le sens de cette formule?
11. Quel est l'élément matériel ou visible du Baptême?
12. Le Baptême est-il célébré parmi nous exactement comme il l'était dans l'Eglise primitive?
13. De quelle vérité le Baptême par immersion était-il le symbole?
14. Quelles sont les grâces de Dieu figurées dans le Baptême?
15. Quelle profession de foi fait le croyant qui reçoit le Baptême?
16. Quel engagement prend le croyant qui reçoit le Baptême?



17. Tout ce qui a été dit du Baptême est-il applicable au Baptême des petits enfants ?
  18. Quelle est l'assurance que Dieu donne à l'enfant dans le Baptême ?
  19. Quels sont les engagements que prennent les parents de l'enfant, ainsi que son parrain et sa marraine, en le présentant au Baptême ?
  20. L'enfant, parvenu à l'âge de raison, n'est-il pas appelé à confirmer le vœu de son Baptême ?
  21. Quel est le sens des déclarations que fait le catéchumène lors de sa confirmation ?
  22. Quels privilèges sont, pour le catéchumène, les conséquences de cet acte solennel ?
- 

## CHAPITRE XI

### DE LA SAINTE-CÈNE.

---

La veille de sa mort, le Seigneur Jésus-Christ, prenant un dernier repas avec ses disciples, leur montra dans le pain rompu et dans le vin ré-

pandu sous leurs yeux et qu'il leur distribuâ, une figure de la mort violente qu'il allait souffrir pour le salut des hommes (I Cor. xi, 23-25). Il ordonna en même temps que ce repas sacré fût renouvelé par eux après sa mort et en mémoire de sa mort, et par là il institua le sacrement de la Sainte-Cène.

Comme le Baptême correspond à la circoncision, ainsi la Sainte-Cène a remplacé la Pâque juive, qui rappelait aux Hébreux comment Dieu avait fait sortir leurs pères d'Egypte et épargné les premiers nés de son peuple (Ex. xii, 26, 27).

Les éléments visibles et matériels de la Sainte-Cène sont le *pain* et le *vin*, symboles du *corps* de Jésus-Christ brisé par la douleur et de son *sang* répandu sur la croix (I Cor. x, 16).

Contre l'opinion et la pratique de l'Eglise Romaine, nous soutenons : 1° que le vin aussi bien que le pain de la Cène doit être donné à tous les fidèles, selon l'ordre exprès de Jésus-Christ (Matt. xxvi, 27) ; 2° que la Sainte-Cène est une commémoration, non un renouvellement du sacrifice de Jésus-Christ (Héb. ix, 25, 26) ; 3° que le pain et le vin de la Cène figurent et représentent le *corps* et le *sang* de Jésus-Christ, mais ne sont pas transformés matériellement en la substance de ce corps et de ce sang (Jean vi, 52 et 63). L'idée de la transsubstantiation n'est pas moins contraire au témoignage évangélique qu'à l'évidence de la raison et des sens.

La double grâce de Dieu figurée et attestée par la Sainte-Cène est d'une part la *remission des*

*péchés* par le sacrifice de Jésus-Christ (Matt. xxvi, 28) ; d'autre part *la communion spirituelle du croyant avec Jésus-Christ*, qui nourrit et fortifie son âme et n'est pas moins indispensable à la vie de celle-ci que l'aliment périssable ne l'est à la vie du corps (Jean vi, 53).

Considérons plus en détail les différentes parties de cette sainte cérémonie, pour en montrer la signification.

1° Tandis que les paroles de l'institution de la Sainte-Cène sont prononcées, le pain est rompu, le vin est répandu sous les yeux des fidèles : cet acte leur est une attestation solennelle et une vive représentation du sacrifice que Jésus-Christ a offert pour les péchés du monde (I Tim. i, 15 ; Gal. iii, 1) ;

2° Chaque fidèle mange de ce pain et boit de cette coupe, et par là il reçoit, s'il a la foi, un gage visible et une assurance personnelle du pardon de ses péchés, fruit de la rédemption accomplie par Jésus-Christ (Luc vii, 48) ;

3° Comme le pain et le vin se mêlent à la substance du corps et le fortifient, ainsi Jésus-Christ, dans son humanité sainte et glorifiée, s'unit à l'âme du croyant pour le sanctifier et lui donner la vie éternelle (Jean vi, 48 ; Eph. v, 30 ; I Cor. vi, 17) ;

4° Comme tous les communicants s'approchent de la même table et participent au même pain et au même vin, ainsi tous les vrais chrétiens forment une seule famille et comme un seul corps

dont Jésus-Christ est le chef (I Cor. x, 17; Jean xvii, 20, 21). C'est pour cela que la Sainte-Cène est aussi appelée la *Communion*; elle représente la communion des chrétiens avec Jésus-Christ et leur communion mutuelle (I Jean i, 3);

5° Enfin, par cela seul que la Sainte-Cène est un symbole, elle nous fait désirer et attendre une communion plus parfaite avec Jésus-Christ, sans figures ni intermédiaires visibles. Nous annonçons ainsi sa mort jusqu'à ce qu'il revienne (I Cor. xi, 26).

La Sainte-Cène est donc tout à la fois la commémoration d'un fait passé, la mort rédemptrice de Jésus-Christ; le sceau d'une grâce divine, le pardon de nos péchés; le symbole d'une réalité présente, notre *communion* avec Jésus-Christ; le gage d'une bénédiction future, c'est-à-dire du retour de Jésus-Christ et de notre réunion avec lui.

De son côté, celui qui participe à la Sainte-Cène déclare, par cet acte solennel, devant Dieu et devant l'Eglise :

1° Que se sachant coupable devant Dieu et incapable de se sauver lui-même, il fait reposer toutes ses espérances de salut sur la rédemption que Jésus-Christ a accomplie en mourant pour ses péchés (Matt. xx, 28);

2° Que touché de l'amour de son Sauveur, il est désireux de lui appartenir sans réserve et résolu à lui consacrer sa vie (2 Cor. v, 15; Rom. xii, 1);

3° Enfin que renonçant absolument à tout sentiment de colère et de haine, il est prêt à vivre en paix et en charité fraternelle avec tous les hommes (Matt. vi, 12; Matt. v, 23, 24).

Celui qui s'approche de la Sainte-Cène avec ces dispositions d'humilité, de foi, d'amour pour Jésus-Christ, de charité envers les hommes, sera fortifié dans ses sentiments de piété et dans ses résolutions saintes par la célébration même du sacrement, et y recevra l'assurance qu'il est en paix avec Dieu (Ps. cxvi, 7; Rom. v, 1).

Au contraire, celui qui communie indignement, c'est-à-dire avec un cœur orgueilleux, incrédule, impur, haineux ou indifférent, *mange et boit sa condamnation*, c'est-à-dire, qu'il attire sur lui le juste jugement de Dieu et qu'il s'endurcit dans le mal (I Cor. xi, 29; Hébr. x, 29).

Le devoir de chacun est donc de s'éprouver soi-même devant Dieu avant de participer à la Sainte-Cène (I Cor. xi, 28; 2 Cor. xiii, 5).

On peut regretter que dans nos églises la célébration de la Sainte-Cène n'ait lieu que quatre fois par an. Au moins est-ce le devoir du chrétien de ne négliger volontairement aucune de ces occasions de nourrir sa piété, de confesser publiquement sa foi en son Sauveur, et de renouveler son alliance avec Dieu par lui (2 Tim. i, 6).

Celui qui se tient habituellement éloigné de la Sainte-Cène se prive de grandes bénédictions, désobéit à un ordre positif de Jésus-Christ et montre un mépris plein d'ingratitude pour son

**invitation royale et miséricordieuse (Luc xxi; 15; Luc xiv, 16-18).**

**QUESTIONS.**

1. Quand et de quelle manière le Seigneur Jésus-Christ a-t-il institué la Sainte-Cène ?
2. Quelles sont, d'après saint Paul, les paroles de l'institution ?
3. A quelle solennité juive correspond la Sainte-Cène ?
4. Quels sont les éléments visibles et matériels de la Sainte-Cène ?
5. Sur quels points la doctrine évangélique se sépare-t-elle de celle de l'Eglise romaine en ce qui touche la Sainte-Cène ?
6. Quel sens faut-il attacher à ces mots : « ceci est mon corps ? »
7. Quelle est la double grâce de Dieu figurée et attestée par la Sainte-Cène ?
8. Que représente aux fidèles le pain rompu, le vin répandu sous leurs yeux ?
9. De quel bienfait la participation à la Sainte-Cène est-elle un gage visible pour le croyant ?
10. Pourquoi Jésus-Christ est-il appelé le pain de vie ?

11. La Sainte-Cène n'est elle pas un symbole de la communion des chrétiens entre eux ?
  12. La Sainte-Cène n'est-elle pas un gage de la future et parfaite communion du chrétien avec Jésus-Christ ?
  13. Celui qui participe à la Sainte-Cène ne fait-il pas par cet acte solennel une profession de foi ?
  14. Le communiant ne prend-il pas en même temps l'engagement d'appartenir à Jésus-Christ ?
  15. Quelles sont les dispositions avec lesquelles il convient de s'approcher de la Sainte-Cène ?
  16. Quelles sont les bénédictions attachées à une communion pieuse ?
  17. Qu'est-ce que communier indignement ?
  18. N'est-ce pas un grand malheur de communier indignement ?
  19. Quel est le devoir de celui qui veut s'approcher de la Sainte-Cène ?
  20. Est-ce une chose indifférente ou une faute légère de se tenir habituellement éloigné de la Sainte-Cène ?
-

## SIXIÈME SECTION

### DE LA CONSOMMATION DU SALUT.

---

#### CHAPITRE PREMIER

##### DE LA VIE FUTURE ET DE LA RÉSURRECTION.

---

Après la mort, le corps est en proie à la corruption, mais l'âme continue de vivre (Gen. III, 19; Luc. XII, 4).

Le cœur et la raison de l'homme le portent à croire à une vie future. Aussi cette croyance est-elle de tous les temps et de toutes les religions; mais elle ne devient une vive et joyeuse assurance que pour le chrétien (I Thess. IV, 13).

Enumérons les preuves *naturelles* ou *rationnelles* de la vie à venir :



1° L'âme humaine étant une substance simple et spirituelle, beaucoup plus excellente que le corps, et possédant une vie propre, qui souvent déploie sa force dans la faiblesse du corps, ne peut pas être anéantie par la dissolution de celui-ci (2 Cor. iv. 16) ;

2° Nos âmes sont travaillées par des désirs infinis de perfection (Matt. v, 48), de sainteté (Matt. v, 6), de bonheur (I Cor. xv, 19), de connaissance (I Cor. xiii, 12), d'immortalité enfin (Rom. vii, 24), qui sont ce qu'il y a de meilleur et de plus divin en nous, et que la vie présente est bien loin de satisfaire. La bonté et la fidélité de Dieu nous assurent que ces besoins si profonds et si élevés que Dieu a mis en nous, si nous ne les étouffons pas nous-mêmes, seront satisfaits quelque jour et quelque part (Eph. iii, 20) ;

3° Ce monde est plein d'hypocrisie et d'injustice : il n'est pas rare d'y voir la vertu opprimée et le vice triomphant (Ecclés. viii, 14). La justice de Dieu exige qu'un jour vienne où toute injustice sera réparée et toute vérité manifestée, où chacun recueillera le fruit de ses œuvres (Ecclés. xii, 16 ; Gal. vi, 7, 8).

Ces vraisemblances et ces pressentiments d'un éternel avenir sont changés en évidence pour le chrétien par le témoignage positif de la révélation de Dieu en Jésus-Christ (2 Tim. i, 10). La vie future est affirmée dans un très-grand nombre de passages de l'évangile ; elle est manifes-

tée par plusieurs des faits qu'il raconte, en particulier par la résurrection de Jésus-Christ; elle est supposée par toutes ses doctrines, en particulier par celle de la Rédemption; elle est l'objet direct de toutes ses promesses et la sanction de tous ses préceptes.

A ce témoignage extérieur de l'Écriture sainte, s'ajoute le témoignage intérieur du Saint-Esprit, qui est un gage de notre héritage céleste (Eph. I, 14). Le chrétien sait qu'il est uni à Dieu par un lien que la mort ne pourra rompre, et que la vie qu'il a reçue de Dieu par la foi en Jésus-Christ est une vie éternelle (Matt. xxii, 32; Jean vi, 47). Il est vrai qu'il n'est sauvé qu'en espérance, et que les promesses de Dieu ne s'accomplissent que bien incomplètement ici-bas; mais cela même est un motif de plus de croire à la perfection future aussi bien que de soupirer après elle (Rom. viii, 23-25).

Immédiatement après la mort, chaque âme ira en son lieu (Act. I, 25): le chrétien auprès du Seigneur (Luc xxiii, 43; Philip. I, 23), le méchant dans un lieu de tourment (Luc xvi, 22, 23).

Au reste, ce temps durant lequel l'âme restera séparée du corps est environné de beaucoup d'obscurité et de mystère. Mais nous savons qu'au dernier jour les morts *ressusciteront*, c'est-à-dire que chaque âme revêtira un corps nouveau et approprié à sa nature, dont le germe est caché dans le corps actuel (Jean v, 28, 29).

Tous les morts ressusciteront, tant les justes

que les injustes (Act. xxi 15). Toutefois par la résurrection les injustes n'entreront pas dans une meilleure vie, mais dans une seconde mort (Apoc. xx, 14).

Quant aux justes, leur corps nouveau, bien différent de ce corps de chair et de poussière où ils gémissent aujourd'hui (2 Cor. v, 4), sera spirituel, incorruptible, céleste, glorieux, plein de force, semblable au corps glorifié du Seigneur Jésus-Christ (I Cor. xv, 42, 44; Philip. iii, 20, 21).

La résurrection future est attestée par le fait de la résurrection de Jésus-Christ (I Cor. xv, 16 et 20) et figurée par de nombreuses analogies dans la nature, où nous voyons sans cesse la vie naître de la mort (I Cor. xv, 35, 36).

La *certitude* de la vie future doit nous porter à regarder aux choses invisibles beaucoup plus qu'aux visibles, et à considérer le monde à venir comme notre véritable patrie (2 Cor. iv, 18; Héb. xiii, 14).

Le *mystère* de la vie future doit nous faire sentir que nous trouvant ici-bas sur une telle matière dans une si grande et si invincible ignorance, la foi seule, c'est-à-dire une pleine confiance de cœur au Dieu Sauveur, peut nous donner paix, lumière et force dans la vie et dans la mort (2 Cor. v, 7; Jean xi, 40).

Enfin l'*attente de la résurrection* nous fait une obligation de respecter nos corps et de les préserver de toute souillure, puisqu'ils appartiennent

nent au Seigneur et qu'ils doivent aussi avoir part aux fruits de sa rédemption (I Cor. vi, 19, 20).

QUESTIONS.

1. Qu'arrive-t-il quand l'homme meurt ?
2. La croyance à la vie future n'est-elle pas naturelle à l'homme ?
3. Quelles sont les principales preuves rationnelles de la vie future ?
4. La nature même de l'âme ne prouve-t-elle pas que l'âme doit survivre au corps ?
5. La bonté et la fidélité de Dieu ne nous assurent-elles pas que notre existence ne peut se terminer ici-bas ?
6. La justice de Dieu n'exige-t-elle pas qu'il y ait un Jugement après la mort ?
7. Un chrétien ne trouve-t-il pas dans sa foi des motifs nouveaux et plus puissants de croire à la vie future ?
8. La vie future n'est-elle pas assurée au chrétien par le témoignage de l'Écriture sainte ?
9. La vie future n'est-elle pas assurée au chrétien par le témoignage du Saint-Esprit ?
10. Quel sera le sort de l'âme aussitôt après la mort ?
11. Qu'est-ce que ressusciter ?

12. Que savons-nous de la résurrection des injustes ?
  13. Que savons-nous de la résurrection des justes ?
  14. Quelles sont les preuves de notre future résurrection ?
  15. Quels sentiments la certitude de la vie future doit-elle nous inspirer ?
  16. Quels sentiments le mystère de la vie future doit-il nous inspirer ?
  17. Quelle influence l'attente de la résurrection doit-elle avoir sur notre conduite ?
- 

## CHAPITRE II

### DU JUGEMENT DERNIER ET DE SES SUITES.

---

Après la résurrection aura lieu l'universel et dernier jugement. Le Seigneur Jésus-Christ reviendra avec gloire et avec puissance pour juger les vivants et les morts (Act. xvii, 31; 2 Cor. v, 10; Matt. xxv, 31, 32).

Le fait de notre responsabilité personnelle, le vœu de notre conscience, le spectacle des injustices du monde présent, la croyance presque universelle des peuples, s'unissent au témoignage positif de Jésus-Christ et de ses apôtres pour proclamer la nécessité et la réalité du dernier jugement. Mais nous ne savons pas quand viendra le jour du jugement, qui est aussi appelé le *dernier jour* et le *jour du Seigneur* (Marc XIII, 32; 2 Pierre III, 10).

Devant le tribunal de Christ, les œuvres, les paroles et les pensées les plus secrètes de chacun seront manifestées (Rom. II, 6; Matt. XII, 37; I Cor. IV, 5). Le juste Juge rendra à chacun selon ses œuvres ou son état moral, et particulièrement selon le bien ou le mal qu'il aura fait à son prochain (Apoc. III, 15; Matt. XXV, 40 et 45). Il sera tenu compte de la mesure de grâces, de lumières et de talents que chacun a reçue (Luc XII, 47, 48). Les païens seront jugés d'après la loi écrite dans leur conscience, les Juifs d'après la loi de Moïse, ceux à qui l'évangile a été annoncé d'après la parole de Jésus-Christ (Rom. II, 12; Jean XII, 48; Hébr. II, 2, 3).

La conséquence du jugement sera la séparation des bons et des méchants. Les uns, dit le Seigneur Jésus-Christ, iront à la vie éternelle, les autres aux peines éternelles (Matt. XV, 46). Il y aura cependant des degrés dans la récompense comme dans le châtement (Matt. X, 41; Matt. XI, 22).

L'Écriture sainte nous déclare que c'est que

nous serons n'a pas encore été manifesté, et c'est ordinairement par un langage figuré qu'elle cherche à nous donner quelque idée du *bonheur des justes* (I Jean III, 2; I Cor. II, 9). Elle nous permet cependant de pressentir quelques-uns des éléments de ce bonheur : l'entier affranchissement du péché, de la souffrance et de la mort (Apoc. XXI, 4; Luc XX, 36); la communion avec Dieu, avec Jésus-Christ, avec tous les esprits sanctifiés (Apoc. XXI, 3, 22 et 23; Hébr. XII, 22, 23); la perfection dans la sainteté, dans la connaissance (I Cor. XIII, 12), dans l'amour, dans la joie (Jean XVI, 22); une activité sainte et continuelle, qui n'empêchera pas le ciel d'être le séjour du repos (Apoc. VII, 15; Matt. XV, 21; Hébr. IV, 9); la participation à la gloire et à la royauté de Jésus-Christ (Matt. XIII, 43; 2 Tim. II, 12; Apoc. III, 21).

L'Écriture-Sainte est encore plus sobre de détails sur le *malheur des réprouvés* que sur le bonheur des élus; elle le décrit cependant par des images sous lesquelles nous apercevons des réalités terribles : complet éloignement de Dieu, exclusion de son royaume, colère impuissante contre Lui, remords semblable au ver qui ne meurt point, regret stérile des biens terrestres, perspective désolante d'un avenir sans espérance, état plus semblable à la mort qu'à la vie (Jean VIII, 35; Matt. XXV, 41; Marc IX, 44; Apoc. XXI, 8).

La pensée d'une *peine éternelle* est accablante pour le cœur de l'homme. Il se peut que la

miséricorde de Dieu envers les hommes ne s'exerce pas uniquement sur cette terre, et en particulier que l'Évangile soit annoncé ailleurs à ceux qui n'ont pas eu occasion de l'entendre ici-bas (Jean xv, 22 ; 1 Pierre iii, 19 ; 1 Pierre iv, 6). Mais nous ne pouvons pas effacer ni éluder les passages de l'Évangile où le Seigneur lui-même parle clairement d'une condamnation irrévocable (Marc iii, 29 ; Matt. xxvi, 24). — De leur côté, la conscience et l'expérience morale confirment la *possibilité* des peines éternelles. Car elles attestent d'une part que le pécheur ne peut-être contraint de retourner à Dieu ; d'autre part que celui qui ne se rapproche pas de Dieu, s'éloigne de Lui. Plus la conversion est différée, plus elle devient difficile et invraisemblable. Par conséquent, l'âme qui résiste à la grâce de Dieu tend à un état d'endurcissement complet et définitif ; or, où le péché est éternel, le salut est éternellement impossible.

L'attente du Jugement dernier et de ses conséquences, jointe à l'incertitude du moment de la mort, doit exciter le pécheur impénitent à la repentance (Rom. ii, 4-6 ; Hébr. iii, 15).

Elle doit inspirer au chrétien la vigilance (Matt. xxiv, 42), la crainte de faire le mal (Hébr. iv, 43), le détachement de la terre (Philip. iii, 20), la patience dans les afflictions (Rom. viii, 18), l'ardeur et la persévérance dans l'œuvre de sa sanctification personnelle et dans le service du Seigneur (2 Pierre iii, 11 ; 1 Jean iii, 3 ; 1 Cor. xv, 58).



**QUESTIONS.**

1. Quel sera le juge des vivants et des morts ?
2. Quelles preuves garantissent qu'il y aura réellement un Jugement dernier ?
3. Savons-nous quand aura lieu le Jugement dernier ?
4. De quoi les hommes devront-ils rendre compte au dernier jour ?
5. Chacun ne sera-t-il pas jugé selon les lumières et les grâces qu'il a reçues ?
6. Quelle sera la conséquence du Jugement dernier ?
7. N'y aura-t-il pas des degrés dans les récompenses et dans les châtimens ?
8. Pouvons-nous nous faire une idée exacte de la vie à venir ?
9. Que nous enseigne l'Écriture sainte touchant le bonheur des justes ?
10. Que nous enseigne l'Écriture sainte touchant le sort des méchants ?
11. Que nous font présumer, touchant la durée des peines futures, la conscience et l'expérience ?

12. Quel effet la doctrine du Jugement dernier et de ses conséquences doit-elle produire sur le cœur du pécheur impénitent ?
13. Quels sentiments cette même doctrine doit-elle inspirer au chrétien ?

**FIN.**

---

# TABLE DES MATIÈRES

---

	Pages.
• AVERTISSEMENT. . . . .	v
INTRODUCTION	
De la Religion et des Religions.—Religion chrétienne. — Religion réformée.— But de ce cours de Religion.....	4
PREMIÈRE SECTION. — <i>Dieu et l'homme.</i>	
Chapitre I <sup>er</sup> . — De l'existence de Dieu . . . . .	4
Chapitre II. — De la manifestation de Dieu dans la nature et dans la conscience de l'homme . . . . .	7
Chapitre III. — De la Révélation . . . . .	10
Chapitre IV. — De la Révélation ( <i>suite</i> ) . . . . .	12
Chapitre V. — Des saintes Ecritures . . . . .	15
Chapitre VI. — Des saintes Ecritures ( <i>suite</i> ) . . . . .	19
Chapitre VII. — Des attributs ou perfections de Dieu. . . . .	23
Chapitre VIII. — De la création . . . . .	27
Chapitre IX. — De la nature humaine . . . . .	30
Chapitre X. — De la Providence de Dieu . . . . .	33

DEUXIÈME SECTION. — *Du péché.*

Chapitre I <sup>er</sup> . — De l'origine du péché ou de la chute.	37
Chapitre II. — Du péché dans le monde.....	44
Chapitre III. — Du péché en nous.....	45

TROISIÈME SECTION. — *De la préparation du salut.*

Chapitre I <sup>er</sup> . — Du dessein du salut.....	49
Chapitre II. — Le peuple de Dieu.....	53
Chapitre III. — La Loi de Moïse. — Le Décalogue.	57
Chapitre IV. — Loi politique et loi cérémonielle ...	64
Chapitre V. — La prophétie.....	67
Chapitre VI. — Etat du monde à la venue de Jésus-Christ.....	74

QUATRIÈME SECTION. — *De l'accomplissement du salut.*

Chapitre I <sup>er</sup> . — Naissance de Jésus-Christ. — Préparation de son ministère.....	76
Chapitre II. — De l'enseignement de Jésus-Christ..	80
Chapitre III. — Des miracles de Jésus-Christ.....	86
Chapitre IV. — De la sainteté parfaite de Jésus-Christ.....	91
Chapitre V. — De la divinité de Jésus-Christ.....	95
Chapitre VI. — De la Passion de Jésus-Christ.....	100
Chapitre VII. — De la rédemption par le sacrifice de Jésus-Christ.....	105
Chapitre VIII. — De la résurrection et de l'ascension de Jésus-Christ.....	109

CINQUIÈME SECTION. — *De l'appropriation du salut.*

Chapitre I <sup>er</sup> . — Du Saint-Esprit.....	115
Chapitre II. — De la justification.....	116
Chapitre III. — De la conversion et de la sanctification.....	125

	Pages.
Chapitre IV. — Devoirs du chrétien dans ses rapports avec Dieu. — De la piété .....	130
Chapitre V. — Du culte et de la prière .....	135
Chapitre VI. — Rapports du chrétien avec lui-même.	142
Chapitre VII. — Rapports du chrétien avec ses sem- blables. — Devoirs généraux .....	148
Chapitre VIII. — Rapports du chrétien avec sa famille, avec l'Etat, avec l'Eglise. — Devoirs particuliers.	155
Chapitre IX. — De l'Eglise .....	162
Chapitre X. — Des Sacrements. — Du Baptême....	167
Chapitre XI. — De la sainte Cène .....	173
 <i>SIXIÈME SECTION. — De la consommation du salut.</i>	
Chapitre I <sup>er</sup> . — De la vie future et de la résurrection.	180
Chapitre II. — Du jugement dernier et de ses suites.	185

FIN DE LA TABLE.

---

Nîmes, Imp. ROGER et LAPORTE, place Saint-Paul, 5. — 11-60.